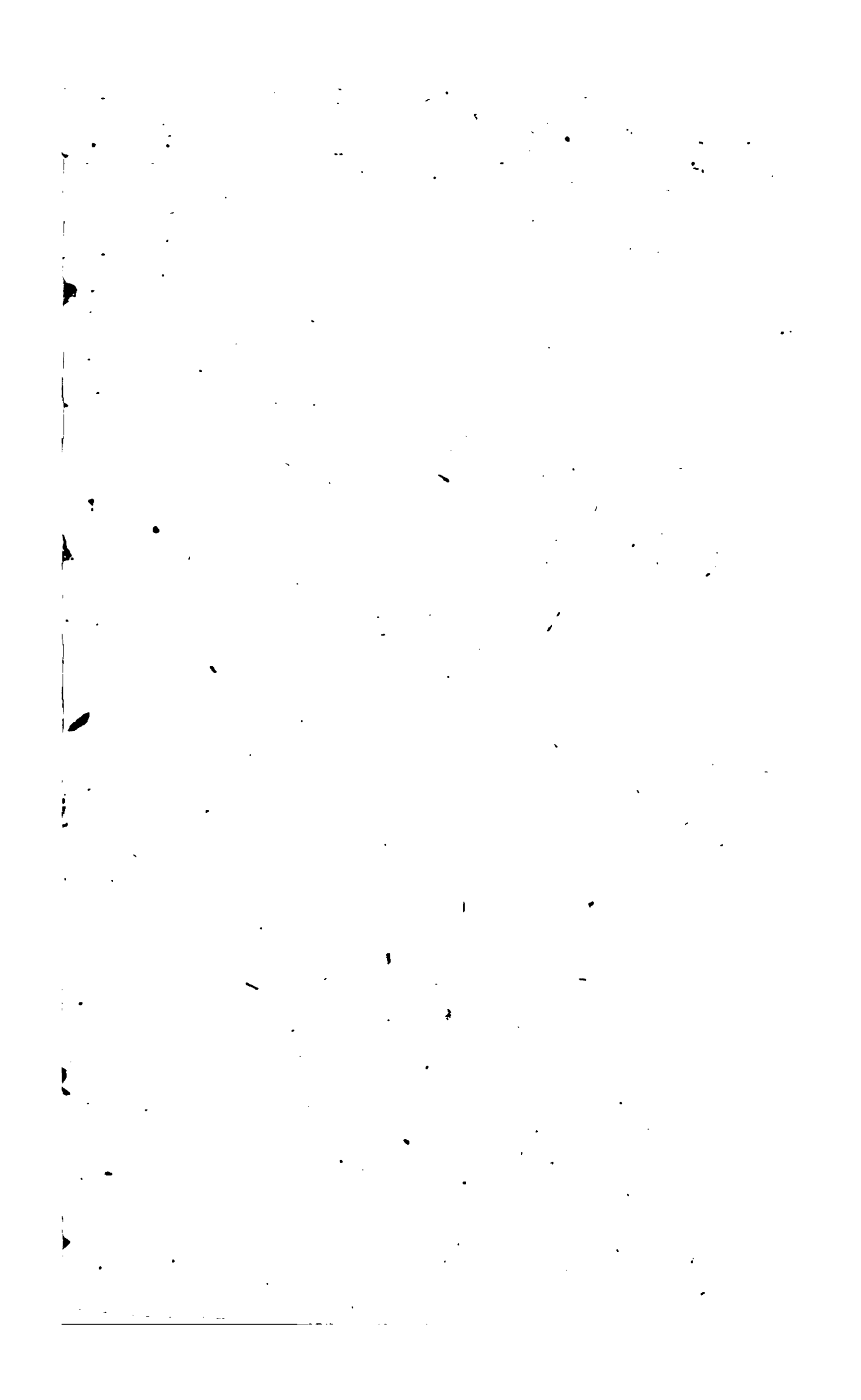




MŒURS FRANÇAISES.

L'HERMITE EN PROVINCE,

SUITE DE

L'HERMITE DE LA CHAUSSÉE-D'ANTIN,

DU FRANC-PARLEUR,

ET DE L'HERMITE DE LA GUIANE.

T. V.

Les formalités exigées ayant été remplies, les contrefacteurs seront poursuivis suivant la rigueur des lois.

Cet ouvrage se trouve aussi à

Agen. . . chez Noubel.
Aix-la-Chap. Laruelle.
Angers . . . . Fourrié-Mame.
Arras. . . . . Topino.
Bayonne . . . Bonzom.
Berlin. . . . . Schlesinger.
Besançon. . Deis, Girard.
Blois. . . . . Aucher-Eloi.
Bordeaux. . Mme Bergeret, Lawalle jeune, Melon, Coudert, Gassiot, Gayet.
Bourges. . . . Gilles.
Breslau . . . . Korn.
Brest. . . . Le Fournier-Desp., Egasse.
Bruxelles. . Lecharlier, Demat, Stapleaux,
Caen. . . . . . Mme Belin-Lebaron.
Calais . . . . . Leleux.
Cambrai . . . Giard.
Chartres . . . Herve.
Clermont-F. Thibaud.
Dijon. . . . . Lagier, Noellat, Tussa.
Dunkerque. Bronner-Beauwens, Lenoir.
Florence . . . Piatti.
Francfort. . . Brœnner.
Gand. . . . . Dujardin, Houdin.
Genève. . . . Paschoud, Mangez-Cherbuliez.
Havre . . . . . Chapelle.
Lausanne. . . Fischer.
Leipsick. . . Grieshammer, Zirgès.
Liège . . . . Desoër, Collardin.
Lille. . . . . . Vanackère.
Londres. . . Bossange, Dulau, Treuttel et Würtz.
Lorient. . . . Caris, Fauvel.
Lyon . . . . . Bohaire, Faverio, Maire.
Manheim . . . Artaria et Fontaine.
Mans . . . . . Pesche.
Marseille. . Chardon, Maswert, Moissy, Camoins, Chaix.
Metz. . . . . Devilly, Thiel.
Mons. . . . . Leroux.
Montpellier. Sevalle, Gabon fils.
Moscou . . . . Fr. Riss père et fils.
Nancy . . . . Vincenot.
Nantes. . . . . Busseuil.
Naples. . . Borel, Marotta et Vanspandoch.
Niort. . . . . Elies-Orillat.
Orléans. . . . Huet-Perdoux.
Rennes. . . . Duchesne, Molliex.
Rouen. . . . Frère, Renault, Dumaine-Vallé.
Saint-Brieux. Lemonnier.
Saint-Malo. . Rottier.
Saint-Pétersbourg C. Weyer, Saint-Florent.
Stockholm . . Cumelin.
Strasbourg. . Levrault.
Toulouse. . Vieusseux, Senac.
Turin. . . . Ch. Bocca, Pic.
Valenciennes. Lemaître.
Vienne . . . . Shalbacher.
Warsovie. . . Klugsberg.
Ypres . . . . . Gambart-Dujardni.

DE L'IMPRIMERIE DE PILLET AÎNÉ.



L'HERMITE
EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS
SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS
AU COMMENCEMENT DU XIX[e] SIÈCLE ;

PAR M. E. JOUY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

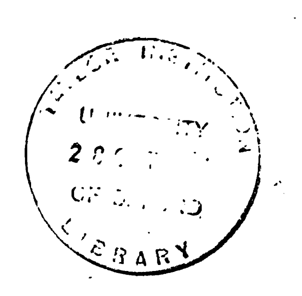
ORNÉ DE DEUX GRAVURES ET DE VIGNETTES.

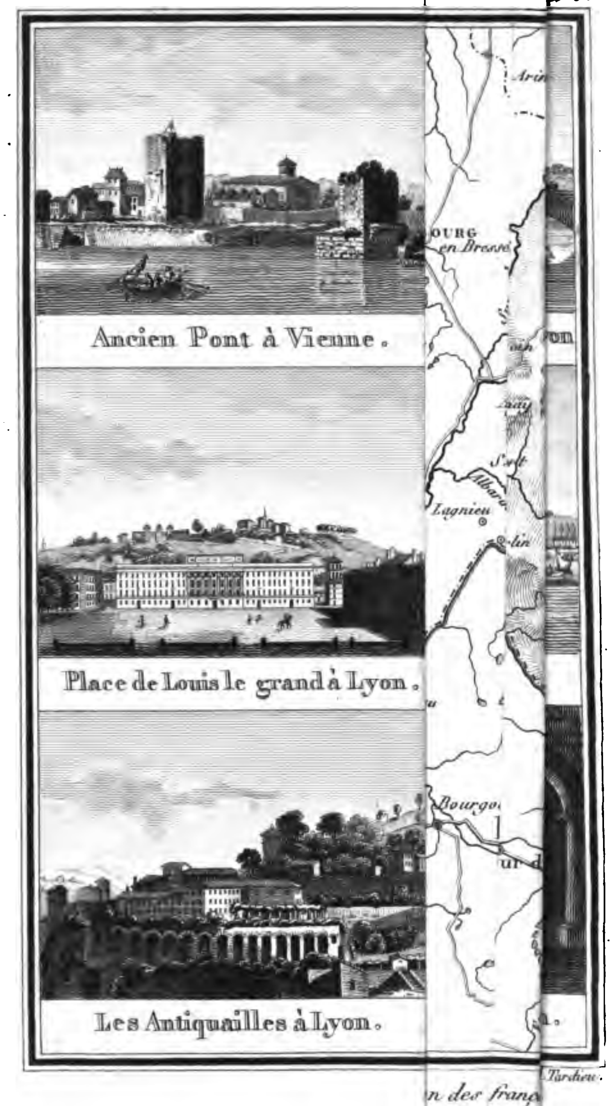
Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
BOIL., *Art Poét.*

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,
de la collection des Mœurs françaises, anglaises, italiennes, etc.,
RUE CHRISTINE, N° 5.
1825.





Ancien Pont à Vienne.

Place de Louis le grand à Lyon.

Les Antiquailles à Lyon.

L'HERMITE EN PROVINCE.

N° LXXXIII. — *Septembre* 1819.

VIENNE.

Undè æmulatio et invidia et uno amne discretis connexum odium.

TACITE.

Séparés de ceux de Lyon par un fleuve, mais attachés par leur haine.

ME voici dans une ville qui fut grande, forte et célèbre. Les Romains l'appelaient *Vienne l'Opulente*, *Vienne la Belle;* aux premiers siècles de l'église, elle reçut des chrétiens le nom de *Vienne la Sainte;* l'auteur de l'épitaphe de saint Burchard l'appelle *la robuste Nourrice des Rois* (*Nutrix fortissima Regum*); elle a mérité, de nos jours, le nom de *Vienne la Patriote*, car ni

l'une ni l'autre fortune n'ont pu affaiblir dans le cœur de ses habitans l'amour de la justice, des lois, de l'honneur et de l'indépendance de la patrie.

Lorsque l'éclat des triomphes militaires éblouissait tous les yeux, égarait les plus sages, la liberté et l'égalité, fondées sur les lois, comptaient encore à Vienne autant d'adorateurs que de citoyens, et quand le sort eut trahi le courage, on ne vit s'élever dans ses murs aucun autel aux divinités étrangères.

Les dieux du Panthéon et les statues des divins Césars, brisés par les barbares, forment les parois des maisons et le pavé des rues de Vienne; à chaque pas j'y foule, d'un pied dédaigneux, quelque membre d'un de ces hommes qui eurent des autels, des prêtres et des dévots; la *majesté* de Galba, la *majesté* de Vitellius, la *majesté* de Claude roule dans la poussière. Un poète, un affranchi, dont l'esprit était déjà celui d'un courtisan, osa le premier parler de la *majesté* des Césars.

Sed neque parvum carmen majestas recipit tua, dit-il au lâche, au sanguinaire Octave; depuis ce tems il n'est point d'esclave qui ait refusé ce

titre à son maître, point de maître qui ne l'ait placé au premier rang des tributs que lui doivent ses esclaves.

Jamais, en Angleterre, il ne fut plus question de la *majesté* du prince que sous le règne de ce Richard III, petit, bossu devant et derrière, louche, cagneux, dont le visage était repoussant, le teint basané, le regard farouche, et qui fut à la fois, disent les historiens, le plus laid et le plus méchant des hommes.

Je me livrais à ces importunes réflexions en traversant le Rhône pour me rendre à *Sainte-Colombe.* Arrivé tard à Vienne, je n'avais guère aperçu que les deux extrémités de cette ville, masquée, au levant, par le mont sur lequel est bâti le fort *Pipet.* Assis sur le coteau chargé de vignes qui domine la plaine étroite de Sainte-Colombe, je voyais se déployer devant moi les édifices et les ruines de cette Vienne jadis si superbe, maintenant si déchue.

La première ville des Allobroges, la résidence des gouvernemens romains dans la province viennaise, l'antique métropole de la Gaule narbonnaise, la capitale du premier et du second royaume de Bourgogne n'est aujourd'hui que le

modeste chef-lieu d'une sous-préfecture. Elle a bien encore un haut dignitaire ecclésiastique, mais cet archevêque ne jouit plus des droits royaux octroyés par l'empereur Frédéric Ier à l'archevêque Etienne et à ses successeurs : les soldats qui veillent à la défense du fort de Pipet ne sont plus les siens ; il n'a plus ni *sénéchal* pour régler, chaque soir, les comptes de sa maison, et condamner à l'amende ou au fouet ces valets négligens qu'on appelait officiers ; ni *bailli* pour rassembler et commander ses milices ; ni *châtelain* pour veiller à la garde de ses châteaux et les pourvoir de toutes sortes de provisions ; ni *courrier* pour tenir la main à l'exécution des jugemens ; ni *cellerier* pour recueillir et serrer ses grains ; ni *chanoine mistral* pour commander dans la ville en qualité de gouverneur ; ni *bayle* pour faire la recette des droits seigneuriaux, ni *viguier* pour encaisser l'argent provenant des condamnations ; ni *prévôt* pour régler les amendes ; ni *clavaire*, ni *mandataire*, ni *bannier*, ni *maynier* ; il faut qu'il se contente de *grands vicaires*, de *chanoines*, de *chantres* et de *bedeaux*, condition bien obscure auprès des splendeurs de l'antique église de Vienne, qui combattit si brave-

L'HERMITE
EN PROVINCE,

OU

OBSERVATIONS
SUR LES MŒURS ET LES USAGES FRANÇAIS
AU COMMENCEMENT DU XIXe SIÈCLE ;

PAR M. E. JOUY,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

ORNÉ DE DEUX GRAVURES ET DE VIGNETTES.

> Chaque âge a ses plaisirs, son esprit et ses mœurs.
> BOIL., *Art Poét.*

TOME CINQUIÈME.



A PARIS,
CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
ÉDITEUR DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE,
de la collection des Mœurs françaises, anglaises, italiennes, etc.,
RUE CHRISTINE, N° 5.
1825.

cune leur évêque. Le concordat a singulièrement favorisé le midi de la France ; Lyon et Aix ont des archevêques ; il y a un évêque à Viviers, un évêque à Avignon, un évêque à Arles, un évêque à Nîmes, un évêque à Montpellier, un évêque à Marseille.....

Vienne s'élève en amphithéâtre sur un monticule, séparé des autres montagnes par des ravins profonds. Cette vieille capitale des Allobroges est rentrée dans les limites que lui avaient données ses premiers fondateurs. Les Romains, qui l'habitèrent pendant plus de cinq cents ans, couvrirent de temples, de palais, d'obélisques et d'aqueducs, les plaines qui s'étendent au midi vers Avignon, au nord du côté de Lyon, et firent de Sainte-Colombe une autre Vienne : que reste-t-il de tant d'édifices particuliers et de monumens publics ? Un mélange confus de tours, de tourelles, de maisons et de ruines.

J'interroge le fleuve ; il n'a ressaisi que ce qui lui fut pris, d'étroits rivages : il vient du nord, il se dirige au midi ; et, comme autrefois, il court verser dans la Méditerranée ses eaux qu'il a recueillies dans les montagnes et à son passage dans les plaines de la Provence et du

Dauphiné. Les rochers qui pesaient sur la plaine la pressent encore de leurs masses inégales : la terre n'a point entr'ouvert ses entrailles pour engloutir ce qui était à sa surface; ce sont des hommes qui ont brisé les épaisses murailles, renversé les palais des rois, abattu les temples des Dieux, promené la charrue et semé le sol où d'autres hommes avaient élevé ces temples et ces palais.

Vienne avait arrêté la fortune de Clovis, mais un traître en ouvrit les portes au fils de ce conquérant. Au tems de Charles-Martel, elle avait rompu le premier effort des Maures et des Arabes; mais les nobles enfans d'Eudes, duc d'Aquitaine, apprirent aux Sarasins par quel côté il fallait la surprendre; les premiers ils y jetèrent des brandons enflammés, et plus tard François de Beaumont, baron des Adrets, renouvela et surpassa leurs fureurs.

Mes regards parcourent le fleuve qui me sépare de Vienne; et c'est avec raison, je le vois, que les poètes l'ont appelé *Impatiens pontis*, car des trois ponts qui jadis le traversaient ici, il en a englouti deux, et à peine a-t-il laissé debout quelques ruines du troisième.

Un honnête habitant de Sainte-Colombe m'a dit, en m'abordant d'un air à la fois aimable et familier : « le pont, dont vous contemplez les tristes restes, fut construit par ordre de Tiberius-Gracchus, lorsqu'il passa à Vienne pour se rendre en Espagne. Durant près de seize siècles, ce pont résista à tous les assauts du fleuve, car sa fondation date de l'an 175 avant l'ère chrétienne, et sa première chute eut lieu au mois de février 1407. Selon nos anciennes chroniques, recueil fidèle des superstitions du bon vieux tems, cet événement fut annoncé par des prodiges, quelques cloches sonnèrent d'elles-mêmes ; on entendit, la nuit qui précéda sa chute, des murmures, des gémissemens étranges, et des chevaux courir et hennir sur le parapet. La veille, un taureau, d'une grandeur et d'une grosseur extraordinaires, fit quelques tours sur la place de Sainte-Colombe, et disparut tout à coup. Depuis, ce pont a été plusieurs fois rétabli et plusieurs fois renversé. Soit faute de moyens, ou d'encouragemens, on paraît avoir renoncé à l'espoir d'imposer un joug nouveau à l'*Impatiens pontis*.

» *A quelque chose malheur est bon*, dit un vieux

proverbe ; les amateurs de la bonne chère eurent à se réjouir de la chute du pont de Tiberius-Gracchus. Antérieurement à cette époque, le carême commençait toujours le lundi dans le diocèse de Vienne, et non comme ailleurs le mercredi des cendres. *Ant. de la Colombière*, grand vicaire de l'archevêque *Ange Cato*, permit de faire gras le lundi et le mardi, à condition que chaque habitant, sans en excepter les enfans au dessus de l'âge de sept ans, donnerait six deniers pour la réparation du pont. Mais il est probable qu'alors le nombre des gourmands n'était pas aussi considérable que de nos jours ; car le bon M. *de la Colombière* se vit forcé de présenter une autre amorce à ceux qui, par avarice, se piquaient d'abstinence : *quarante jours de vrai pardon, en rémission de leurs péchés*, leur furent promis, s'ils contribuaient, pour une même somme de six deniers, à la réparation du pont de Tiberius. Enfin, pour ne laisser aucun refuge à la mauvaise foi, les fraudeurs furent bien avertis, par lettres-patentes, publiées dans tout le diocèse, que ceux qui, sans payer, mangeraient chairs et viandes défendues seraient excommuniés et damnés à tout jamais.

*

» Les excommunications et les pardons n'ont pas toujours été employés dans des vues d'utilité publique : par exemple, l'archevêque *Guillaume de Valence* songeait plus à ses proches qu'à ses ouailles quand il accordait quarante jours d'indulgence à tous ceux qui prieraient pour l'ame de ses parens, et pour celle de la mère d'un certain archiprêtre d'Annonay; *indulgentiam quadraginta dierum*, *omnibus orantibus pro animabus parentum suorum et bona memoria Guillelme*, *matris domini archipresbiteri d'Annonay*.

» Un autre archevêque, *Thibaud de Rougemont*, ayant reçu, des officiers du roi de France, je ne sais quelle injure, en punit les pauvres habitans de Sainte-Colombe, que cela ne regardait nullement : tous furent excommuniés, sans distinction d'âge ni de sexe, et restèrent un an tout entier sous le fatal interdit. Dieu sait ce que sont devenues les ames de ceux qui moururent dans le cours de cette année.

» La tour élevée de ce côté du pont par Philippe de Valois avait moins pour but de protéger Sainte-Colombe que de menacer Vienne. Ce prince ambitieux convoitait non-seulement les états des Dauphins, qu'il se fit céder, mais cette

ville et son territoire, alors soumis à la puissance ecclésiastique, le tentaient également. Il disait que les hommes qui se sont consacrés au gouvernement des consciences ne doivent point se mêler du gouvernement des états : j'adopte, pour mon compte, le raisonnement de Philippe de Valois. Pendant le séjour qu'il fit à Sainte-Colombe, *pour mulcter Vienne et se l'acquérir*, dit le bon Chorrier, le roi de France logea au couvent des Cordeliers : Guichard, *seigneur* de Beaujeu, introduisit le premier en France cet ordre monastique.

» Les Cordeliers de Sainte-Colombe furent plus d'une fois chassés de leurs cellules. Reçus dans Vienne, en 1202, ils habitèrent pendant cinquante-huit ans sur le territoire de Saint-Gervais, une maison modeste, bâtie exprès pour eux, mais

Le ciel pour les punir leur donna des grandeurs.

L'archevêque Jean de Burnin les plaça dans un beau couvent de ce côté du Rhône ; pendant les guerres de religion, ce couvent tenta l'avarice des huguenots, qui le pillèrent et le saccagèrent; les catholiques ne l'épargnèrent pas davantage ;

et le duc de Nemours acheva de ruiner ce couvent, sous prétexte qu'il pouvait favoriser les desseins des partisans et des serviteurs fidèles du roi Henri IV.

» En vain, poussés par un intérêt qui n'est ni celui du ciel, ni celui de la terre, quelques mortels insensés cherchent à éluder et l'ordre du créateur et le vœu de la nature. Elle a voulu que la femme fût la compagne de l'homme ; partout où l'hymen ne les réunit pas, un attrait invincible les rapproche ; et sans en deviner le motif, ils prennent des habitudes communes. Il y eut des dévots aussitôt qu'il y eut des dévotes ; dès qu'il y eut des bénédictins, des bernardins et des carmes, on vit paraître des bénédictines, des bernardines et des carmélites. Si vous apercevez un couvent de moines, soyez assuré qu'un couvent de nonnes n'est pas loin : du moins il en est ainsi à Sainte-Colombe ; entre la maison des Cordeliers et celle des religieuses, la distance était petite. Il paraît que l'obéissance n'était pas la première vertu de ces modestes filles, car le pape Grégoire IX ne se contenta pas de leur recommander un respect profond pour la juridiction de l'abbé de Saint-Pierre,

il autorisa cet abbé et l'archevêque de Vienne à les contraindre à la soumission par la voie des censures ecclésiastiques, et sans s'arrêter aux appellations qu'elles pourraient interjeter, *appellatione remota*. Un petit grain de vanité se plaçait aussi sous leur guimpe : la supérieure des vestales païennes portait à Rome le titre de *maxima;* la supérieure des vestales chrétiennes à Sainte-Colombe prenait celui de *maxima monacha ;* un peu plus loin se trouvaient deux autres couvens de filles, l'un des religieuses de Sainte-Claire, et l'autre des religieuses de Sainte-Marie ; ce dernier remplaçait un jeu de paume, et ce fut, dit un ancien auteur, un grand sujet de joie pour les anges de voir succéder des religieuses à des joueurs, et des exercices de piété à des divertissemens profanes.

» Tous ces édifices ruinés avaient été élevés sur les ruines d'édifices bâtis par d'autres générations.

» Les Romains du moyen âge avaient eu leurs nymphes ou *matres*, espèces de divinités subalternes, favorables à ceux qui les imploraient, ou pour qui elles avaient de l'affection. Les *matres* succédèrent aux génies et aux lares dans la

protection des provinces, dans la garde des empereurs et des simples particuliers. Après avoir été adorées dans les campagnes, où l'ignorance les avait reçues, elles s'introduisirent avec elle dans les villes, où elles obtinrent des temples. Elles prirent dans les Gaules le nom de *Dames*, et enfin celui de *Fées*, *Fatidicæ*, qu'elles y ont conservé. Nos pères se les représentaient sous les traits et les formes de jeunes femmes d'une grande beauté, image plus riante et plus poétique que celle de la *Fée Grognon*, et de la *Fée Carabosse*. Elles conversaient familièrement avec tout le monde, avertissaient les gens des malheurs dont ils étaient menacés, et les instruisaient des choses à venir.

» Auprès de Saint-Romain, sur un rocher qui regarde le Rhône, on voit trois trous ronds que la nature seule a formés, disent les incrédules, quoiqu'ils semblent être l'ouvrage de l'art, et qu'ils soient bien évidemment l'œuvre des fées; elles les remplissaient d'eau à volonté, et venaient fréquemment y prendre le plaisir du bain. Des chastes voluptés qu'elles se permettaient, c'était celle qui leur plaisait le plus. Les sylphides, les nymphes et les fées ont disparu; il ne

nous est resté que d'avides vampires, d'affreux revenans, des nonnes sanglantes, et les génies de ténèbres. »

Les discours et les gestes descriptifs de l'honnête habitant de Sainte-Colombe n'étaient coupés par aucun intervalle de silence, par aucun mot, aucun signe interrogatif qui appelât la réponse. Dans cette conversation, réduite à un long monologue, mon rôle se bornait à regarder, écouter et me taire : il était facile, mais il pouvait devenir pénible. L'infatigable narrateur parut s'en douter, et, sans s'interrompre, il ajouta : « Je ne vous demande point qui vous êtes; je ne vous dis point qui je suis : l'âge et l'expérience enseignent à supprimer les questions indiscrètes ou inutiles. Si vous appartenez à la classe des oisifs curieux qui voyagent pour se distraire et s'instruire, moi, je fais partie de celle des oisifs causeurs que tourmente le besoin de dire et de raconter, que possède la petite vanité de montrer le peu qu'ils savent, qui n'en trouvent pas toujours l'occasion, mais qui ne la laissent jamais échapper quand elle se présente.

» Sainte-Colombe et ses environs renferment encore plus d'une ruine, conservent encore plus

d'un souvenir dont j'aimerais à vous entretenir : nous en causerons ensemble, ou, pour parler plus exactement, j'en causerai avec vous si voulez me faire l'honneur de venir vous reposer un moment sous mon humble toit. »

Il s'est levé, et je me suis laissé conduire vers une maison petite, mais d'agréable apparence. Un domestique à figure balafrée et sur le visage duquel on semblait voir la trace de l'épaisse moustache rousse dont il fut ombragé jadis, nous servit, sur une assiette très-propre, des cigarres et du vin blanc. A ces rafraîchissemens d'un goût tout-à-fait militaire, aux armes suspendues à la muraille, au ruban caché, mais que trahissait une boutonnière élargie par le tems, je vis clairement que mon hôte n'avait pas passé toute sa vie à discourir ; et lui-même, examinant mon index, brisé par un coup de feu, ma joue, où certaine cicatrice atteste le brusque passage d'une épée assez large, me dit, en me frappant sur l'épaule : « Mon vieux camarade, si j'en crois ces marques, vous aussi vous avez fait partie d'une confrérie plus nombreuse que ne le fut oncques et ne le sera jamais celle des pénitens blancs. Si nous voulions parler combats,

il me semble que nous aurions à raconter d'autres assauts que ceux de la chair contre l'esprit; mais, pour vous comme pour moi, c'est matière usée : la parodie de si grandes choses pourrait tout au plus nous amuser un moment. Quand je veux sérieusement entrer en campagne, c'est là que je retrouve mes champs de bataille, ma bannière et mon général. » Il me montrait, en parlant ainsi, les vingt-quatre volumes des *Victoires et Conquêtes*, rangés sur un double rayon, à côté d'autres ouvrages militaires et de quelques vieux auteurs qui ont écrit sur l'histoire, les antiquités et la topographie de ce pays. « Avec les uns, m'a dit mon hôte, je recommence les belles années de ma vie et de notre gloire; avec les autres, j'explore les lieux où je me suis retiré, les campagnes qui m'environnent; je sonde, par la pensée, la profondeur et l'étendue des édifices ensevelis, j'interroge l'écho des vastes souterrains que fait retentir le bruit de mes pas. Commençons par mon jardin, car, si j'ai quitté la charrue pour le mousquet, depuis j'ai déposé l'épée pour reprendre la bêche : l'homme sort de la terre pour entrer dans la société des hommes, et, après quelques révo-

lutions du soleil, il quitte les hommes pour rentrer dans le sein de la terre. Lorsque, enfant, il se traîne sur cette vieille mère du genre humain, le sable et les cailloux sont ses premiers hochets; dans la vieillesse, penché, courbé vers elle, il aime à contempler l'herbe et les fleurs qui vont couvrir sa tombe.

» Ces pensées, un peu sombres, conviennent aux lieux où nous sommes. Les pierres usées dont votre œil suit avec peine, sur un sol inégal, l'alignement interrompu, forment la crête des murs d'un de ces sépulcres appelés *Ergastules*, où les anciens renfermaient leurs esclaves pendant la nuit. Ces vastes prisons souterraines, divisées en grottes par d'épaisses murailles et d'étroites ouvertures, étaient fermées par les grosses tours des gardiens et par des *portes irrévocables* comme celles du Tartare. Là, le désespoir, chargé de fers, enveloppé de chaînes, environné de murailles hautes et lisses, n'avait en sa puissance que la mort et le néant; là, l'horrible droit de la guerre enseignait au fils du roi, enchaîné avec le fils du pâtre, quels sont et les crimes du fort, et les douleurs du faible, leçon tardive, trop souvent répétée par

le remords, et qui n'est qu'un supplice de plus.

» Avec la vie, Dieu donne à tous les hommes la liberté; mais ce don du ciel semble être devenu l'héritage exclusif d'un petit nombre d'oppresseurs. J'entends prêcher la religion, la justice, les lois; je regarde, j'examine, et je vois les prédicateurs ardens s'élever au dessus des lois, se livrer à l'iniquité, et leurs passions aussi libres d'entraves que leurs membres sont exempts de liens. L'adorateur de Jupiter, le sectateur de Mahomet, le dervis, le flamine, l'iman, tous, jusqu'au moine de Saint-Claude, ne veulent être servis que par les mains enchaînées de leurs frères esclaves. S'il y a des athées, ils sont assurément parmi ces hommes sans charité, qui violent la loi du Dieu qu'ils servent, et qui ne craignent pas de braver sa menace.

» Salut, noble et glorieuse Amérique! Chaque jour ton bras puissant élève un temple nouveau à la liberté légale; chaque jour voit rompre les anneaux de la longue chaîne qui, durant trois siècles, soumit tes belles destinées au joug européen. Encore un lustre, peut-être, et toutes les mains seront exemptes de fers depuis la baie d'Hudson jusqu'au détroit de Magellan. Ce globe

infortuné cessera d'être une prison sans issue ; l'ami de la liberté trouvera désormais, au delà de l'*Ergastule* européen, une terre hospitalière, un ciel miséricordieux, la douce égalité, et, pour toute tyrannie, le despotisme protecteur des lois! »

L'allure de l'ami des Américains s'animait et devenait vive comme ses discours. S'il eût parlé avec moins de véhémence, les dernières paroles de sa philippique ne seraient point parvenues jusqu'à mon oreille : il était, lorsqu'il les prononça, à plus de dix pas de moi. Le mouchoir dont j'essuyais la sueur de mon front et ma poitrine haletante ont désarmé son éloquence ; il s'arrêta, revint vers moi, et me dit en riant : « Quittons la sagesse un peu douteuse des hommes pour leur folie, qui n'est guère plus certaine, et les prévisions de l'avenir pour les erreurs du passé.

» Les Arabes d'Espagne venus vers l'année 730 au secours de Gueffier, duc d'Aquitaine, contre Charles-Martel, renversèrent les monumens romains dont nous foulons les cendres. Un large massif, composé d'un ciment très-fort, et couvert presque partout d'un pavé de marquete-

rie, a été percé par la pioche, arraché par la houe, déchiré de toutes parts, et des ceps vigoureux ont pu s'y enfoncer. Un peu plus loin est le territoire appelé le *Mireau* ou le *Miroir*; là, selon une ancienne tradition, existait un grand et bel édifice, élevé par le lieutenant de Sylla. Au lieu de se rendre promptement en Espagne pour s'opposer aux progrès de Sertorius, Pompée s'amusa à bâtir et à faire l'amour dans la capitale des Allobroges. Ce Pompée, dont le palais était situé à Vienne sur l'éminence où les pères capucins et les jésuites ont eu depuis des couvens, n'y voulut point loger avec sa maîtresse, sans doute pour éviter le scandale; mais il l'aimait trop passionnément pour se priver de sa vue et du plaisir de converser souvent avec elle, ne fût-ce que par signes. Il la logea de l'autre côté du Rhône, et fit appliquer à la muraille qui regardait le couchant un grand miroir de cristal, à l'aide duquel il lui faisait savoir, de moment en moment, à quel point en était sa tendresse : occupation très-douce et très-galante, mais qui n'était peut-être pas tout-à-fait digne du futur compétiteur de César. »

Mon infatigable narrateur s'est arrêté pour

me proposer d'aller jusqu'à *Ampuis*, lieu remarquable par l'agrément de sa situation, et surtout par l'excellence de ses vins. La route était belle, la journée peu avancée, la température douce, et jusque là mon oreille avait été plus exercée que mes jambes. Je me suis levé en silence, et lui, toujours causant, m'a fait remarquer les changemens avantageux que la révolution a opérés dans le sort de la classe des artisans et des laboureurs. « Autrefois, m'a-t-il dit, il y avait ici quelques riches et beaucoup de pauvres et de fainéans ; les récoltes étaient stériles ; le travail les a rendues abondantes ; la division des terres en a facilité la culture, chaque petit propriétaire s'occupe à faire valoir le coin du sol qu'il possède. Le commerce et l'industrie ont pris le même essor ; l'aisance est arrivée à leur suite ; aujourd'hui personne ne tend la main dans la commune de Sainte-Colombe ; mais quelques oiseaux de sinistre présage nous menacent du retour de je ne sais quels ordres religieux ; avec eux reviendront sans doute les mendians, car on en trouve partout où il y a des moines.

» Le territoire entier de Sainte-Colombe ne

renferme que cent quinze arpens de terre en rapport ; on n'y compte que cent quarante maisons, et son revenu net n'est évalué qu'à environ 14,000 francs. Cependant, cette petite commune a payé jusqu'à 5000 francs de contribution par an, tant l'industrie est féconde.

» En 1786, la population de Sainte-Colombe ne s'élevait qu'à 675 individus ; elle est aujourd'hui de 750, et par une bizarrerie assez digne de remarque, c'est peut-être le seul coin de la terre où la naissance des garçons surpasse celle des filles de plus d'un cinquième. La partie virile de cette population n'est pas la seule laborieuse ; les vieillards, les femmes, les enfans, travaillent constamment, les uns à carder de la laine, les autres à la filer : personne n'est oisif ; jamais il ne s'élève de rixes entre les habitans ; les procès sont inconnus parmi eux, chacun y respecte la personne et la propriété d'autrui : cette famille d'habitans aime le plaisir, surtout celui de la danse ; mais nulle part en France on ne trouverait de meilleurs citoyens : trente jeunes gens partirent à la fois et volontairement pour l'armée au commencement de la guerre de la révolution.

» Nos habitations sont propres et bien closes; jadis il n'en était pas ainsi; plus d'une fois les religieuses usèrent du droit qu'elles avaient d'emporter les portes des maisons de leurs débiteurs; ce droit existait dans tout le royaume, mais les nobles et les gens d'église avaient seuls le privilége de l'exercer.

» Sainte-Colombe a eu l'honneur de posséder des *Viguiers*, et de compter parmi eux François de *Cours*, noble damoiseau; Eymard de *Villeneuve*, échanson de Charles VII; Claude de *Costaing*, écuyer tranchant, et un prévôt général du Dauphiné, Scipion de *Pollard*. Cette terre appartenait à la famille des *Maugiron;* vous voyez que rien ne lui manque, pas même les illustrations féodales, et quelques-uns de ces noms que Mme de Staël appelait historiques, quand par hasard elle oubliait qu'elle était la fille d'un financier pour se souvenir seulement qu'elle avait été la femme d'un baron. »

Lorsque l'habitant de Sainte-Colombe cesse de parler, soit pour reprendre haleine, soit pour satisfaire à quelque autre exigence naturelle, il continue son discours, tantôt du regard, tantôt du geste, et la variété pittoresque de ces

parenthèses en pantomime ôte à son auditeur ce qu'il semble redouter le plus, l'envie de changer ses soliloques en dialogues.

Nous sommes arrivés à *Ampuis*, sans que j'aie eu le loisir ou la volonté de lui jouer ce mauvais tour. Le lieu où nous nous trouvions lui fournissait un nouveau thème dont il s'est bien vite emparé; la main étendue vers le village, le regard élevé et dans une attitude burlesquement doctorale, il a débuté par ces paroles :

« *Indè Eligius venit in villam quæ Ampucius vocatur, sitaque est in ripâ Rhodani fluminis, pertinetque ad prædium Erchemberti, illustrissimi viri.* » Il aurait pu dire en français que saint Eloi, évêque de Noyon, se rendant en Provence, vint au lieu nommé Ampuis, situé sur le rivage du Rhône, et appartenant à Erchembert, homme très-illustre sans doute, mais dont ni lui ni moi n'avions jamais entendu parler.

« Que la famille de Maugiron ait remplacé, dans la possession d'Ampuis, Gérard de *Ampusio* ou Roger d'*Ampois*, ou cet Erchembert, qui succéda à Gondoald, en la mairie du palais de Dagobert, et que le moine Adématus appelle Erchembert, *Ercanaldus* ou *Eccembaldus*, noms

qui, dit le feuillant Pierre de *Saint-Romuald*, ne sont autres que celui d'*Archambaud*; qu'*Ampuis* ait eu aussi les noms de *Ampoysiacus* et d'*Amputheus*, cela importe peut-être assez peu; l'essentiel, c'est que saint *Eloi* soit entré dans l'église d'Ampuis pour faire sa prière, et qu'il y ait guéri incontinent un démoniaque qui se présenta à lui, miracle auquel j'accorde d'autant plus croyance, que le secret de ces guérisons vient d'être retrouvé de nos jours par un noble évêque d'Allemagne.

» Après cette bordée d'érudition monacale, nous aurions besoin de *boire d'autant*, comme dit le curé de Meudon, et du moins les vins excellens ne nous manqueraient pas; mais vous saurez que le *Côte-Rôtie* ne se vend pas par bouteilles, d'ailleurs une partie des vignerons est occupée à tailler la vigne; plusieurs attendent le printems pour cette opération; car c'est une question vivement agitée parmi les agronomes, de savoir quelle époque est plus propice à cette façon de la vigne.

» En attendant qu'elle soit décidée, ceux qui taillent la vigne quinze jours après les vendanges et ceux qui attendent jusqu'aux premiers jours

du mois de mars, recueillent également des raisins exquis. La *serine noire* et le *vionnier blanc* sont les deux espèces préférées, moins en raison de leur qualité que de leur abondance. La *serine à grains pointus* et le *vionnier rouge* donnent un vin d'excellente qualité, mais les grains en sont très-espacés, et la main de l'avarice en a arraché presque tous les plants, sous prétexte que ces variétés donnent un raisin sujet à couler : ce qui est plus vrai, c'est qu'elles sont peu fécondes.

» On rencontre encore, dans les vignobles d'*Ampuis*, la *doucine*, sorte de Malvoisie, le *fromenteau*, le *maclou* et le *foirard*, espèces peu estimées. Le *gamé*, plant d'un tissu lâche, absorbe l'humidité et est très-productif, mais il donne un vin médiocre. Le *persagne* est plus abondant encore, mais il produit un vin d'un goût détestable. Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne et excellent gourmet, proscrivit, par son ordonnance de 1395, le *persagne* et le *gamé*. Plaise à Dieu que cette sage ordonnance soit remise en vigueur!

» Les vignes de Côte-Rôtie se perpétuent par les provins, et ne se replantent jamais. L'em-

ploi des échalas, comme tuteurs de la vigne, est fort ancien : les Romains en faisaient usage; Columelle en parle. Ceux que vous voyez ont huit à neuf pieds de haut, et coûtent depuis 72 francs jusqu'à 130 francs le cent; ils sont de bois de châtaignier, et viennent du département de l'Isère. Ceux qui sont faits avec de grosses branches refendues, et qu'on appelle *quartier*, sont les plus chers; mais aussi durent-ils plus long-tems, surtout lorsqu'on a le soin de passer au feu le bout qui doit être enfoncé dans la terre.

» *Ampuis* est abrité des vents du nord. Situé à l'orient et au midi, le coteau de *Vangris*, au delà du Rhône, reflète les rayons du soleil et concentre la chaleur sur celui d'*Ampuis.* Un rocher friable et humide, exfolié par le tems, compose le terrain d'où la vigne tire le suc particulier qui distingue ses raisins, et qui donne au vin qu'elle produit ce parfum et ce goût de poix qui plaisaient tant aux Romains. La première qualité se distingue par son feu, sa transparence, sa belle couleur, et l'odeur de violettes ou de framboises qu'elle exhale : le tems corrige la légère amertume qu'on y remarque dans sa nouveauté : cette qualité est produite par les vignobles qui s'étendent le long

du chemin de Sainte-Colombe à Condrieu, jusqu'au ruisseau de *Malprofonde*. Les vignes qui approchent le plus de la crête du coteau, et celles qui sont au dessus du ruisseau de *Font-Jean*, donnent le vin le plus estimé. Les raisins des vignes dont l'aspect est un peu vers le nord, et celles du château *de la Roche*, ne produisent que des vins de médiocre qualité.

» Le vin de *Côte-Rôtie*, l'orgueil de ces cantons, n'est agréable à boire qu'au bout de deux ans; mais il peut se conserver pendant plus de vingt années. Il se dépouille et s'améliore en vieillissant. Il plaît encore après avoir fait usage du vin de Bourgogne, de Bordeaux ou de l'Hermitage; mais on ne peut recourir à aucun de ces vins après avoir bu du *Côte-Rôtie*, a dit un homme qui s'y connaît. S'il fut ignoré de Virgile, qui n'en fait pas mention dans ses *Géorgiques*, Pline en parle, et dans ses propos de table, Plutarque n'oublie pas le vin *empoissé* de Vienne, dont les Romains faisaient grand cas, parce qu'il semblait les rendre *plus forts*. On assure que ces vignes, dont l'antiquité ne peut être mise en doute, ont été apportées de l'orient sur les bords du Rhône par quelque colonie grecque. »

Pendant que l'apologiste des vignobles d'*Ampuis* me racontait leur histoire, je m'étais approché d'un vigneron; mais, devinant la question que j'allais lui adresser, et sans doute par obligeance, l'infatigable M. *** s'est empressé de me répondre. « Ce jet d'un bourgeon que vous examinez avec tant d'attention, m'a-t-il dit, s'appelle *tournevin*, *coq* ou *chargean;* ce coq dissipe d'autant la sève, mais il est essentiel pour amuser le cep. » Il y avait pour moi, dans cette courte phrase, plus d'un mot obscur; néanmoins, j'ai feint de la comprendre, afin de ne pas provoquer une explication qui nous aurait menés trop loin; je commençais à être las d'écouter, et la nuit approchait; nous avons repris la route de Sainte-Colombe, plus silencieusement que je n'aurais osé l'espérer.



N° LXXXIV. — *Septembre* 1819.

HISTOIRE DE VIENNE,

OU

LA LANTERNE MAGIQUE.

Transivi non erat.

Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

Je pressais le pas afin d'arriver avant la nuit à Sainte-Colombe; mais notre course était à chaque instant ralentie par les remarques et les récits de mon intarissable *cicerone*. Déjà l'ombre dérobait à mes yeux les hautes tours de l'église de Saint-Maurice, lorsque nous sommes arrivés à la maison de M. ***. « Je crains bien, m'a-t-il dit de l'air du monde le plus rassuré, qu'à cette heure vous ne trouviez aucune barque pour repasser sur l'autre rive : nos bateliers se hasardent rarement à traverser le Rhône quand la

nuit est venue : devant Vienne et dans une assez longue étendue, son lit est droit et ses eaux coulent avec une effrayante rapidité. Par malheur, Sainte-Colombe n'a pas une auberge; ma maison est petite; elle n'offre guère que l'abri d'une tente : mais lorsque l'on a goûté du sommeil des bivouacs, celui des cabanes peut encore paraître assez doux. » Le plan de mon hôte était arrangé à l'avance; toute résistance, tout formulaire d'excuses eût été inutilement employé. J'ai bien vu qu'il voulait user à son aise d'une de ces occasions de causerie qu'il ne laisse jamais échapper; lui refuser cet innocent plaisir eût été mal reconnaître ses prévenances et son obligeant accueil; asile, souper, lit et longs propos, j'ai tout accepté sans cérémonies, de l'air et du ton dont ils m'ont été offerts. « J'essaierai, m'a dit M. ***, d'abréger la soirée par la variété des plaisirs : après le souper, nous passerons dans la salle de spectacle. C'est ma grange; la place que mes gerbes y occupent laisse un espace suffisant aux spectateurs; d'ailleurs, je suis plus consciencieux que les buralistes des grands théâtres de Paris : je distribue tout juste autant de billets que j'ai de places.

» Je suis à la fois le machiniste, l'auteur et le seul acteur parlant des pièces que je représente; aussi, point d'entr'actes pour les changemens de costumes; jamais la réplique ne se fait attendre, et le rideau se lève aussitôt que la salle est remplie. »

Ma curiosité était plus grande que mon appétit; mon hôte s'en est aperçu, et, quoique la table soit le véritable théâtre des causeurs, il l'a quittée de bonne grâce pour me conduire au *spectacle*. Les habitans de Sainte-Colombe n'ont pas le défaut d'être taciturnes. La grange de M. *** était pleine d'hommes et de femmes; la plupart des choses dont ils s'entretenaient n'étaient pas secrètes, sans doute, car tous parlaient d'une voix haute et claire. Ce bruit s'est apaisé à mon aspect, et s'est changé en chuchotemens; mais, sur l'avis que le spectacle allait commencer, les chuchotemens ont fait place au silence. Un drap étendu sur la muraille, une très-grande boîte de fer-blanc noircie par la fumée et le cercle lumineux tracé sur le drap m'ont rappelé les joies de mon enfance et les merveilles de la lanterne magique.

« Tout le monde a vu le soleil, tout le monde

a vu la lune ; les gens qui ont vu les cornes du diable ne sont pas tous morts, et parmi vous il y en a plus d'un qui l'a tiré par la queue, a dit M. ***. Ce soir, il s'agit d'autres choses : mes tableaux sont vieux, mais le vernis que j'ai mis dessus pour les rafraîchir peut faire croire qu'ils ont été peints hier. Ecoutez !... écoutez !

PREMIER TABLEAU.

Avènement d'Octave.

» Ce jeune homme, de petite stature, dont les membres sont bien proportionnés, le teint légèrement olivâtre, les cheveux châtains, les sourcils un peu rapprochés, le nez droit, les yeux brillans et vifs ; dont la physionomie est ouverte et riante, l'abord doux et les manières gracieuses, c'est l'empereur Auguste, messieurs, lequel eut jadis, à Vienne, un temple, des prêtres, des sacrificateurs. Il a triomphé aux champs de Philippes ; il vient d'envoyer à Rome la tête de Brutus, pour être attachée à la statue de César. Entendez-vous les railleries et les mots piquans qu'il adresse à cette foule de prisonniers qu'on lui amène, et qu'ensuite on égorge par

son ordre? Ce vieux citoyen, qui a combattu pour la patrie et les lois, demande, non la vie, mais la sépulture; *je laisse ce soin aux corbeaux*, lui répond le doux vainqueur. Voici deux prisonniers d'âges différens, attachés ensemble; chacun d'eux s'offre en holocauste, et demande la vie de l'autre; l'un est le père, l'autre est son fils. « Je vous accorde votre demande, ré» pond l'aimable jeune prince; mais à qui don» ner la préférence? Que les armes en décident.» Aussitôt on délie les prisonniers, on rend à chacun d'eux son glaive et son bouclier. Voilà l'amour paternel et la piété filiale aux prises. Qui percera le sein d'un si cher ennemi? Ce n'est pas à donner, c'est à recevoir le coup mortel que chacun d'eux aspire et met sa gloire. Voyez de quel œil curieux et satisfait César contemple ce spectacle et s'en repaît! Enfin, le père, plus adroit, se découvre et se précipite sur l'épée du fils, au moment où celui-ci feignait de l'en menacer; il tombe, il expire. Comme la douleur du parricide innocent est muette, immobile, profonde! ses larmes, sa respiration, et jusqu'aux battemens de son cœur, tout semble arrêté. Le divin Auguste n'avait encore rien vu

de plus digne de ses regards et de la majesté impériale; mais ce plaisir est de peu de durée : le fils, désespéré, s'enfonce son épée dans le cœur, et tombe sur le corps de son père. Auguste n'a plus rien à voir; il se lève, et part pour d'autres plaisirs.

DEUXIÈME TABLEAU.

Clémence d'Auguste.

» Le voilà devant Pérouse. Il a pris la ville, il ne fera grâce à personne : ce n'est pas son humeur. Plusieurs veulent s'excuser sur la nécessité, sur le malheur des tems; le gentil empereur leur ferme la bouche par ces paroles gracieuses : *Il faut mourir!* Avec quel soin il s'occupe à choisir dans cette multitude les trois cents personnes les plus distinguées parmi les chevaliers et les sénateurs! Il les fait mettre à part : ceux-ci seront égorgés, le 15 de mars, devant la statue et en l'honneur de César; pour honorer davantage le divin Jules, il tuera, au même lieu et de sa propre main, le fils aîné de Marc-Antoine.

TROISIÈME TABLEAU.

Apothéose d'Auguste.

» Voilà le vainqueur de Brutus et d'Antoine descendu sous terre dans une petite chambre bien close ; il est enveloppé de la dépouille d'un veau marin. Voyez comme il est abattu, sans couleur et sans forces. Les Romains se sont-ils soulevés? la république est-elle rétablie? la volonté, la majesté des lois ont-elles été de nouveau substituées à la majesté et aux volontés d'un homme? Non; mais le ciel s'est voilé de nuages, quelques éclairs ont sillonné la nue, un orage s'étend sur la ville, chaque coup de tonnerre le fait défaillir; l'orgueilleux dominateur du monde tremble sous la main des dieux.

QUATRIÈME TABLEAU.

Le divin Tibère.

» Il est mort celui qui disait aux autres : *il faut mourir;* une figue bien mûre a tué ce grand exterminateur des Romains. Des sénateurs ont porté sur leurs épaules et au milieu du Champ-

de-Mars ce corps si faible que la vieillesse avait rendu encore plus léger. Le voilà sur le bûcher; le feu va le réduire en cendre. O prodige! l'image éthérée d'Auguste sort des flammes et s'élève vers le ciel. Comment douter du prodige? un préteur l'a vu, un préteur l'atteste. Cent courriers partent à la fois pour porter jusqu'aux extrémités de l'empire la nouvelle de cette apothéose. Tibère, qui n'est encore qu'empereur, mais qui un jour sera aussi dans le ciel, fait élever de toutes parts des temples au dieu nouveau.

» Admirez avec quelle promptitude celui de Vienne est bâti! voyez avec quel zèle les plus illustres citoyens se disputent l'honneur de desservir les autels du dieu Octave. Ce n'est ni la toge, ni la chaise curule, ni le licteur, ni les richesses accordées aux flamines qui les tentent; porter au dessus de la tête la petite verge entourée de laine, marque du sacerdoce, voilà l'unique objet de leur ambition. Pour l'obtenir ils sont prêts à se soumettre aux plus dures privations; à ne parler jamais ni des chèvres ni des chiens; à ne point souiller leurs doigts sacrés

par le contact de la farine ou de la chair crue ; à ne passer par aucune rue, par aucun chemin ombragé de vignes; à ne plus se laver pendant le jour; à ne plus prêter serment. Au tems des Romains, les grands de Vienne étaient on ne peut plus religieux.

CINQUIÈME TABLEAU.

Le gastronome Vitellius.

» Voyez ce gros joufflu, grand amateur de bonne chère : il aime tant la table, qu'il s'y met quatre fois par jour; il va sans cesse furetant à la cuisine; quand il sera empereur, il se fera servir à la fois deux mille poissons et sept mille pièces de gibier. Son nom est *Vitellius;* il vient d'entrer dans Vienne; il donne audience. Voyez comme les nobles, les prêtres et tous les grands personnages du tems se prosternent devant lui. Un coq effarouché vole sur ses épaules et se pose sur sa tête; c'est, disent les uns, un heureux pronostic, et l'annonce qu'il parviendra à l'empire; eh! qui le mérite mieux, disent les autres, que celui qui s'incline jusqu'à terre devant la majesté de Claude; qui le premier a

donné des ordres pour que l'empereur, même avant sa mort, fût adoré comme un dieu; qui a placé parmi ses lares les images dorées de *Narcisse* et de *Pallante*; qui a obtenu de *Messaline* l'insigne honneur de la déchausser; qui baise souvent et avec un respect religieux le cothurne de cette grande impératrice, relique sacrée et précieuse, qu'il porte toujours entre sa toge et sa tunique? En effet, regardez *Vitellius :* il arrive à Rome, il est salué empereur, il monte au Capitole. Mais déjà un autre empereur entre dans la ville : c'est *Vespasien.* Voilà *Vitellius* dépouillé, nu, les mains liées derrière le dos, les cheveux rejetés en arrière, et la pointe d'un poignard sous le menton, afin que son ignominie apparaisse à tous les yeux; on le traîne aux gémonies. Quoi! de tant de personnes qui, dans Vienne, vantaient sa valeur et sa piété, il n'en est pas une qui ne lui jette de la boue au visage, ou qui n'aide à briser sa statue! Au tems des Romains, les grands seigneurs de Vienne étaient des serviteurs très-fidèles. »

M. *** s'est arrêté pour laisser à ses spectateurs le tems de tousser et de causer un peu;

puis, pour que l'entr'acte ne fût pas trop vide et pour se tenir en haleine, il s'est approché de mon oreille, et m'a dit : « On attribue à je ne sais quel personnage de comédie le projet de mettre l'histoire de France en madrigaux, moi, j'ai mis celle de Vienne en tableaux. Il reste toujours, même dans les mémoires les moins fidèles, quelque chose de ce que les yeux ont vu, de ce qui a frappé les oreilles pendant quelques heures. Je ne suis pas l'ordre des événemens d'une manière bien chronologique, je ne charge pas de beaucoup de remarques les récits des faits : éveiller la pensée et la réflexion dans l'esprit de mes auditeurs est tout ce que je veux. Il y en a toujours quelques-uns qui profitent de la leçon; de retour chez eux, ils en font part aux autres : c'est une espèce d'enseignement mutuel. Mais l'entr'acte a duré assez long-tems; les spectateurs ont besoin de repos; je ne veux pas que le sommeil les surprenne. Ecoutez !........ écoutez !

» Nous voici sous le régime féodal : comme on était heureux alors ! C'est ce que vous allez voir.

SIXIÈME TABLEAU.

De mal en pis.

» Voici d'abord deux hauts et puissans seigneurs : l'un est *Hugues de Bressieu;* il vient de vendre à l'autre, *Henry de la Tour, seigneur* de *Vinay*, une famille et sa postérité pour le prix de sept livres viennaises, sur le pied de taillables et exploitables à miséricorde, c'est-à-dire à volonté :

» *Los meyers taillabiles et exploitabiles, cum posteritate eorum, ad voluntatem misericordiam domini Henrici.*

SEPTIÈME TABLEAU.

Le chanoine et son serf.

» La chambre et le lit que vous voyez sont ceux de messire Drodon, diacre et chanoine de Saint-Maurice. Il est vieux ; il va mourir. L'homme noir assis à son chevet, c'est maître Rabolin, notaire apostolique s'il en fût jamais. Le pauvre diable qui pleure aux pieds du lit se nomme Bernard de Rives ; c'est l'homme du chanoine, c'est-

à-dire son serf, son esclave. « Que donnez-vous à l'église de Saint-Maurice? dit maître Rabolin — Je lui donne cinq sous de rente sur mon jardin. — C'est bien peu. — *Item*, je lui donne Bernard de Rives. — Me donner? dit Bernard en soupirant. — N'es-tu pas à moi? reprend le chanoine, dont la colère a ranimé la voix; ne t'a-t-on pas vendu avec le jardin, toi et ta postérité? — Hélas! dit Bernard de Rives, songez que je vous ai servi avec zèle et fidélité, long-tems, bien long-tems : mon travail d'une seule année valait tout l'argent que je vous ai coûté, et je vous ai prodigué des soins que rien ne peut payer. — Eh bien! dit le moribond, qui perd patience, tu les prodigueras à un autre : ils sont si précieux, qu'au moment de paraître devant Dieu je me ferais scrupule de priver les chanoines mes confrères d'un aussi bon valet que toi. Si j'allais t'affranchir, tu serais trop content : je veux qu'on pleure, et non pas qu'on rie à mon enterrement. » Les chanoines étaient alors fort charitables; c'était le bon tems...... des chanoines.

HUITIÈME TABLEAU.

L'évêque allant en guerre.

» Entendez-vous le son de la trompette? C'est un seigneur qui va faire la guerre à un autre seigneur : ils se sont pris de querelle; leurs vassaux vont s'égorger. Les premiers soldats qui s'avancent sont ceux d'un évêque; il marche lui-même en personne.

» Les guerriers qui portent la cuirasse, les brassards, les cuissards et le pot en tête sont tous gentilshommes; ils auront la solde ou l'étape; c'est ce qui s'appelle *dare libram, vel librare nobiles et francos.* S'ils perdent des chevaux, il leur en sera remboursé la valeur : ils ont été convoqués par lettres gracieuses. La multitude qui vient après, armée d'arcs et de flèches, est composée de gens tenus de marcher à leurs dépens : s'ils ne se trouvaient pas au lieu fixé, ils seraient condamnés à de grosses amendes, et contraints de les payer par les plus violentes exécutions : ce sont des vilains. Ceux qui ne sont pas appelés feront, à leurs frais, le guet aux portes des

bourgades fermées de murailles, ou au dehors quand elles n'en auront pas; ils garderont les châteaux pour les seigneurs, auront soin d'en réparer les brèches, d'en entretenir les murs. C'est ainsi que se faisait la guerre au bon tems...... des seigneurs.

NEUVIÈME TABLEAU.

» La grande salle que vous voyez est celle du palais de justice. Béatrix, veuve du dauphin Guigues André, entre, suivie de magistrats en robe. Béatrix vient présider le tribunal, non pour faire violence à la conscience des juges, mais pour les remettre dans le droit chemin quand ils se jettent à côté : alors les juges étaient sujets à se fourvoyer.

» Le petit nain bossu qui s'avance fièrement, l'épée au côté, la toque de velours sur la tête, est un jeune gentilhomme. Il vient présenter requête contre les *sauve-gardes* accordées par les dauphins à leurs sujets. Ces *sauve-gardes*, dit-il, affaiblissent l'autorité des seigneurs, et les empêchent de faire de leurs vassaux tout ce qui leur plaît; ce qui est une grande et criante ini-

quité. Plusieurs juges trouvent la requête fondée; car eux aussi sont seigneurs de villages; mais Béatrix est d'un autre avis; elle a compris que l'intérêt des peuples est le véritable intérêt des princes, et le petit bossu est mis hors de cour. Il s'arrête devant le palais; sa tournure grotesque et ses cris attirent les curieux; il les prend à témoin de l'injustice qu'on lui fait. « Il sied bien aux dauphins de dépouiller ainsi les seigneurs, dit-il à la multitude, eux qui vendent le droit de travailler aux mines, et qui peuvent disposer de tout l'argent qui s'en tire en payant le prix qu'ils veulent y mettre; eux qui tolèrent les juifs et les lombards parce qu'ils leur paient une obole d'or; qui, en certains lieux, leur font payer le droit de péage perçu sur les animaux, et le double aux femmes enceintes; eux qui veulent s'arroger le droit exclusif de la fabrique des monnaies et celui d'en affaiblir ou d'en augmenter la valeur! Vraiment, il ne leur manque plus que de priver l'archevêque de Vienne de la faculté de prendre à crédit pendant cinquante jours tout ce qui lui plaît dans la ville de Romans; aux habitans de Valence le droit de retenir pendant

trois jours les bateaux qui abordent dans leur port; de nous dépouiller de nos droits de lots et ventes, de fournage, de pesage et de leyde sur toutes les denrées qui se vendent au marché; de dispenser nos vassaux de l'obligation où ils sont de fournir les écuries de nos châteaux de foin, de paille et d'avoine; de transporter nos grains au tems de la moisson et nos vins au tems des vendanges; de les autoriser à retenir la part qui nous revient des fruits qu'ils ont recueillis, des gerbes qu'ils ont récoltées; à vendre leurs grains et leurs vins pendant que nous vendons les nôtres, et à nous refuser, lorsque nous voyageons, le logement, le linge de table et les lits qu'ils sont tenus de nous fournir. » Ce discours n'a pas tout le succès que le petit gentilhomme bossu s'en était promis; plusieurs impertinens lui rient au nez. Un séditieux élève la voix, et dit qu'on ferait fort bien d'abolir ces prétendus droits imposés par la force oppressive à la faiblesse opprimée, et tout le peuple applaudit, car dès cette époque Vienne renfermait un grand nombre de ces amis de la justice et des lois auxquels de nos jours on donne le nom de *libéraux*. C'était cependant encore le bon tems..... des gentilshommes.

DIXIÈME TABLEAU.

Andréas et Soffredus.

» Un prélat et un dauphin sont là, tête à tête, dans ce cabinet ; l'un est *Soffredus*, évêque de Grenoble, l'autre le comte *Andréas*. Le dauphin n'a plus d'argent, l'évêque n'en a pas assez ; ils délibèrent sur les moyens de s'en procurer. Ecoutons leur conversation.

» *Andréas*. Comment nous y prendrons-nous ?

» *Soffredus*. Accordons des libertés et des franchises, c'est un leurre auquel les peuples se laissent toujours prendre ; mettre ses sujets à contribution sans qu'ils puissent se plaindre ; paraître favoriser tout le monde en foulant la multitude au profit d'un petit nombre, c'est le but de tout bon gouvernement ; imposer les vices sous prétexte de les réprimer et les favoriser pour les mettre à contribution, voilà le fin de la politique.

» *Andréas*. Sans doute ; un voleur, s'il peut se racheter de sa faute par une bonne somme, n'est plus un voleur, c'est un contribuable.

» *Soffredus*. Les injures, les coups de la part des forts sont très-excusables ; les faibles sont si

paresseux, ils exécutent si lentement et souvent si maladroitement les ordres qu'on leur donne, comment ne pas perdre patience? Je soufflette vingt fois par jour mon valet de chambre.

Andréas. C'est pour cela qu'il ne faut pas mettre le rachat de ces fautes à un prix bien haut : pour des injures, 4 sols, c'est bien assez. Je veux que mes sujets puissent en dire et des plus grosses à meilleur marché que dans les autres Etats : c'est une franchise que je leur octroie.

Soffredus. Faire payer 30 sols les coups, surtout s'ils sont simples; c'est se montrer assez rigoureux. Un membre rompu ou coupé ne vaut pas plus de 60 sols.

Andréas. D'autant plus que les gens qui rompent ou coupent les bras et les jambes sont presque tous à notre service. Quant à l'adultère, je suis vieux; il me semble que c'est un cas fort grave.

Soffredus. Oui et non. Il y a des seigneurs pleins de piété et de bons sentimens qui ne le punissent que d'une amende de 5 sols pour chacun des coupables; nous devons nous montrer plus sévères; les mœurs et la vertu avant tout; 60 sols, ce n'est pas trop.

Andréas. D'ailleurs si le délit est commun, il est rarement découvert.

Soffredus. Nous ne serons pas difficiles sur les preuves. *Si adulterium rationabiliter probatur vel nudus cum nuda inveniatur et hoc possit probari per duos familiares, vel per unum, una cum alio teste fede digno in arbitrio domini sunt.*

Andréas. Prélat chaste et pieux, j'approuve cette taxe; elle est juste, humaine, tout-à-fait honorable. Il est bien entendu que pour tous les cas mon mistral recevra 10 sols, et qu'il m'en sera payé 60, lors même qu'il ne s'agirait que d'une injure de 4 sols, car le *bannum consuetum* ne peut pas perdre ses droits. Quant à ceux qui ne pourront pas se racheter.....

Soffredus. *Si solvere non possunt*, ce sont des coquins incorrigibles qu'il faut mettre à la merci des tribunaux *arbitrio curiæ;* les jeter en prison les pieds et les mains enchaînés, et les fustiger s'il s'agit d'injures; leur couper le nez ou les oreilles, ou les pieds, ou les mains s'ils ont frappé et meurtri quelqu'un; marquer d'un fer chaud pour le moindre vol; rouer, brûler, écarteler vifs s'ils se sont laissés emporter à la colère au point de se révolter contre un gentilhomme

qui les aura corrigés. En fait de justice, il faut être inexorable.

Andréas. J'en donne chaque jour l'exemple ; mes officiers le savent bien. Dernièrement l'un d'eux a fait couper le nez à je ne sais quel misérable soupçonné d'avoir dérobé une grappe de raisin.

Soffredus. Les choses ne se passent pas plus doucement ici. J'ai su du mistral de Vienne que *Hugues Bosquier*, son lieutenant, tient lui-même les condamnés par les cheveux pendant qu'on leur applique un fer chaud ou qu'on leur coupe un membre.

Andréas. Ainsi nous voilà d'accord sur tous les points ; il ne s'agit plus que de rédiger l'édit en bonne forme.

Soffredus. Oui, selon la formule ordinaire : *In nominæ......*

Andréas. C'est cela, c'est cela. Et allons dîner, nous signerons après boire.

ONZIÈME TABLEAU.

Voilà les collégiés de Saint-Sévère qui vont en procession. Admirez leur belle ordonnance, et voyez comme quoi frère Antoine d'Utezieu,

commandeur et recteur de l'ordre de Saint-Antoine, se fait tirer l'oreille pour accompagner la procession, quoiqu'il y soit obligé : c'est que les collégiés sont ennemis des frères prêcheurs de l'ordre de Saint-Antoine, lesquels président à cette cérémonie.

DOUZIÈME ET DERNIER TABLEAU.

» Nous allons finir par la *fête des Noircis*. L'archevêque vient de leur donner un roi ; l'abbesse de Saint-André-le-Haut leur a donné une reine, et l'Hôtel-Dieu un ermite : c'est saint Paul. Il a une bouteille de vin pendue à sa ceinture, un jambon et un pain blanc. Dans un sac sont des cendres qu'il prend et jette à pleines mains aux gens qui se présentent devant lui. Tous ces personnages sont à cheval. Pendant qu'ils défilent, quatre hommes, nommés par l'archevêque, par le chapitre de Saint-Maurice et par le clergé de l'église de Saint-Pierre, parcourent, entièrement nus, les rues de la ville. Ces divertissemens étaient alors aussi décens que religieux : c'était le bon tems des mœurs. »

N° LXXXV. — *Septembre* 1819.

PROMENADE DANS VIENNE.

Quid? vos hanc urbem, domibus et tectis, et conjestu lapidum, stare creditis?

TACITE.

Quoi! vous croiriez que cette ville consiste en maisons, en toits et en un amas de pierres?

Si les bateliers de Sainte-Colombe ne passent pas le Rhône quand la nuit est venue, ils sont disposés à le traverser aux premiers rayons du jour. M. ***, après m'avoir donné l'hospitalité, a voulu être mon guide dans Vienne. « Remarquez, m'a-t-il dit en débarquant sur le quai, appelé *Chemin-Neuf*, que la ville est séparée en deux par la petite rivière du *Gier*. Cette rivière se précipite de rochers en rochers, et passe, avant d'arriver au Rhône, entre les châteaux de *la Bastie* et de *Pipet*, bâtis par les Romains. Remarquez encore que le terrain occupé par Vienne, entre les monts de *Pipet*, de *Saint-Juste* et de *Sainte-Blandine*, est inégal et comme di-

visé dans son élévation en trois zones, dont les deux premières offrent une surface assez unie; mais la dernière ne présente plus, au dessous de la rue *des Clercs* et jusqu'au Rhône, qu'une pente très-rapide. Pour éviter de la gravir, en montant devant nous, prenons à droite, par la rue *des Serruriers*, et commençons notre promenade par la partie méridionale de la ville.

» Nous entrons dans le quartier *des Cloîtres* ou *des Clôtures*. Pendant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne, les ecclésiastiques, ceux de France du moins, vivaient au milieu de leurs concitoyens. Vers l'an 780, Chrodingand, évêque de Metz, obtint du pape, Etienne II, un bref pour obliger les ecclésiastiques à vivre séparés des autres hommes, et surtout des femmes, afin que la vue des objets profanés ne les détournât pas des choses du ciel.

> Par de pareils objets les ames sont blessées,
> Et cela fait venir de coupables pensées.

C'est l'avis de Tartufe, ce fut aussi celui du clergé de Saint-Maurice. Au tems de Charlemagne, il environna de hautes murailles les maisons et le terrain où il prétendait avoir droit de propriété. On ne pouvait y entrer ni en sortir

que par quatre portes. Sur celle du côté d'Avignon fut placée une belle inscription, en lettres onciales, enlevée au frontispice de quelque temple, et qui n'avait aucun rapport avec sa nouvelle destination. Il y avait alors dans les cloîtres beaucoup d'orgueil et très-peu de savoir. Depuis, la science s'y est introduite, mais l'orgueil n'en est point sorti.

» Le chapitre de Saint-Maurice étendit sa juridiction avec les murs de ses cloîtres. L'église paroissiale de Saint-Laurent, la maison des canaux, et même le fort Pipet y furent soumis. Il faut monter trente degrés pour arriver à la cathédrale de Saint-Maurice. Avant d'y entrer, arrêtons-nous un moment devant ce vieux monument de la piété des rois de France et de Bourgogne et des prélats de Vienne. Les deux grandes tours carrées du portail, unies dans le haut par une galerie, leurs tourelles, les statues et les ornemens gothiques qui décorent ce portail, la vaste porte à plein cintre qui ouvre à l'empressement religieux des peuples un accès si facile, donnent à la masse de cet édifice un aspect grave et majestueux. La grâce et l'élégance grecques y sont remplacées par je ne sais quoi de robuste

et de fort qui semble s'accorder mieux avec les idées de puissance et de durée. Ces niches, en grand nombre, ont été pratiquées pour représenter, par des figures mystérieuses la naissance, la vie et la mort du divin auteur de l'Evangile, son ascension et l'assomption de la Vierge; mais le fanatisme religieux et le fanatisme politique ont tour à tour porté la hache sur ces ouvrages qu'une superstition reprochait à l'autre.

» Entre les deux tours, dans ce grand espace, vide maintenant, brillait la statue dorée de saint Maurice. Le baron des Adrets la fit précipiter sur le pavé en 1567. Ainsi sont tombés les bronzes des dieux du paganisme, des empereurs, des rois, des saints, des philosophes et des conquérans : ce qu'apporte le flot de la victoire, son reflux le remporte. L'histoire des hommes n'est guère que celle de leurs folies et de leurs fureurs.

» L'intérieur de l'église de Saint-Maurice a subi, comme l'extérieur, la loi des victorieux : la nudité de ses murs l'atteste. Sa voûte grise, écaillée, présentait autrefois un ciel d'azur parsemé d'étoiles. Ses hautes galeries délabrées étaient bordées alors de belles balustrades. Les

parties qui semblaient le plus à l'abri des coups du fanatisme et de la cupidité, les murs et les colonnes portent en plus d'un lieu les traces du passage de ces passions destructives.

» Le cœur du dauphin, fils de François Ier, est enterré au devant du grand autel, sous une lame de bronze. *Chorier* dit, avec plus de passion que de justice peut-être : *L'Espagne, inégale aux armes du roi de France, employa le poison pour lui voler son dauphin.* L'auteur de l'épitaphe de ce jeune prince appelle l'ame, l'ombre du corps, *corporis ombra*, expression plus payenne que chrétienne.

» Au côté gauche était enterrée Isabeau de Harcourt, laquelle fonda, pour le salut de son ame, treize messes de l'annonciation avec vêpres et complies, solennellement chantées, et sonnerie de la grosse cloche appelée *Porte-Joie;* plus une grand'messe, chantée au maître-autel, avec *les stations et les sonneries accoutumées pour grands seigneurs ou grandes dames.*

» Dans la chapelle de saint Sévère se trouvait le tombeau de l'archevêque Jean de Norris; ce tombeau était de marbre. On en eut besoin pour des réparations, et il fut ruiné : l'avarice dé-

truit plus lentement, mais non moins sûrement que la guerre, et la surpasse en impiété.

» Dans la chapelle de saint Blaise, où nous sommes, était peint sur les murailles le portrait de Pierre de Saint-Marc, gouverneur de Vienne pour Henri III. Les dieux n'aiment pas long-tems, dit Voltaire; il en est souvent ainsi des rois. Saint-Marc tomba dans la disgrâce de son maître. Henri III porta le ressentiment contre cet ancien favori jusqu'à vouloir faire effacer son portrait, mais jamais on n'en put venir à bout; et cette tête, qu'on couvrit plusieurs fois de plâtre, reparut toujours. Le peuple cria au miracle. Ce Saint-Marc était un homme brutal, d'une probité suspecte; il ne méritait pas que Dieu fît en sa faveur un tel prodige.

» La pierre sépulcrale que nous foulons couvre les restes d'un homme et d'une femme faibles de corps, petits de taille. L'un était *très-haut et très puissant seigneur*, messire Guy de Maugiron, et l'autre *très-haute et très-puissante dame*. Ozanne l'Hermite, *son épouse bien aimée*, comme le sont ordinairement toutes les épouses au commencement et à la fin de l'union conjugale.

» Dans la chapelle de sainte Apolline se trouve

le tombeau de ce Bozon qui rétablit le royaume de Bourgogne, s'en fit roi, et régna huit ans : autant valait rester prince.

» Les chapelles de l'église de Saint-Maurice sont au nombre de vingt-quatre. Nous avons déjà parcouru les plus remarquables. Passons aux cloîtres, ou plutôt aux ruines de ces péristiles qui furent environnés de colonnes. A l'entrée de la chapelle de saint Maguelone, qui fait partie de celles des petits cloîtres, furent élevés deux tombeaux, dont l'un renfermait les restes d'une reine de Bourgogne; il prit fantaisie à un sous-diacre de Saint-Maurice de se faire ensevelir dans ce tombeau : on ne sait si ce fut avec la reine, ou si, avant d'y entrer, il l'obligea d'en sortir. Quoi qu'il en soit, le chapitre ne refusa point de satisfaire un désir si profane. Le clergé de Saint-Maurice avait peu de respect pour les reines mortes. Il jeta à la porte de la chapelle des fonts le tombeau d'Ermengarde, douairière de Bourgogne. On ne sait ce que ce tombeau est devenu : long-tems il servit au plus honteux usage dans une maison particulière. Les saintes n'ont pas été plus épargnées que les reines; des mains impies ont dispersé la cendre et les os de

la bienheureuse Philippe de Champteliman, qui, en son tems, rendit la vue à deux aveugles, ressuscita seize morts, et dont les prières furent si agréables à Dieu qu'il ne lui refusa jamais rien.

» Un grand nombre de gens d'église ont été enterrés dans ces cloîtres. Un des plus singuliers fut le chanoine Berlion de Lay qui, en mourant, s'avisa de fonder un anniversaire pour le repos de l'ame de ceux qu'il avait trompés pendant sa vie. *Pro remedio animarum illorum quos in aliquo defraudaverat quo fiet in festo mortuorum.* »

De l'église de Saint-Maurice, mon guide m'a conduit au palais archiépiscopal, qui, dit-on, fut un ancien palais des rois de Bourgogne. Le quinzième concile général y fut tenu, en 1311; pendant sa durée, le pape Clément V résida dans ce palais. C'est là que fut prononcée l'abolition de l'ordre des templiers.

Lorsqu'on dépense beaucoup d'argent, on est sujet à deux inconvéniens : le moins grave est d'en manquer souvent; le pire, c'est de se rendre peu délicat sur le choix des moyens de s'en procurer. *Philippe-le-Bel* avait chassé les juifs de son royaume pour s'emparer de leurs richesses; il leur défendit, sous peine de mort,

de rentrer dans ses états, afin de n'être pas importuné de leurs réclamations : ainsi, par un ordre secret de son conseil privé, il devint riche pour un moment, et injuste pour toujours.

Les trésors des juifs furent bientôt épuisés; ceux des templiers étaient plus considérables; ils possédaient, en outre, d'excellens immeubles, des palais et de vastes domaines, très-bons à confisquer. Deux hommes détenus en prison pour crimes, poussés par la faim et conseillés par la peur, demandèrent à être conduits devant Philippe, à qui ils avaient à révéler d'importans secrets. Le roi les accueille, les écoute, et bientôt les templiers sont arrêtés, tous leurs biens sont saisis.

Pour les perdre, le pape Clément V se ligue avec le roi de France. Des bulles, des commissaires, des inquisiteurs, des témoins circulent d'un bout du royaume à l'autre, et se répandent même en Espagne, en Angleterre, en Italie.

Le grand-maître, Jean de Molai, et le frère du Dauphin d'Auvergne périssent dans les flammes; cinquante-neuf chevaliers sont jetés au feu le même jour, près de l'abbaye Saint-Antoine

de Paris; tous les autres meurent dans les fers ou dans l'exil.

Sur leurs biens confisqués, Philippe reçoit 200,000 livres, Louis-le Hutin, son fils, 60,000. Les frais de la procédure montèrent à des sommes immenses: il fallait bien indemniser de leurs peines et rétribuer largement des personnages tels que le cordelier frère Guillaume, les inquisiteurs, les cardinaux et le pape lui-même, qui, de sa propre bouche, avait interrogé soixante-douze chevaliers.

Squin de Florian, bourgeois de Bezières, et le Florentin Naffodei, templier apostat, qui les premiers donnèrent lieu à l'ouverture de cette riche succession, ne furent point, comme on peut croire, oubliés dans le partage de ce noble butin : au douzième siècle, on se piquait de reconnaissance pour des services de cette nature.

Clément V avait un goût décidé pour le supplice du feu; pendant qu'il était en train et que le concile de Vienne se montrait si bien disposé à seconder l'ardeur de son zèle, il fit condamner les *begghards*, *béguins* et *béguines*, hérétiques dont la folie consistait à acquérir un

certain degré de perfection. Quand ils croyaient y être parvenus, ils s'imaginaient qu'ils n étaient plus soumis à l'autorité des hommes, ni obligés d'observer les commandemens de l'église. Un bon moraliste, un médecin habile auraient, à la longue, pu guérir cette folie, moins criminelle qu'elle n'était ridicule, le pape trouva plus commode de faire brûler ces hérétiques. Le traitement des maladies de l'esprit exige, comme celui des maladies du corps, du tems et des soins, mais un bûcher se dresse en un quart-d'heure, et la guérison qu'il opère est toujours radicale.

Les écrivains du tems ne disent pas que le baron des Adrets fut un homme de grande érudition; il paraît, cependant, que l'histoire de Crocus et celle de l'évêque Marcel ne lui étaient pas inconnues; comme le roi des Vandales, il mettait sa gloire dans la ruine des grandes villes et le renversement des beaux édifices. Pour jeter à terre un des plus magnifiques temples élevés par l'opulente Asie à Jupiter Olympien, le vénérable Marcel avait fait remplacer les colonnes de ce temple par des étançons, à mesure qu'il les coupait; ensuite il fit mettre le feu à ces étançons, et l'immense édifice, privé d'appuis, s'af-

faissa sur lui-même. François de Beaumont fit aussi scier et remplacer plusieurs des piliers de l'église de Saint-Maurice. Le diable, dit l'honnête Chorier, prétendait, en cette occasion, se venger de la même manière dont il avait été offensé; mais il en fut pour sa courte honte : on ne donna pas au baron des Adrets le tems de lui procurer cette joie. Saint-Maurice fut plus fort et plus heureux que Jupiter.

La partie de la ville où nous sommes parvenus s'appelle *Fuissin;* elle fut d'abord un des faubourgs de Vienne. Au tems des Romains, la plaine qu'elle occupe formait le champ de Mars; elle reçut depuis le nom de *Villa Hortensis*, Champ des Jardins.

Le monument le plus remarquable de ce quartier est l'ancienne abbaye de Saint-Pierre, dont les dortoirs étaient si spacieux, qu'ils ont renfermé à la fois jusqu'à 500 moines, tous frais et bien portans. Ces dortoirs ont été renversés, et vous voyez, m'a dit mon guide, ce qui reste maintenant de cette ancienne magnificence monacale.

L'abbaye de Saint-Pierre renferme un musée des antiquités de la ville de Vienne; M. Schneyder, professeur de dessin, en a été le fonda-

teur et le conservateur. Durant quarante ans, cet artiste antiquaire s'est occupé à rechercher, à réunir des bases, des chapiteaux, des fûts de colonnes en marbres précieux, des architraves, des corniches, des frises, des bas-reliefs, des statues, des autels, des urnes, des tombeaux, des mosaïques, des inscriptions. Plusieurs de ces objets méritent d'attirer les regards des voyageurs ; allons faire une petite station au *Musée Schneyder.*

En entrant, j'ai remarqué, au milieu de la salle, un groupe très-gracieux; deux enfans se disputant la possession d'une colombe. Un lézard qui tient un papillon, et un serpent, s'élevant contre le tronc d'un vieil arbre, ont exercé, m'a dit M. M***, la patience de plus d'un docte interprète des figures symboliques.

Un autre objet attire mon attention : c'est un autel à trois faces, dédié aux anges gardiens du paganisme, c'est-à-dire *aux bons génies.* Sur une de ces faces, on voit une corbeille de fleurs; un sacrifice va s'accomplir; l'autel est arrosé de lait, un agneau présente sa tête au couteau sacré..... Heureux agneaux ! vous sentez le coup de la mort, mais vous ne l'avez pas prévu ! vous ne

mourrez qu'une fois, aucune des heures de votre vie n'est troublée par la crainte de la dernière, mais la pensée de l'homme devance cette heure fatale, et mille de ses jours sont plus cruels que celui où il cesse de vivre! Vous n'avez que deux ennemis, l'avarice et la faim; l'homme aussi les redoute, et il a de plus l'ambition, l'orgueil, le fanatisme, armés de supplices, environnés de bûchers, de roues, de gibets, d'archers et de bourreaux, qui le poursuivent la hache, la torche et le poignard à la main; qui le menacent dans les villes, dans les champs, l'attaquent dans les palais et sous le chaume; la justice le frappe, au hasard, de son glaive aveugle; les lois l'environnent de piéges, et du lien social à la chaîne des galériens trop souvent la différence est en faveur des forçats.

Sur la seconde face de cet autel, on voit Léda et son Cygne; l'amour leur lance un trait; ce dard annonce la naissance de Castor et Pollux. La troisième face représente un petit temple et la chèvre Amalthée: la bonne déesse Cybèle eût été une nourrice plus convenable pour le maître des dieux.

Je ne me suis point arrêté devant les chapi-

teaux d'ordre ionique, d'ordre corinthien, d'ordre composite, qui sont ici en assez grand nombre; deux, cependant, ont fixé un moment mon attention : au lieu de volutes ou de feuilles d'acanthe, on y voit des coquillages de mer; ils appartenaient sans doute à un temple de Neptune. Un autel dédié aux *mercs augustes*, une pierre ornée de têtes de bœufs décharnées, des amphores en terre cuite, des mosaïques représentant des poissons et des coquillages et d'autres objets, des bas-reliefs en marbre, une gaîne du dieu Therme, des bases, des chapiteaux, des cippes, des architraves et d'autres morceaux de sculpture, quelques-uns d'un style pur et d'un travail délicat, attestent les soins et le goût de M. Schneyder.

En sortant, j'ai vu dans la cour trois lions fameux, non par le travail, mais par les contes populaires dont ils ont été l'objet. Pour les apporter de Rome à Vienne il ne fallut qu'un ange et qu'une nuit :

Pontificis precibus Roma sunt nocte Viennam,
Nocte una angelica singula lata manu.

a dit Hubertus Suissannæus. Les colonnes, surmontées de lanternes, que supportent ces lions,

de grandeur presque colossale, étaient, dit-on, l'ouvrage de Virgile : dans les siècles barbares, l'auteur des *Géorgiques* passait pour être un grand magicien.

Ces lions ne furent pas mis là seulement pour éclairer les fidèles, mais aussi pour leur apprendre que dans les tems de persécution un chrétien doit montrer leur courage et avoir l'intrépidité de David, représenté ici dans l'attitude d'un jeune homme qui s'efforce de déchirer un lion.

Sur la pierre qui sert de base à l'un de ces lions, on lit l'épitaphe de C. Maximius, marchand de vin à Vienne. Etienne Barlut a fait un beau commentaire sur cette épitaphe, dont plusieurs lettres ont été rompues ou effacées. Où il y avait *vinario*, il a lu *inario;* il prend *ut arium* pour *ossuarium*, et cet *ossuarium* pour un cimetière, d'où il conclut doctement que les gens qui se livraient au commerce des vins consultaient le feu sacré allumé dans les lanternes de Virgile.

Le sol sur lequel l'église de Saint-Pierre a été bâtie, n'est formé que des cendres et des ossemens des fidèles immolés en ce lieu plus qu'en aucun autre de France, au tems de la lutte entre

le paganisme et le christianisme ; l'église est remplie de tombeaux, d'épitaphes et d'inscriptions qui rappellent encore ces jours de confusion, ce mélange de croyances et d'erreurs diverses. Auprès de la chapelle de Sainte-Catherine, une inscription rappelle que Démarius Messulus avait fait vœu d'élever un autel aux nymphes *Matris angustis*, et qu'il avait religieusement accompli ce vœu. Ces asiles étroits et glacés où tant de chrétiens et de païens aspiraient à un éternel repos, *quieti æternæ*, ces monumens consacrés à l'immortel souvenir, *æternæ memoriæ*, de tant de personnages fameux en leur tems, inconnus aujourd'hui, ont vu troubler cette paix de la mort, effacer ces noms dont le bronze avait promis de transmettre la mémoire aux dernières générations. Quand la vanité s'est bien fatiguée à tailler le porphyre et le marbre, à fondre, à battre les métaux pour les forcer de prendre la forme de lettres indestructibles, le tems passe, et du mouvement de ses ailes réduit en poussière le porphyre et l'airain : les talens, les vertus, ont seuls une postérité.

Les inscriptions mises sur les tombeaux des femmes ont plus particulièrement fixé mon at-

tention. Peu de ces monumens, élevés par la tendresse conjugale ou l'amour paternel, annoncent que les femmes ou les filles auxquelles ils étaient consacrés furent *très-belles*, mais presque tous rappellent, avec éloges, que ces femmes étaient très-*douces*, *Dulcissimæ*. Je suis de l'avis des anciens; *bonté* vaut mieux que *beauté :* l'une ne brille qu'au matin de la vie, l'autre répand son charme jusques sur les dernières heures du soir.

Une chaire en pierre est placée derrière le grand autel : on y lit ces mots :

Desinat locum docendi suscipere qui nescit docere.

Les hommes capables d'instruire les autres par leurs paroles et par leurs exemples, devraient seuls en effet avoir le droit de monter à la tribune aux sermons, comme à la tribune aux harangues. Cet avis charitable fut donné dans un tems où il n'était pas besoin de science et de vertu pour aspirer aux prélatures : de nos jours il est superflu; on sait que tous nos évêques sont des Tertullien, des Augustin, des Ambroise, et des Chrysostôme.

Parmi les tombeaux que renfermait l'église

de Saint-Pierre, se trouvait celui de la reine *Gilette*, femme de Hugues, empereur d'Italie. Les plus grandes princesses portaient alors les noms de *Giselle*, de *Gilette*, de *Berthe*, de *Maguelonne*; aujourd'hui nos cuisinières ne répondent pas si on ne les appelle *Delphine*, *Albine*, *Pauline*, *Héloïse*, *Artémise*.

La chapelle de Sainte-Barbe renferme le tombeau de *Jean Marquis*, médecin célèbre, mort en 1435 à l'âge de soixante-douze ans; il fut lié avec Baïf, Ronsard et plusieurs autres beaux-esprits de son tems. Continuateur de la chronologie de *Génébrard*, il a écrit cette chronique en latin.

Nous sommes sortis par la porte d'Avignon : Louis XIII y fit son entrée dans Vienne après la prise de Montpellier : une inscription rappelle cet événement et dit aussi que ce roi, mort en tutelle, se laissait appeler le *Juste*.

De ce côté, les dehors de Vienne sont très-agréables ; les montagnes, en s'étendant vers le sud, semblent s'avancer pour suivre le cours du Rhône. La plaine, riche autrefois des plus nobles monumens de l'architecture, s'est couverte d'utiles vignobles.

Le palais des rois de Bourgogne renferme encore de tems en tems, vers le soir, d'illustres reines, et de grands monarques; *Sémiramis*, *Clytemnestre*, *Jocaste*, *Laïus*, *Agamemnon*, *Œdipe*, viennent y renouveler leurs crimes et leurs fureurs; plus souvent les échos du théâtre répètent les sons de la flûte d'Euterpe et du hautbois des bergers. Les fictions présentes valent mieux que les réalités passées.

On est bien surpris de trouver une porte triomphale d'ordre corinthien à l'entrée de la cour de la comédie. Cet échantillon de l'architecture grecque, au milieu d'un monument à moitié romain, à moitié gothique, présente un rapprochement bizarre, une alliance monstrueuse entre la civilisation et la barbarie. Les travaux pour la construction de la salle ont été dirigés par le même M. Schneyder, fondateur et conservateur du musée des antiquités de la ville de Vienne.

Non loin du théâtre se trouve l'église de *Notre-Dame-de-la-Vie*. Les colonnes corinthiennes de cet ancien monument sont à demi ruinées. Au tems des Romains, on y rendait la justice.

Notre course avait été longue; j'éprouvais le besoin du repos, et l'heure fixée pour mon départ s'avançait; cependant je n'ai point voulu quitter Vienne sans visiter le *fort Pipet*, bâti moins pour défendre la ville que pour la dominer. Ce fort, situé sur un rocher élevé, fut, dit-on, construit par *Manlius*, gouverneur de Vienne, au tems de la guerre entre Sertorius et Pompée, qui lui donna le nom de *Forum Pompeianum*, parce que ce fut Pompée qui donna l'ordre de le bâtir. Les Romains, pour lui donner une forme régulière, l'entourèrent de terrasses et de murs; à l'ouest, ces murs touchaient à l'amphithéâtre; ceux du nord et du midi sont parallèles: au levant le fort présente un front demi-circulaire de trente-huit toises de diamètre. Ce fort a eu pour garnison d'abord des Romains, puis des Francs, puis des Bourguignons; des soldats de l'église, des dauphins, des rois de France, de la république et de l'empire, l'ont occupé et cédé tour à tour; il est revenu à ceux du roi de France, espérons qu'on n'y reverra plus les archers du chapitre, et les hallebardiers de l'archevêque de Vienne.

Du fort Pipet, nous sommes descendus, par une pente assez rapide, jusqu'au faubourg d'Arbot, où m'attendait la voiture qui va me conduire à Lyon.



N° LXXXVI. — *Octobre* 1819.

LES RÊVERIES.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!
VOLT.

Les fatigues du corps rendent l'esprit paresseux : je m'avançais vers Lyon sans souvenir des lieux que je venais de quitter, sans songer à ceux que j'allais visiter ; le refrain d'une chanson de Béranger m'a tiré de cette espèce d'assoupissement, qui pourtant n'était pas le sommeil. Un postillon, dont les sentimens secrets semblaient répondre à ceux que le poète a si bien exprimés, chantait, d'une voix sonore et animée, les couplets si connus qui se terminent par ce souhait de tous les cœurs bien nés : *Salut à ma patrie !*

Volney, et avant lui cet étonnant Voltaire, qui semble n'avoir rien laissé à dire et à penser

après lui, ont supposé qu'une volonté toute puissante avait convoqué l'universalité des nations dans les champs de l'immensité, pour faire à chacune cette première question du catéchisme : *Qu'est-ce que Dieu ?* Que la même assemblée des peuples de la terre soit obligée de répondre à cette autre question : *Qu'est-ce que la patrie ?* Français, Anglais, Tartares, Samoyèdes, s'écrieront à la fois : ce sont les champs où nous avons reçu le jour, où nos mères ont bercé notre enfance, où nous avons aimé, où nous avons souffert ; c'est le rocher de notre rivage, le vieux chêne que nos pères ont planté, le toit de chaume ou de marbre où fut notre berceau, c'est la tombe héréditaire où nos aïeux nous attendent.

Pour les nations libres et civilisées, la patrie est aussi dans les glorieux souvenirs qu'elle retrace ; dans les lois qui rendent les hommes heureux, dans les institutions à l'ombre desquelles ils ont été élevés, dans les droits dont elle leur assure la jouissance. « La patrie, a dit un philosophe du dix-huitième siècle, Jaucourt, est la terre que tous les habitans sont intéressés à conserver, que personne ne veut quitter parce

qu'on n'abandonne pas volontairement son repos, sa gloire et son bonheur. C'est une mère qui chérit tous ses enfans, qui ne les distingue qu'autant qu'ils se distinguent eux-mêmes. Si elle souffre qu'il y ait parmi eux des riches, c'est à condition qu'il n'y aura pas de pauvres; elle veut bien qu'il y ait des grands et des petits, pourvu que les lois protégent le faible contre le fort; même dans ce partage inégal, elle conserve une sorte d'égalité en ouvrant à tous le chemin des premières places. Elle croirait n'avoir rien fait en donnant l'être à ses enfans, si elle n'y ajoutait le bien-être : c'est une puissance aussi ancienne que la société, fondée sur la nature et l'ordre; une puissance supérieure à toutes les puissances qu'elle établit dans son sein, archontes, suffètes, éphores, consuls ou rois; une puissance qui soumet à ses lois ceux qui commandent en son nom, comme ceux qui obéissent; c'est une divinité qui n'accepte d'offrandes que pour les distribuer; qui demande plus d'attachement que de crainte; qui sourit en faisant le bien, et pleure en lançant la foudre. »

Le chef d'une tribut d'Iroquois répondit aux

députés de la colonie française du Canada qui les engageaient à se retirer de l'autre côté de la rivière qui porte leur nom : *Nous sommes nés sur cette terre, nos pères y sont ensevelis, dirons-nous à leurs ossemens : Levez-vous et suivez-nous sur une terre étrangère !*

Les Hottentots, pressés à la pointe de l'Afrique entre leurs féroces ennemis les Caffres et les Européens, plus redoutables à leur liberté, consentiront-ils jamais à s'éloigner du sol paternel où les menacent sans cesse l'esclavage et la mort? L'adage si souvent répété : *ubi benè, ibi patria*, n'est vrai que dans la bouche d'un courtisan ou d'un esclave ; la plupart des habitans de l'Europe ont pu long-tems et peuvent encore sans ingratitude dire comme le juif de Pera : *Si vous me chassez d'ici, que m'importe ! Je secouerai la poussière de mes pieds, et j'irai chercher ailleurs d'autres hommes, avec qui je trafiquerai, qui m'écraseront, que je tromperai, si je puis, et que je quitterai avec autant d'indifférence que je vous quitte.*

L'amour de la patrie naît, se développe avec la raison, et ne s'éteint qu'avec elle ; il embrasse toutes les vicissitudes du présent, toutes les

gloires du passé, toutes les espérances de l'avenir. Le vrai patriote est celui qui peut dire en mourant (avec plus de vérité que le cardinal de Retz) : *Dans les mauvais tems, je n'ai point abandonné la patrie ; dans les bons, je n'ai eu d'autre intérêt en vue que le sien ; dans les désespérés, je n'ai jamais cédé à la crainte.* Triomphes, gloire, honneurs, amis, parens, famille, le mot de patrie renferme toutes ces idées : elle est préférable à tout, parce que ce qui n'est pas elle est moins qu'elle ; on lui sacrifie tout jusqu'à son existence, parce que la ruine de la patrie entraîne celle des citoyens, et la perte de tous les biens dont elle assurait la jouissance.

Mais ont-ils une patrie les peuples esclaves? les hommes qui, au mot de liberté, pleurent et montrent leurs fers, que leurs gouvernemens accablent, que les lois laissent en butte aux outrages du plus fort, qui maudissent chaque jour la terre qu'ils cultivent pour des maîtres durs et avides? Restait-il une patrie à nos aïeux, lorsque les cosaques du sixième siècle, les nobles descendans des Sicambres, vinrent détruire la liberté gauloise ; lorsqu'il était défendu aux laïcs de s'asseoir devant les clercs, à l'artisan, au

commerçant, au laboureur, de passer devant un Sicambre sans le saluer profondément?

Point de patrie sans liberté, mais avec la liberté que la patrie est chère! Quels sacrifices les cœurs généreux ne sont-ils pas prêts à lui faire! « Si vous n'avez pu souffrir la domination d'un homme tel que César, disait Cicéron aux sénateurs de Rome, pères conscrits, supporterez-vous celle d'un homme tel qu'Antoine? Pour moi, je le déclare hautement, jeune, j'ai défendu la liberté, devenu vieux, je ne l'abandonnerai point. J'ai bravé le poignard de Catilina, je ne tremblerai pas devant l'épée de Marc-Antoine; j'irai même au devant du coup qui me menace, si j'ai l'espoir que la compassion de ma mort réveille dans l'ame de tous les citoyens le sentiment généreux qui m'anime, si la douleur du peuple romain doit le porter à briser le joug qu'on lui prépare.

« Il y a vingt ans, pères conscrits, que je disais dans ce même temple : *Quelque jeune qu'il soit, le consul qui perd la vie en servant la république ne meurt jamais d'une mort prématurée.* Changerai-je aujourd'hui de langage, en parlant d'un vieillard qui vient s'offrir en sacrifice?

Que puis-je maintenant désirer de plus glorieux que la mort, si par elle j'affranchis le peuple romain de toute servitude ; si par elle chaque citoyen est heureux ou malheureux, suivant qu'il aura bien ou mal servi la patrie ? »

C'est pour la patrie que *Régulus* retourne mourir à Carthage, au milieu des supplices ; c'est pour la patrie que le roi *Jean*, après la honteuse paix de Brétigny, re ourne mourir dans sa prison à Londres. C'est pour la patrie que les Lacédémoniens *Spertis* et *Buris* quittent volontairement leur pays, se rendent en Perse et se présentent devant Xercès, en lui disant : *Nos compatriotes ont fait mourir tes envoyés ; c'est un grand crime ; nous venons en subir le juste châtiment ; quel que soit le supplice duquel tu nous condamnes, nous voilà prêts à le subir.* Et lorsque Xercès, saisi d'admiration pour une si haute vertu, pardonne l'outrage qu'il a reçu et veut engager *Buris* et *Spertis* à rester près de lui, c'est encore la patrie qui dicte leur réponse. Eh ! comment, disent-ils, *pourrions-nous abandonner notre pays, nos lois, et des hommes tels, que nous venons ici mourir pour eux* !

Une fois allumé, l'amour de la patrie ne sau-

rait s'éteindre ; ce feu céleste vit et se conserve sous la cendre féconde des souvenirs. J'interroge le Cophte, qui traîne sa misérable existence au milieu des décombres de la ville du soleil ; il me répond avec un sentiment d'orgueil : L'*Egypte*, *ma patrie*, *fut la source des lumières et le berceau des sciences*. Le Juif exilé des ruines du Jourdain, errant de contrée en contrée depuis vingt siècles, nourri d'opprobre et de persécutions, se console dans ses religieux souvenirs, et n'entend pas sans joie et sans bonheur vibrer dans l'air le doux nom d'*Israël*.

Née sous le ciel brillant de la Grèce et de l'Italie, la liberté est une plante indigène de ces heureux climats ; le fer des barbares l'a moissonnée : elle a cessé d'ombrager le sol natal ; mais sous cette terre où pèsent ses oppresseurs, elle a jeté des racines vivaces, indestructibles, toujours prêtes à reproduire des tiges nouvelles.

Deux mille ans se sont écoulés depuis que les républiques de la Grèce ont été s'engloutir dans l'océan romain ; vingt siècles ont passé sur la cendre des *Camille* et des *Scipion* ; des mains esclaves promènent la charrue dans les champs où

furent *Thèbes* et *Lacédémone ;* la ville éternelle est remplie de moines et vide de citoyens : cependant la Grèce et Rome vivent dans la mémoire de tous les peuples de la terre ; chaque siècle ajoute à leur gloire, et accroît leur renommée ; leurs monumens sont interrogés par les artistes, leurs livres par les savans, leurs lois par les jurisconsultes de tous les âges, de toutes les contrées. La Grèce n'appartient au reste du monde que par ses solennités olympiques ; ses héros, ses législateurs, ses poètes, *Lycurgue*, *Homère*, *Démosthènes*, *Socrate*, *Miltiade*, *Agésilas*, *Aristote*, ne sont pour nous que des grands hommes ; mais ces grands hommes sont les ancêtres des Grecs modernes, leurs noms vénérés ont été prononcés sur les bords du *Céphise* ou de l'*Eurotas*, répétés par les échos de *Marathon* et du *Taygète*, et déjà les timides habitans de la Morée, relevant leurs fronts avilis et leurs bras chargés de chaînes, se réveillent au souvenir de la patrie, et demandent aux peuples libres des armes et des vengeurs. Chaque aurore semble se lever pour éclairer la délivrance de la Grèce ; dans chaque message ar-

rivé d'orient on croit lire ces mots : Là *Grèce est libre.....*

Cet espoir magnanime des fils opprimés de la brillante Athènes, de la vaillante Thèbes, de la vertueuse Lacédémone, quel homme de bien ne le partage ? Quel cœur généreux ne hâte de toute l'ardeur de ses désirs le jour où un nouveau Flaminius doit annoncer aux Grecs assemblés que, *désormais libres de toute entrave ; affranchis de toute avanie, les Corinthiens, les Locriens, ceux de la Phocide, de l'île d'Eubée et du Péloponèse, les Achéens, les Phtiotes, les Magnésiens, et les Thessaliens, vivront selon leurs lois anciennes et en pleine liberté* !

Egalement déchu de la puissance, mais moins déshérité de la gloire, l'habitant des bords du Tibre guide, d'un air menaçant, l'étranger au milieu des débris de la grandeur romaine : il s'enflamme en lui racontant les vertus et les merveilles du peuple-roi. Du haut du Capitole il montre de loin la colonne Bellica, sur laquelle montaient les consuls pour lancer la flèche vers le pays où Rome envoyait la guerre ; le temple de Bellonne où s'assemblait le sénat pour rece-

voir les ambassadeurs, et prononcer sur la demande du général qui sollicitait les honneurs du triomphe.

Et nous! ne sommes-nous pas les descendans de ces Gaulois célèbres par leur franchise, qui peuplèrent l'Europe de leurs colonies, sans jamais abandonner le sol natal? dont l'apparition sur un coin du globe décidait toujours la victoire; qui condamnaient à mort celui qui arrivait le dernier au conseil, et sur le champ de bataille; qui marchaient au combat couronnés de fleurs; qui vouaient leur épée à la patrie, et leur cœur au culte des femmes, chez qui la porte toujours ouverte à l'infortune, à la faiblesse, à l'étranger, se fermait à regret le soir quand leur hôte n'avait point paru? Ne sommes-nous pas les fils de ces Gaulois parmi lesquels les druides fondèrent la plus ancienne école de philosophie que l'on connaisse dans les annales du monde; de ces Gaulois si long-tems vainqueurs des Romains, et qu'après dix ans de combats, César lui-même ne parvint à vaincre qu'en les armant les uns contre les autres? Chez quel peuple de la terre la voix puissante des souvenirs éveilla-t-elle jamais de plus grandes,

de plus patriotiques pensées, que parmi les enfans de cette vieille Gaule, dont l'origine se perd dans la profondeur des siècles?

Lorsque son esprit est livré aux vagues rêveries; lorsque ses membres sont abandonnés au repos, l'homme n'a qu'une idée confuse de leur force et de leur souplesse. Dans l'absence de la douleur et des besoins, dans le silence des passions, il n'éprouve qu'un sentiment vague de leur énergie et de leur violence. La santé, les douces habitudes de la vie domestique, la société de ses amis, la rencontre de ses concitoyens, les jeux, leurs fêtes, la parure et la richesse du sol, il jouit de tout avec tant de calme qu'il semble n'attacher aucun prix à la conservation de ces biens inappréciables; mais que la fièvre porte le ravage dans ses sens, que ses amis s'éloignent, que la mort menace la mère, l'épouse, l'enfant qu'il chérit, bientôt sa pâleur, ses larmes, ses cris révéleront à tous un sentiment dont on n'avait pas apprécié la profondeur. L'erreur de l'autorité, la méchanceté de ses ennemis, l'iniquité de ses juges, ont fait jeter dans les cachots un savant studieux, un ami de la retraite, depuis plus de trente ans enchaîné par habitude et par

goût au logis domestique ; son esprit méditatif, ses livres, l'ont suivi dans sa prison ; quel changement l'injustice dont il est victime apporte-t-elle à son existence ? Aucun. Cependant vingt-quatre heures se sont à peine écoulées depuis que les portes de fer se sont refermées sur lui, et déjà il redemande à grands cris cette liberté dont il dédaignait l'usage, il est incessamment debout ; il va, il vient, il parcourt en tous sens l'étroit espace qui l'enferme ; lui qui, presque toujours assis ou couché, ne connaissait d'exercice que celui de sa pensée, de mouvemens que ceux de son ame, il n'envie désormais que le bonheur de parcourir la ville ; il a besoin de la vue des champs, de l'ombrage des forêts, et le désespoir est prêt à s'emparer de son ame en songeant qu'on lui ravit un bien qu'il possédait sans en jouir.

Ah ! combien sa douleur, combien ses regrets sont faibles, comparés à ceux de l'infortuné condamné à mourir sur la terre de l'exil ! C'est alors que l'amour de la patrie se réveille en son cœur pour en faire l'éternel supplice ! C'est alors qu'il sent tout ce qu'il perd, et qu'il maudit la cruauté des hommes ! Le jour et la nuit, le ma-

tin et le soir, les fleurs du printems, les moissons de l'été, les fruits de l'automne, les frimas, les neiges, les glaces de l'hiver, tout est pour lui l'objet d'une commémoration douloureuse : tout lui rappelle ce qu'il a aimé; c'est au milieu de ces souvenirs déchirans que se conserve la dernière étincelle de sa déplorable vie.

Philoctète, abandonné dans l'île de Lemnos, aperçoit *Ulysse* et *Néoptolème;* il oublie un moment ses douleurs; il s'avance vers eux en s'écriant : *Dieux immortels! ne vois-je pas deux Grecs?..... Ils parlent..... Cette langue est la mienne.* O mon fils! (continue le héros exilé, en s'adressant au fils d'Achille) *parle, parle encore! que j'entende le doux langage de ma patrie dont mon oreille est privée depuis si long-tems!... Ces vêtemens qui vous couvrent, je les ai portés jadis..... O! étrangers, si vous êtes Grecs, prenez pitié de Philoctète; jetez-moi sur votre vaisseau, à la poupe, à la proue, où vous voudrez, n'importe; ramenez-moi dans notre commune patrie, et que je meure où j'ai commencé de vivre.*

Lorsque la Haine proposait, du haut de la tribune, une loi de proscription : « *Ce n'est pas, disait-elle, la mort de tant de Français que je*

vous demande ; je ne veux que leur exil ; je me contente de leur bannissement ; qu'ils soient déportés et je suis satisfaite. — J'ai acquis le droit de répondre, s'écrie alors d'une voix émue et pleine de douloureux souvenirs, un homme dont les déserts de Sinnamari ont vu couler les pleurs, n'est-ce donc rien que l'exil? Connaissez-vous quelque supplice au dessus des tourmens des bannis? Nul ne les assiste dans leurs infirmités : leurs jours se consument dans l'amertume des regrets ; leurs yeux s'éteignent dans les larmes. » L'exilé vit au milieu d'autres intérêts et d'autres hommes que la prospérité de son pays afflige, que ses revers comblent de joie ; il voit des mains ennemies pétrir le salpêtre, couler le bronze, aiguiser le fer ; on menace sa patrie, il ne pourra ni la défendre, ni mourir pour elle : O! combien, dit le Dante, l'escalier de l'étranger est dur à monter ! qu'il y a de gravier dans le pain qu'il donne !

Vous aviez connu les malheurs de l'exil ; vous aviez subi les tourmens du banni, vous qui les appeliez sur vos compatriotes ! vous le saviez ; ceux dont ils ont reçu le jour vivent encore, et ils sont orphelins ; leurs enfans existent et ils ne

s'entendront jamais saluer du doux nom de père ; leurs cheveux blanchissent, les rides de la vieillesse s'accumulent sur leur front, rien ne les console de vivre, rien ne les aide à mourir; occupés d'une seule pensée, incapables de tout autre soin, on les voit tous les jours, et souvent dans la nuit, assis au rivage des mers, parcourir avec découragement de leurs yeux affaiblis, un horizon sans limites, y chercher le point vers lequel est situé leur pays et la route qu'il faut suivre pour y retourner. La mort est préférable mille fois à cet état d'angoisses et de douleurs, cependant ils la repoussent avec effroi; mourir sans revoir sa famille et ses amis! mourir sans qu'aucun sache, sans qu'aucun puisse dire : *C'est là qu'il repose; c'est là qu'il a cessé de souffrir*! Un pareil sacrifice est au dessus des forces humaines. O hommes! qui que vous soyez, ne le commandez jamais à des hommes quels qu'ils soient; ne l'exigez jamais des criminels eux-mêmes : tuez-les : ne les exilez pas.

J'allais à Lyon; je songeais aux frères *Bacheville*, à cette année déplorable de 1815, que l'histoire a déjà inscrite dans ses sanglantes annales, et mes souvenirs trop fidèles, en retraçant

les crimes de cette époque, me montraient ces deux frères, dès les premiers pas qu'ils avaient faits dans la carrière des armes, prenant rang parmi les braves d'une armée qui restera sans rivale dans les fastes de la gloire : le triomphe de la force et de la fortune n'avait point abattu leur courage; ils quittèrent le champ de bataille, mais après avoir perdu l'espoir d'y mourir. Ces derniers efforts leur sont imputés à crime; des poursuites sont dirigées contre eux; et, cédant aux larmes, aux prières d'une famille dont ils sont l'amour et l'honneur, ils sortent de France en regrettant l'échafaud auquel on avait dévoué leur tête. Pour suivre son frère, plus jeune, l'aîné s'arrache du lit glorieux où le retenaient les blessures qu'il a reçues en défendant le sol français envahi par l'étranger. Les voilà errans dans les divers états de l'Europe, où le feu et l'eau leur sont interdits comme en France; persécutés, poursuivis de forêts en forêts, de cavernes en cavernes, ils vont chercher un asile chez les Barbares, contre la fureur et l'injustice des peuples civilisés; leur noble infortune y trouve du moins des cœurs ouverts à la pitié; l'Arabe les recueille sous sa tante, et panse les

blessures d'un guerrier français, proscrit aux lieux où fume encore le sang qu'il a versé pour la défense de son pays. Les voilà dirigeant leurs pas vers la Perse; ils espèrent y trouver du service; mais combien, à mesure qu'ils s'éloignent de la France, leurs regrets deviennent plus amers! et combien la perte de la patrie se fait plus vivement sentir dans le silence des déserts! Je les vois, préoccupés de la même idée, s'arrêter tout à coup, se regarder les yeux en larmes, et se précipitant dans les bras l'un de l'autre : *Retournons mourir en France*, s'écrient-ils à la fois. Unanimes dans cette résolution, une pensée les arrête : c'est un jugement, ou plutôt c'est la mort qu'ils vont retrouver dans un pays où leur arrêt est prononcé. Détruiront-ils à la fois toutes les espérances de leur famille? Un seul doit se dévouer; s'il périt, il sauve son frère, et laisse un consolateur à ses parens; mais le danger le plus imminent est pour celui qui part, et pendant plusieurs jours, chacun dispute à l'autre ce funeste avantage. Quelle séparation que celle de ces deux frères, de ces tendres amis, dont l'un court au devant de la mort qui l'attend au sein de sa patrie, tandis que l'autre

endurera sur la terre étrangère un supplice mille fois plus douloureux! Voici Barthelemy arrivé en France; il se constitue prisonnier, demande des juges; son innocence, celle de son frère est reconnue : quel messager plus prompt que les vents, plus rapide que la pensée, pourra porter assez tôt cette nouvelle à son frère? Le gouvernement seul a les moyens d'abréger la distance; il les emploiera tous; il s'agit de réparer une horrible injustice, de rendre à sa patrie, à sa famille, à l'armée un citoyen, un fils, un guerrier digne d'eux. Hélas! qu'il est cruel de le dire : il se trouve des hommes pour soutenir que le jugement qui détruit l'accusation solidaire n'établit pas une innocence commune : qu'en acquittant l'un des frères, ce jugement ne prononce point en faveur de l'autre. La voix de la justice reste sans échos; elle n'arrive pas jusqu'au malheureux banni; et, ne doutant plus que son frère n'ait péri, que la sentence qui les proscrit n'ait été confirmée, le désespoir l'égare; sans projets, sans ressource, épuisé de douleurs, de fatigue et de misère, il chancelle et tombe non loin des murs de *Bassora*. Déjà les sables du désert s'accumulent sur le corps du

guerrier expirant; ils n'ont point encore atteint sa paupière; il la soulève avec effort; ses derniers regards se tournent vers la France; ses derniers mots sont ceux qui venaient de frapper mon oreille : *Salut à ma patrie !*



N° LXXXXVII. — *Octobre* 1819.

HISTOIRE DE LYON.

—

Non affermi l' incerto,
Non muti il certo.
BALTH., *Varienti.*

Ne pas affirmer ce qui est douteux,
ne pas taire ce qui est vrai.

J'AI été distrait de l'histoire contemporaine et porté brusquement vers les tems anciens par une dispute très-animée entre un jeune homme nouvellement sorti des bancs de l'école et un vieux pédagogue.

Il s'agissait de savoir quelle était l'époque de la fondation de Lyon, et à qui cette fondation était due ; l'homme de l'ancienne barbe citait les auteurs, et le docteur imberbe en appelait à la raison, qui, selon lui, tire son autorité de sa force et non pas du nombre des années. « Com-

ment, disait le pédagogue, pouvez-vous refuser à Plancus Lucius Munatius l'honneur d'avoir été le fondateur de Lyon, quand l'histoire nous dit à quelle époque et à quelle occasion il bâtit cette ville? Ce fut, vous devriez le savoir, pour donner asile aux Viennois, chassés de leur ville par les Allobroges. A l'aide de ces Viennois, réfugiés au confluent du Rhône et de la Saône, et des soldats des légions, que le sénat romain fit désarmer, après la guerre de Modène, Plancus éleva les murs de Lyon, il y a maintenant, tout juste, mille huit cent soixante années, car ce fut quarante et un ans avant la naissance du divin fils de Marie. — Je ne doute point, a repris l'écolier, que la ville n'ait été agrandie d'abord par Plancus, pour loger les Viennois, ensuite par le triumvir *Marc-Antoine*, pour s'y loger lui-même; car il n'était pas homme à habiter une chaumière; et quoiqu'il eût deux fleuves à sa disposition, il fit encore conduire à Lyon, par des aqueducs immenses, les eaux nécessaires à sa table et à ses bains. Je veux que cette ville ait dû au gendre d'Octave les quatre grands chemins qui conduisaient, l'un aux Pyrénées, par les Cévennes et l'Auvergne;

l'autre au Rhin, par la Bresse et la Franche-Comté; le troisième à l'Océan, par le Beauvoisis et la Picardie; et le quatrième à Marseille, en traversant la province Narbonnaise. Je suis prêt à convenir que Lyon dut à l'empereur Auguste, qui y résida trois ans, des palais, des bains et de nouveaux aqueducs; mais je soutiens que si les Romains improvisaient des flottes, ils n'improvisaient pas des villes. Lyon ne se serait pas élévée dans le court espace d'un demi-siècle au rang de métropole des Gaules, si, bien avant Lucius Plancus, elle n'avait déjà existé.

» Comment croire, en effet, que la pensée de bâtir une ville dans un lieu aussi favorable à la défense et au commerce ne fût pas encore venue aux Gaulois? — Mais, jeune homme, savez-vous quels gens furent les Romains? quelle était la puissance et les vertus des Plancus, des Marc-Antoine, des Agrippa, des Licinius, des Auguste, des Tibère, des Caligula, des Claude, des Domitien, et de tant d'autres généraux, consuls et empereurs, qui protégèrent Lyon après y avoir séjourné quelque tems, ou seulement pour l'avoir vue en passant? — Vraiment, reprit l'écolier, quiconque

a lu Tacite et Suétone ne connaît que trop vos Césars. Par exemple, votre Licinius, receveur des impôts, surnommé *Encelade* à cause de ses exactions, ayant trouvé que les taxes annuelles se payaient chaque mois par douzième, dans les Gaules, s'avisa de faire l'année de quatorze mois, afin d'en avoir deux pour lui. — Voilà comme l'on calomnie les plus honnêtes gens ! s'est écrié le vieux professeur; cet or, il le remit à l'empereur : c'était pour ôter aux Gaulois les moyens de se révolter qu'il le leur enlevait. — Il le dit du moins, mais un peu tard, après avoir été découvert; la ruse vint alors au secours de l'avarice. Quant à Plancus...... — Allez-vous aussi calomnier la mémoire d'un personnage consulaire ? d'un orateur habile, disciple de Cicéron, qui combattit sous César l'Africain Juba ? — Et même le Romain Scipion. — Qui se mit en devoir de faire la guerre à Marc-Antoine, auquel il donnait bravement le nom de *brigand abject* et *corrompu*. *Perditus abjectusque latro* ? — Peu de tems après il se rangea sous les bannières de ce voleur, — qui fut consul l'an de Rome 712 ? — Et obtint des décemvirs la faveur de faire ins-

crire sur les listes de proscription Plotius Plancus, son frère, afin de mieux ressembler à Lépide ; ce qui fit dire aux Romains indignés : *De Germanis, non de Gallis triumphant consules.* — Qui, fidèle à l'amitié, suivit Antoine en Egypte ? — Où il l'abandonna, après avoir été son courtisan et son bouffon, pour passer dans le parti d'Octave, auquel il proposa d'accorder le titre d'Auguste, digne récompense de tant de meurtres et de proscriptions. — César le nomma censeur ? — En fut-il moins méprisé ? Lucius Domitius, simple édile, l'ayant rencontré, ne le força-t-il pas à lui céder le haut du pavé ? Nous avons lu notre Suétone. — Dans ce cas, vous savez qu'il fut appelé sage, *Sapiens*, par Horace ? — Parole de poète : Sénèque cite ses maximes sur l'adulation et l'art de flatter la puissance. J'ai même appris que cet honnête Lucius Plancus Munatius fit proscrire son frère Plotius Plancus ; que celui-ci, caché dans une maison sur le territoire de Salerne, fut trahi par l'odeur des parfums dont il se servait : que ses esclaves furent mis à la torture, et refusèrent de le trahir. Plotius, admirant leur constance, mit fin aux tourmens

qu'on leur faisait endurer en se nommant et tendit généreusement la gorge à ses assassins. — Fort bien. Je vois que vous vous souvenez de ce que vous avez appris hier, mais vous ne nous direz pas aussi couramment, je le parie, ce qui s'est passé à Lyon pendant les règnes des rois bourguignons, ni lorsque cette ville fut soustraite à l'autorité de la couronne du successeur de Clovis pendant les guerres des Vaudois ; ni sous le gouvernement de ses archevêques ; ni après que cette ville fut rentrée de nouveau sous la domination des rois de France ; car ces choses-là ne s'enseignent pas dans les écoles ; Suétone et Tacite n'en ont rien dit. — D'autres en ont parlé, a répondu l'écolier en souriant ; vous voulez, je le vois, me faire subir, devant ces messieurs, un petit examen sur l'histoire de mon pays. Je suis prêt à m'y soumettre, si ce passe-tems, que vous voulez leur donner, peut être de leur goût. » Le jeune homme, ayant recueilli et obtenu tous les suffrages, a continué en ces termes :

« Il est dans l'histoire des empires, et plus encore dans celle des villes, une foule d'événemens dont la connaissance n'est propre qu'à sa-

tisfaire une vaine curiosité. Je ne m'y arrêterai pas. Ceux qui se lient à des questions d'intérêt général et peuvent servir à résoudre ces questions, me paraissent seuls mériter d'être conservés. Qu'importe de savoir que l'on battait monnaie à Lyon au tems des Romains, et que les légions, destinées à tenir en bride les Gaulois, y avaient leurs quartiers? d'apprendre qu'Octave est venu dans cette ville à l'occasion d'une irruption des Sicambres et de la défaite de Lollius? que Drusus, fils de Livie et de Tibère, y fit la dédicace du temple d'Auguste le jour même où naquit son fils, *Tiberius Claudius Drusus*, qui devint empereur et mari de Messaline? que malgré les plaintes du sénat romain, où siégeaient déjà tant d'étrangers, ce Claude, à la fois stupide et féroce, en augmenta le nombre en élevant Lyon au rang des colonies romaines? qu'en haine des Viennois qui tenaient le parti de Galba, Lyon resta fidèle à Néron? qu'elle sollicita Valens pour l'engager à détruire la ville de Vienne? que Lyon se déclara contre Sévère et pour Albin, qui, défait à Trévoux, s'y réfugia et s'y coupa la gorge? que Magnance, après avoir assassiné Cons-

tance, son bienfaiteur, et s'être fait proclamer empereur, vint résider à Lyon? Ces faits, et mille autres semblables, sont peu dignes de fixer l'attention, parce qu'ils ont été sans influence sur les destinées des hommes; d'ailleurs, leur souvenir n'est pas assez présent à la mémoire des peuples pour servir d'avertissement, si, dans le cercle d'événemens où roule le monde, des circonstances pareilles et des hommes tels que ceux-là venaient à se présenter de nouveau. Mais signaler les tyrans, montrer par quels traits ils se décèlent, de quel point ils partent, et dans quelles routes ils s'engagent pour arriver au comble de la folie et des forfaits; mais opposer à ces spectres cruels l'image consolant et les actions de quelques bons princes : ces hautes leçons de l'histoire ne saurait trop se répéter pour l'instruction des peuples. Ainsi quand les nations gauloises, impatientes d'un joug que l'avarice romaine rendait chaque jour plus pesant, cherchèrent à se lier aux Sicambres, un Tibère, un Borgia, aurait attiré leurs chefs dans un piége pour les y égorger : Drusus les invita à une fête; par des explications, par des promesses sincères et qu'il rem-

plit avec bonne foi, il calma les esprits, dissipa l'orage et devint l'amour et l'espoir de la Gaule. Voilà le prince dont il faut se souvenir.

» Caïus, après avoir épuisé par ses folles profusions les trésors amassés sous les deux règnes précédens, arrive à Lyon : combattre les Germains est le prétexte de son voyage; obtenir de l'argent en est le but. Il met à l'encan les meubles de son palais, en fixe la valeur selon qu'ils ont plus ou moins long-tems servi à Germanicus son père, à sa mère Agrippine, à l'ivrogne Marc-Antoine, à l'impudique Cléopâtre. Il force les plus riches de Lyon et de la Gaule à les acheter au prix réglé par son extravagante avarice. A l'occasion de son troisième consulat, il taxe lui-même les principaux de la ville, ainsi que ceux de la province, et reçoit publiquement et de ses propres mains, à la porte de son palais, ces contributions forcées qu'il appelle des présens : voilà le tyran qu'il ne faut pas oublier; dès-lors il fut facile de prévoir que l'auteur de si honteuses rapines insulterait un jour à la mémoire de sa mère et de ses aïeux; qu'il ferait tuer son frère, empoisonner sa tante et forcerait Silanus, son beau-

père, à se couper la gorge; qu'à la mort de Drusilla, sa sœur et sa concubine, il punirait comme un crime capital le bain, la nourriture, le sourire; forcerait le Romain, sous peine de lui manquer de respect, à rester pendant quelque tems sans se couper les cheveux, sans se raser la barbe; et que passant de l'extravagance à la cruauté, il ferait dévorer par des tigres, scier en deux, couper en morceaux, les hommes qui ne vanteraient pas assez hautement son bon goût dans l'ordonnance des fêtes, ou qui ne jureraient pas par son génie. *Qu'on les tue de manière qu'ils sentent la mort*, devait être le refrein de celui qui disait *ce qu'il y a de plus louable en moi c'est l'impudence; c'est de ne rougir de rien.* Il ne fallait pas être grand prophète pour prédire qu un jour cet homme, après s'être rassasié de toutes les débauches, souillé de tous les crimes, se jugerait digne d'être adoré; qu'il se ferait ériger un temple, dresser des autels; qu'il aurait des prêtres et des dévots, lesquels dénonceraient comme impies, et feraient punir comme sacriléges les hommes assez incrédules et séditieux pour mettre en doute la divinité de CALIGULA.

» Quand, dominé par le besoin de céder à des passions perverses, mais craignant de se découvrir aux regards d'Auguste, Tibère alla cacher sa vie à Rhodes, ses jours semblaient consacrés à l'étude des lettres et de la philosophie. Mais, dans le secret des nuits, il se livrait à ses penchans pour les voluptés et à la cruauté, leur compagne ordinaire. *Ne iis quidem annis quibus Rhodi specie secessus exulem egerit, aliquid quam simulationem et secretas libidines meditatus.*

» Lorsque Domitien eut échoué dans le projet de s'emparer du commandement des légions de *Cercalis*, pour faire la guerre à son père, et se faire déclarer empereur, il se retira à Lyon, feignit de se tenir éloigné des affaires, parut se livrer entièrement aux belles lettres, affectant une grande modération et beaucoup de retenue dans ses mœurs, afin de dissiper entièrement les soupçons que sa conduite précédente avait dû faire naître. L'hypocrisie est le trait le plus profond et le plus ordinaire du caractère des tyrans; si la maxime *qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner était vraie*..... Mais c'est un blasphème contre la royauté, sorti de la bou-

che d'un tyran et à l'usage de la tyrannie. Titus et les Antonnius furent francs et sincères; Louis XI et Louis XIII surent dissimuler, qui osera dire qu'ils surent mieux gouverner que Louis XII et Henri IV? Les bons princes ont aussi des maximes de gouvernement. Trajan disait qu'*un empereur, semblable au soleil, doit tout échauffer, tout vivifier par ses bienfaits;* il joignait l'exemple au précepte, diminuait les impôts, et comblait de biens ceux qui avaient le mieux mérité de la patrie. Mais de telles maximes ne sont à l'usage que des rois philosophes; les seuls dont les pensées soient vastes et les sentimens généreux. La dissimulation est une des conditions du pouvoir, lorsque le cœur du monarque est corrompu, et quand son esprit est sans élévation.

» Il est des choses que les changemens opérés par le tems dans les idées, et la longue distance des siècles, ne permettent pas d'expliquer. Marc-Aurèle, prince tolérant et philosophe, fut contraire aux chrétiens : son fils, le sanguinaire, l'infâme Commode, les traita d'une manière favorable.

» La plus cruelle folie des tyrans, c'est de

faire porter aux hommes la peine des caprices du sort : après la mort de Pertinax, Albin et Sévère se disputent l'empire ; celui-ci est proclamé empereur par les légious d'Illyrie ; celles de la Bretagne nomment Albin ; la fortune le seconde dans les Gaules ; Lyon se déclare en sa faveur ; mais aux plaines de Trévoux il est vaincu par son compétiteur. Après sa défaite, Lyon a le courage de lui ouvrir ses portes. Aussitôt la perte de cette grande cité est jurée par l'impitoyable vainqueur ; les habitans, passés au fil de l'épée, et la ville, renversée de fond en comble, ne présente plus qu'une montagne d'ossemens, de cendres et de ruines. Dix-neuf mille hommes, sans compter les femmes et les enfans, périrent dans cet horrible massacre. Cependant l'auteur d'un si détestable forfait a trouvé de son tems des flatteurs, et des apologistes dans la postérité ! ! L'état de Lyon devint si déplorable, que Caracalla ne voulut point s'y arrêter, et que les gouverneurs romains l'abandonnèrent pour le séjour de *Trèves* et de *Cologne*. Il fallut un siècle et demi pour que Lyon pût sortir de ses décombres. Alors cette ville devint, pour la seconde fois, la métropole

d'une des quatre divisions de l'empire ; cette division comprenait la Grande-Bretagne, les Gaules et l'Espagne.

» Sous les empereurs, Lyon fut encore prise d'assaut et pillée ; cette fois ce fut par les Allemands, qu'avait appelés *Arbetio*, général romain. Selon la vieille loi des brigands victorieux, les Allemands allaient mettre le feu à la ville ; elle fut sauvée par le grand Julien, qui leur coupa la retraite, en s'emparant des défilés des montagnes, où il les extermina presque tous.

» *Sidonius Apollinaris* fut évêque, et mourut saint ; mais il avait commencé par être parjure et traître. Quoique fils d'un préfet du prétoire, et natif de Lyon, il livra cette ville à Théodore II, roi des Visigoths.

» Odoacre détruisit jusqu'au nom romain. Lyon, Arles, et plusieurs autres villes des Gaules avaient été jusqu'à lui gouvernées par des préfets du prétoire. Ce gouvernement cessa, vers l'an 476, pour faire place à celui des Bourguignons, qui exista pendant 556 ans ; la durée du gouvernement des Romains n'avait été que de 517 ans.

» Le premier roi de Bourgogne, auquel Lyon

fut soumis, Gunderic, n'y régna que deux ans. Les règnes de ses successeurs ne présentent qu'une longue liste de fils, de frères, d'oncles et de neveux, qui s'entre-égorgent. Gondebaud fait massacrer Chilperic, et ensuite son frère Gondegisille, dans une église de la ville où il s'était réfugié. Sigismond et toute sa famille, renfermés dans un château auprès d'Orléans, y périssent par ordre de Clodomir ; à son tour Clodomir, roi d'Orléans, est tué, dans un combat, par Godemar, frère de Sigismond. La reine Brunehaud fonde des monastères, et à l'instigation d'Arrigius, archevêque de Lyon, elle fait massacrer saint Didier, archevêque de Vienne.

» Un de ces rois bourreaux s'avise d'être législateur : au lieu de mêler, de fondre ensemble les deux peuples pour n'en faire qu'une seule nation, Gondebaud semble vouloir perpétuer leurs divisions, en faisant juger les Gaulois d'après les lois romaines, et les Bourguignons selon leurs anciennes coutumes. Ces lois gombettes, où la justice fut quelquefois respectée, renfermaient cependant des dispositions dignes de la barbarie de ces jours de ténèbres et de con-

fusion : celui qui volait un chien était obligé de lui lécher publiquement le derrière ; quiconque dérobait un épervier était tenu de payer six écus d'or au propriétaire et deux au fisc, si mieux n'aimait se laisser manger par l'oiseau féodal cinq onces de chair sur l'estomac : car alors la chair palpitante, prise sur un homme vivant, était estimée un peu plus de seize écus d'or la livre, poids de marc. Les personnes libres, pour se distinguer des serfs, ne sortaient jamais sans avoir un épervier sur le poing. Depuis elles ont préféré l'épée ; un homme comme il faut doit toujours être menaçant : soit qu'il porte avec lui un animal en état d'arracher les yeux aux passans, ou une arme propre à percer le sein de ces *vilains*, de ces *communs*, qui savent faire croître des blés, tisser des étoffes, convertir le bois, la pierre, et les métaux en meubles et en ustensiles, mais qui ne savent pas se ranger assez vite pour laisser passer un homme qui vit noblement sans rien faire.

» Aux premiers rois de Bourgogne succédèrent, dans la souveraineté de Lyon, les rois de France de la première race : Childebert, roi de Paris, Thierry, petit fils et pupille de Brune-

haud, Charles Martel, Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Pépin et Charles-le-Chauve. Cette souveraineté fut ensuite usurpée par Boson, qui se fit couronner roi de Provence, et transmise à son fils, roi d'Arles, surnommé Louis-l'Aveugle. Elle resta un moment entre les mains des empereurs allemands, et tomba dans celles des archevêques de Lyon, qui la retinrent pendant plus de trois siècles.

» Sous les rois de la première race, Lyon fut prise par une armée de Sarrasins, venus d'Espagne, qui renversèrent les églises, les murailles de la ville, une partie des maisons, et passèrent au fil de l'épée un très-grand nombre d'habitans. Le reproche que le clergé a toujours mérité le moins, c'est celui d'être trop soumis à la puissance temporelle. Agobard, archevêque de Lyon, prit parti contre Louis-le-Débonnaire, et fut un des principaux moteurs de sa déposition ; il se déclara pour les fils de cet empereur révoltés contre lui, et fit de leur conduite une apologie, commencant par ces mots : *Ecoutez, nations de la terre ! que toute l'étendue de l'univers, du levant au couchant, du septen-*

trion au midi, sache que les enfans de l'empereur ont eu raison de se soulever contre leur père !

» Louis ayant été rétabli sur son trône, Agobard s'enfuit en Italie ; il fut déposé canoniquement au concile de Thionville, et cité au parlement de Tramoyé, où il ne comparut point. Ce qui ne l'empêcha pas de remonter sur son siége quelques années avant sa mort, et d'être reconnu saint : en ce tems là on en faisait beaucoup. Agobard était le quarante-troisième archevêque de Lyon, et le vingt-sixième saint fourni par le siége épiscopal de cette ville.

» Les saints sont devenus beaucoup plus rares par la suite ; on n'en compte que deux après Agobard. Aujourd'hui l'église catholique toute entière n'en renferme pas un seul, bien reconnu pour tel par les experts en canonisation.

» Agobard s'était plaint de la protection accordée aux juifs. Mais Charlemagne, prince éclairé, n'en tint compte, et laissa les enfans d'Israël continuer à chanter, d'un ton nazal, les Psaumes de David, et faire leur sabath dans la synagogue de Fourvire.

» Lyon devint, en 856, sous Charles, fils de

l'empereur Lothaire, la capitale du royaume de Provence, situé entre les Alpes, le Rhône et la mer.

» Lyon cessa de faire partie des villes soumises aux descendans de Charlemagne, en 879, pour passer sous la domination de Boson. Vingt-trois prêtres dépouillèrent, au nom de Jésus-Christ, le prince légitime en faveur d'un usurpateur; ils le choisirent, d'une voix unanime, après avoir consulté Dieu et invoqué les saints: du moins telle fut leur déclaration. Aurélien, qui le premier prit le titre d'archevêque de Lyon, eut grande part à cette élection, et ce fut lui qui couronna le nouveau roi, dans l'église de Saint-Etienne. Le royaume que lui firent les vingt-trois prélats, comprenait la Franche-Comté, la Suisse, la Savoie, le Dauphiné, la Provence, une partie du Languedoc, le Vivarais, le Lyonnais, le Mâconnais et la Bresse.

» Depuis l'abaissement de la majesté royale, dans la personne de Louis-le-Debonnaire, l'autorité des prélats s'accrut chaque jour. Aurélien, qui survécut à Boson, assembla les évêques à Valence, et Louis, fils de ce prince, fut choisi

pour lui succéder, par ceux qui avaient élevé son père sur le trône.

» Enfin, à la mort de Rodolphe, roi de Bourgogne, Buchard, son frère, archevêque de Lyon, retint pour lui cette ville et une partie du Lyonnais, comme étant l'héritage de sa mère Mathilde. De cette époque date la souveraineté, que les archevêques de Lyon ont exercée, d'abord comme fondataires de l'empire, ensuite comme ayant, à prix d'argent, succédé aux droits des comtes de Forez.

» Le premier soin de ces monarques à tonsure fut de se fortifier. Ils bâtirent le château de Pierre-Scise, et s'y retirèrent. L'archevêque *Halinard*, dont les historiens vantent l'humilité, refusa de prêter serment à l'empereur Henri III, qui l'avait fait nommer, donnant de son refus cette raison théologique : *Qu'il est défendu, par les commandemens, de prendre en vain le saint nom de Dieu*. Les jésuites auraient bien dû canoniser l'archevêque Halinard ; je le recommande à leurs prières.

» *Humbert*, qui lui succéda, se montra moins scrupuleux sur l'article du serment, le prêta,

et fit construire un pont sur la Saône. Quoiqu'il ne soit pas saint, pour cette bonne action je lui garde une place dans mon calendrier. Pendant qu'il gouvernait Lyon et son église, le légat du pape Victor assembla un conseil dans cette ville. Quarante-cinq évêques et vingt-cinq abbés s'y déclarèrent coupables de simonie : Baronius le dit, il faut l'en croire. Peu de tems après, Humbert lui-même fut accusé et déposé comme simoniaque ; autant en arriva à Manussés, archevêque de Reims. Dans le onzième siècle les gens d'église aimaient beaucoup l'argent.

» Sous l'archevêque *Falce*, la fête de la Conception immaculée fut introduite à Lyon par saint Anselme : c'était une nouveauté. Saint Bernard et d'autres saints, écrivent contre cette fête : selon eux, Jésus-Christ seul, étant conçu du Saint-Esprit, avait le droit d'instituer cette fête ; je serais assez de l'avis de saint Bernard, si l'église latine n'en eût pas décidé autrement ; mais, fils soumis et respectueux, j'adopte cette fête consacrée, depuis sept siècles, par la dévotion des fidèles.

» Les archevêques de Lyon exerçaient depuis

cent vingt-six ans leurs droits de souveraineté, lorsqu'il prit fantaisie à Guy, comte de Forez, de les leur disputer : il entre à main armée dans la ville, force l'archevêque Héraclius d'en sortir, et fait hommage de ses terres à Louis-le-Jeune, roi de France, non par amour pour ce prince, car Guy n'aimait personne ; mais pour mettre son usurpation à couvert sous une protection si puissante. Les princes légitimes n'ont pas toujours détrôné les usurpateurs. Les choses s'arrangèrent à l'amiable : Guy rendit une partie de ses usurpations, et garda l'autre ; ils partagèrent les leydes, les péages, les ponts, les gens à pendre ou à envoyer aux galères.

» Ce partage se fit, selon l'ancien usage, aux dépens du peuple ; il murmura et paya. L'archevêque, regrettant ce qu'il n'avait pas repris, et le comte ce qu'il avait rendu, la guerre recommença. Elle finit, quand de part et d'autres on fut bien fatigué, bien épuisé ; une trève, un accommodement furent faits, afin de pouvoir reprendre haleine et se mettre en état de recommencer. Les chanoines de Lyon y gagnèrent la qualité de *comtes*, dont il n'est point parlé dans l'Evangile ; mais l'Evangile

est trop ennemi des grandeurs et des richesses; l'humilité qu'il recommande, la pauvreté dont il fait état n'étaient déjà plus en honneur au douzième siècle. Valdo, riche marchand de Lyon, dut se repentir d'avoir été effrayé de cette menace : *Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume des cieux qu'à un chameau* (c'est-à-dire à un cable) *de passer par le trou d'une aiguille*. Il vendit ses biens, persuada à plusieurs de ses amis d'en faire autant, et, devenus pauvres comme les apôtres, ils se mirent à prêcher comme eux. Jean de Bellesme voulut leur imposer silence : ils en prirent occasion de se déclamer contre les mœurs, l'ignorance et la richesse du clergé, qui en effet était alors très-riche, assez ignorant et passablement débauché. Cette petite querelle finit par une horrible guerre : elle dura vingt ans, et donna le jour au monstre de l'inquisition. Vingt ans après cette souveraineté des archevêques fut l'origine de longs troubles entre les habitans et l'église de Lyon, qui finit par rentrer sous la domination des rois de France.

» La cause universelle des révolutions et des révoltes, l'énormité des taxes et les violences

exercées pour les recouvrer, soulevèrent les Lyonnais contre les officiers de l'archevêque, chargés de la perception des droits sur les denrées qui se débitaient au marché. Une transaction entre l'archevêque et les habitans pouvait d'abord tout apaiser. Mais cet accord dura peu. Les officiers du clergé cherchaient et trouvaient chaque jour de nouveaux prétextes pour inquiéter et tyranniser le peuple. Il perdit patience, courut aux armes, et nomma les plus notables pour veiller à la sûreté de tous. Ce fut le premier pas vers le gouvernement municipal. Louis-le-Gros l'avait déjà introduit dans plusieurs villes de son royaume.

» Les troubles recommencèrent à propos d'un impôt que *Godemar*, sénéchal de l'archevêque de Lyon, voulut lever sur le vin qui se débitait dans la ville. Les habitans se saisirent des clés et s'emparèrent des tours du pont du Rhône. Les corps de métiers furent organisés en compagnies, auxquelles on nomma des officiers; cinquante des citoyens les plus accrédités furent choisis pour composer le conseil de la communauté. Les archevêques et les chapitres ont l'esprit très-militaire, mais ils n'aiment point à

férailler, parce que, dans ces sortes de jeux, il y a toujours quelqu'un de balafré, ce qui n'est pas séant à un homme d'église. On eut encore recours à la voie des transactions. Cette fois l'archevêque et le chapitre promirent, avec serment, de ne *point confisquer les biens des citoyens*, *de ne les point mettre à mort*, *de ne les point mutiler en leurs membres, si ce n'est pour délits publics*, *et en suivant le cours ordinaire de la justice*, ce qui semblerait prouver que jusque là les choses s'étaient passées ainsi. Les habitans auraient la permission de changer d'habitation, et de s'absenter, sans perdre leurs biens. Eudes de Bourgogne, le comte de Nevers, signèrent, comme cautions et garans de ce traité, et les chevaliers du Temple et de Saint-Jean-de-Jérusalem, comme témions.

» Les citoyens, satisfaits, restèrent tranquilles ; mais les officiers de l'église, le clergé et l'archevêque avisèrent aussitôt au moyen de ressaisir ces bons droits de confiscation, de mutilation et de mort, sans suivre le cours ordinaire de la justice. Ils y passèrent trente-quatre ans ; enfin, ils crurent l'avoir trouvé, en 1252, par la division de la justice séculaire et de celle

du tribunal, composé de juges nommés par l'archevêque et de ceux élus par les chapitres. La guerre se ralluma entre l'église et les habitans ; les chanoines ordonnèrent aux citoyens de mettre bas les armes, sous peine d'être traités comme rebelles ; les citoyens n'en firent rien, et se prirent à rire de la menace : les Lyonnais ne sont pas toujours sérieux. Les chanoines assemblèrent une armée, qu'on dit n'avoir pas été au dessous de vingt mille hommes. Ils soutinrent plusieurs chocs, et repoussèrent d'abord les habitans. Mais ceux-ci ne se laissaient pas facilement abattre. L'archevêque se déclara pour le chapitre, et excommunia les habitans, qui n'en tinrent compte.

» Le roi de France fut pris pour arbitre : ce roi était Louis IX. Il mit d'abord la justice temporelle entre ses mains ; mais, après son départ, les chanoines recommencèrent la guerre avec une fureur nouvelle ; ils firent passer au fil de l'épée la garnison du fort de la Madeleine, dont ils s'emparèrent par surprise, et donnèrent à leurs soldats une affreuse licence. On les vit se répandre dans les campagnes, ravager les maisons, arracher les vignes, détruire les maisons

des paysans, tuer les animaux, massacrer les hommes, les femmes et les enfans. Ces fureurs furent punies par des fureurs pareilles; les gens du parti des chanoines, surpris dans la nuit, furent inhumainement massacrés et leurs maisons livrées aux flammes. Des individus de tout âge et de tout sexe furent faits prisonniers; les massacres succédèrent aux massacres; chaque parti semblait se disputer le prix de la fureur. Trois fois les habitans de Lyon montèrent à l'assaut du couvent de Saint-Just, où les chanoines s'étaient retranchés, et ils en furent repoussés trois fois. Enfin, saint Louis envoya, de Nîmes, des commissaires; les hostilités cessèrent, et, au bout de quelques années, les rois de France, en faisant rentrer la ville de Lyon sous leur autorité, firent cesser pour toujours cette lutte impie et cruelle.

» On doit compter parmi les événemens les plus remarquables arrivés à Lyon, depuis que cette ville a été de nouveau soumise à l'autorité des rois de France jusqu'à l'époque de la révolution française, l'accord fait entre l'archevêque Pierre III de Savoie et les citoyens de Lyon. En vertu de cette espèce de capitulation, les

citoyens avaient le droit de s'assembler et d'élire les conseillers, syndics et procureurs, pour la conservation de leurs titres et veiller à leurs affaires; ils avaient aussi le droit de s'imposer eux-mêmes, pour les besoins de la ville, de prendre les armes et de faire le guet la nuit pour leur sûreté. Ils retinrent la garde des clés et des portes de la ville, droit dont ils jouissaient depuis sa fondation; ils purent faire décharger, où, et quand bon leur semblait, les marchandises qu'ils faisaient conduire à Lyon, par terre ou par eau. Nul citoyen ne pouvait être arrêté et mis en jugement, à moins que ce ne fût pour larcin, homicide ou trahison; pour tout autre délit, il avait la faculté de se faire élargir en donnant caution; les pourrsuites par voie d'accusation, de délation et d'inquisition, furent jugées tyranniques et vexatoires. Il fut interdit au procureur de l'archevêque d'en exercer aucune; les simples querelles entre les habitans ne furent plus du ressort de la justice des archevêques; les citoyens eurent le droit de les terminer par forme de conciliation. Les Lyonnais ne purent être cités en jugement hors de leur ville. Les amendes furent taxées à trois sous

six deniers pour le *sang poluge*, à soixante sous s'il était fait effusion de sang avec pierre, bâton ou couteau ; lorsque la mutilation d'un membre ou la mort s'ensuivait, la peine était remise à la discrétion du juge. Tel était l'état des mœurs et de la législation au commencement du quatorzième siècle : on voit qu'il y existait encore quelques traces de la vieille liberté gauloise.

» Vers le milieu du même siècle, les rois de France et d'Angleterre, ayant licencié leurs troupes, après la paix de Bretigny, des Allemands, des Flamands, des Brabançons, qui s'étaient mis au service dans l'année même où la guerre cessa, et qui, pour cette raison, furent désignés sous le nom de *tard venus*, se voyant sans ressources et sans emplois, se mirent à faire la guerre pour leur compte, pillant sans distinction les sujets de l'un et l'autre princes ; car ces hommes étaient pour la plupart assassins par profession, ou voleurs par inclination.

» Campés dans une petite plaine entre *Saint-Genis-Laval* et *Brignais*, à deux lieues de Lyon, ils mettaient de là à contribution les voyageurs et le pays. Les Lyonnais sortirent pour aller

les débusquer de ce poste : c'est à cette affaire qu'on a donné le nom de *bataille de Brignais* : le comte de Forez y fut tué. Jacques de Bourbon et son fils moururent, à Lyon, des blessures qu'ils y avaient reçues.

» Bertrand Duguesclin délivra la France des *tard venus* ; il s'en servit pour renverser Pierre-le-Cruel, et pour placer sur le trône de Castille le bâtard Henri de Transtamaze, père légitime de tous les rois qui ont régné en Espagne jusqu'à Charles-Quint.

» Durant les guerres suscitées par la longue et sanglante inimitié entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne, les Lyonnais, fidèles à la France, marchèrent contre le prince d'Orange et les partisans du duc de Bourgogne ; ils les surprirent, le 11 juin 1430, à Autun, au moment où ils défilaient le long d'un bois, en firent un grand carnage, et, par cette action vigoureuse, conservèrent le Dauphiné, près d'être conquis. Ils arrêtèrent également, en 1557, les Espagnols descendus, au nombre de seize mille, dans la Bresse, au moment où la France, consternée par la perte de Saint-Quentin, semblait s'abandon-

ner à sa mauvaise fortune. La bravoure et le dévouement des Lyonnais lui rendirent sa valeur et rompirent l'effort de ses ennemis.

» Lorsque la politique, appelant à son secours la puissance des opinions religieuses, divisa la France en deux camps ennemis, et que l'ambition, jetant les grands et les prêtres, tantôt dans le parti des protestans, tantôt dans celui des catholiques, faisait pencher la balance de chaque côté alternativement, Lyon, par son étendue, par sa force, par sa proximité de Genève et de la Suisse, parut, à l'un et à l'autre parti, un point important à conserver ou à acquérir. Le commerce y attirait beaucoup d'étrangers; le tems des foires parut favorable pour y en introduire un plus grand nombre, et pour les y loger sans que l'autorité dût en prendre de l'ombrage.

» Dans la nuit du 4 août 1560, Maligny, gentilhomme mâconnais, partit de l'hôtellerie de Saint-Martin, à la tête de ces étrangers et de quelques troupes répandues dans les différens quartiers, pour s'emparer du pont de la Saône, couper les communications entre les deux parties de la ville et les empêcher de s'entre-secou-

rir. Mais un prêtre, l'abbé Savigni, rassembla les catholiques armés, chargea vigoureusement Maligny et les siens, qui commençaient à s'établir au pont de pierre, le débusqua de ce poste, et bientôt le chassa de la ville. Mais, deux ans après, les calvinistes s'emparèrent de Lyon, par un coup de main hardi. Ils y établirent la liberté de conscience, tout en ne permettant plus de dire la messe. Cet article de la capitulation fut cause que les ecclésiastiques et les religieux quittèrent la ville, abandonnèrent leurs églises, qui furent converties en autant de temples à l'usage des calvinistes.

» Ceux-ci ne rendirent les clés de la ville au maréchal de la Vieuville qu'après avoir obtenu, par l'édit de pacification du 19 mars 1563, la liberté de conscience et le libre exercice de leur culte. Cinq ans après, le temple qu'ils avaient élevé dans les fossés des Terreaux fut détruit, dans une émeute populaire ; et, à l'annonce du gain de la bataille de Saint-Denis, les catholiques désarmèrent les calvinistes, et firent brûler tous leurs livres de piété. C'est ainsi que le fanatisme exécute les traités qu'il souscrit lorsqu'il ne se sent pas le plus fort.

» Les intrigues de l'archevêque d'Epinai, les prédications de quelques religieux fanatiques, jetèrent la ville de Lyon dans le parti de la ligue, qui n'était que le parti des Guises et de l'étranger. Les meilleurs citoyens, et les hommes les plus distingués de la ville, la quittèrent quand le duc de Nemours vint se faire gouverneur au nom des ligueurs. Le cardinal Coïctun, légat du pape, en passant à Lyon, y fit renouveler le serment de fidélité à la sainte ligue. Le duc de Nemours voulut profiter du désordre général pour s'emparer de la souveraineté de Lyon, et former des provinces de son gouvernement un état particulier. Il se saisit du château de *Pierre-Scise*, et introduisit des troupes dans la ville ; mais les habitans coururent aux armes, poussèrent des barricades de rue en rue, et ayant acculé le duc contre la montagne de *Fourvière*, le réduisirent à un tel état, qu'il se vit dans l'impossibilité de résister davantage. Il voulut recourir aux négociations : cette voie lui fut fermée ; il fut pris et conduit au château de Pierre-Scise, non plus comme gouverneur, mais comme captif. Cependant il parvint à s'en

*

échapper par un stratagème, se vengea de sa prison par des pillages et des dévastations sur les terres des Lyonnais, se fit chasser de Lyon, et alla mourir de chagrin d'être resté duc, après avoir espéré se faire roi. Tels sont, jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, les principaux événemens arrivés dans la ville de Lyon. — Est-ce là tout ce que vous savez? a dit d'un ton moqueur, et presque triomphant, le vieux pédagogue. »

En ce moment la conversation fut interrompue : plusieurs voyageurs ont voulu descendre à pied le château, au bas duquel se trouve *Saint-Simphorien d'Ozon ;* le jeune écolier n'a pas été le dernier à mettre pied à terre ; mais tout en sautant et en chantant, il cherchait à lire dans nos yeux si nous étions satisfaits de son petit savoir. Je ne lui ai point refusé cette innocente récompense ; mes éloges ont paru le flatter; il m'a offert l'appui de son bras, et m'a dit, d'un air à la fois plein de confiance et de modestie: « Vous pensez bien, Monsieur, que moi qui suis de Lyon, l'histoire de la ville où j'ai reçu le jour m'est bien connue ; si je n'en ai pas dit davantage, c'était seulement pour ne

pas allonger mon récit ; mais si mon vieil examinateur me pousse, il verra que, quand je m'arrête en chemin, ce n'est pas faute de pouvoir poursuivre ma route. Pourtant s'il m'interroge encore, je ne sais si je ne ferai pas mieux de me taire, qu'en pensez-vous, Monsieur? — A votre âge, mon ami, il faut éviter d'interroger, et ne pas refuser de répondre. Car ce silence peut être pris pour de l'orgueil; et il y a plus de honte à passer pour orgueilleux que pour ignorant.

Nous arrivions à l'auberge ; en voyage les dîners sont courts : pressé de repartir, on met le tems à profit ; on agit plus qu'on ne parle : la causerie est réservée pour la route ou pour la couchée.

Nous sommes restés si peu de tems à Saint-Simphorien, et nous en sommes repartis si vite, qu'à peine ai-je eu le tems d'apercevoir l'*Ozon*, très-petite rivière qui prend sa source vers Heyrieux, et va se jeter dans le Rhône, au dessous de Saint-Simphorien, après s'être répandue dans le vallon qu'elle parcourt, et en avoir formé une espèce de marais. Nous n'étions pas encore remontés en voiture, que déjà l'écolier

et le pédagogue étaient aux prises. « Je suis vraiment émerveillé de votre savoir, disait celui-ci au jeune homme ; des rois, des papes, sont venus à Lyon ; deux grands conciles généraux y ont été tenus, et vos maîtres vous ont laissé ignorer ces choses, ou vous en faites si peu de cas, que vous les passez sous silence : elles valaient pourtant bien la peine d'être citées. Quant à moi, je suis moins dédaigneux ou moins ignorant, et je vais le prouver.

» Le premier concile général de Lyon fut le treizième concile œcuménique. Le pape Innocent IV l'y assembla pour donner à cette ville une marque toute particulière de son affection. Depuis long-tems les empereurs, jaloux de la splendeur des souverains pontifes, et des richesses de l'église, suivaient le projet impie de réduire le sacerdoce à la pauvreté des tems apostoliques, et les papes à la simple qualité d'évêque de Rome. Baudouin, empereur de Constantinople, les comtes de Toulouse et de Provence, les patriarches latins de Constantinople, d'Antioche et d'Aquilée, l'évêque de Beryte en terre sainte, cent quarante archevêques et évêques, une infinité de procureurs

des prélats absens, et les députés des chapitres se rendirent à ce concile, et consacrèrent la doctrine de Grégoire IX et de l'Anglais *Halles*, cordelier, sur la puissance spirituelle et temporelle des papes. Il fut reconnu que seuls ils avaient reçu la puissance des clés dans la personne de Saint-Pierre, dont ils étaient les successeurs immédiats ; qu'ils avaient le droit de faire et de défaire les rois, et d'en donner d'autres aux peuples gouvernés par des monarques contre lesquels le pape avait lancé l'anathême.

Dans son discours d'ouverture, Innocent IV prit pour sujet les cinq douleurs dont il était affligé ; la plus grande était la persécution que lui faisait souffrir l'empereur Frédéric III, prince hérétique, sacrilége et parjure, qui avait des liaisons avec le sultan d'Egypte, ce qui fut bien prouvé par la harangue de l'évêque de Calvi, et par celle d'un archevêque espagnol. Alors le très-saint-père se levant, au milieu de l'assemblée, prononça ces paroles à jamais mémorables : « Je suis le vicaire de Jésus-Christ; tout ce que je lierai sur la terre

sera lié dans le ciel, suivant la promesse du fils de Dieu à saint Pierre. C'est pourquoi, après en avoir délibéré avec nos frères et le concile, je déclare Frédéric atteint et convaincu de parjure, pour avoir violé la paix faite avec l'Eglise, sous le pontificat de notre prédécesseur, en 1230; de sacrilége, pour avoir retenu prisonniers les légats et les autres prélats qui allaient au concile sur les galères de Gênes; d'hérésie, pour avoir fait célébrer l'office divin, au mépris de nos interdits et de nos censures; par ses liaisons avec les Sarrasins, et par son alliance avec l'empereur schismatique des Grecs, à qui il a donné sa fille en mariage; enfin, de félonie, pour avoir vexé ses sujets du royaume de Sicile, qui est un fief de l'église romaine, et principalement pour avoir cessé, depuis neuf ans, de nous payer le tribut qu'il nous devait. En considération de tous ces excès, nous déclarons Frédéric privé de tout honneur et dignité, et l'en privons par cette sentence. Nous absolvons tous ses sujets du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté, et leur défendons de lui obéir à l'avenir, ni comme

roi, ni comme empereur : nous voulons que ceux qui lui donneront aide ou conseil, en cette qualité, soient excommuniés par ce seul fait. Nous ordonnons à ceux qui en ont le droit, d'élire un autre empereur.

» Quant au royaume de Sicile, nous y pourvoirons avec le conseil de nos frères, ainsi que nous le jugerons à propos. »

» Pendant qu'Innocent IV fulminait ce terrible anathême, tous les pères tenaient un cierge à la main; ils l'éteignirent aussitôt qu'il eut fini. Le pape entonna le *Te Deum* en signe de victoire, et mille cris de joie furent poussés par les prélats triomphans : c'est ainsi que l'Eglise doit régner. On s'est depuis long-tems et beaucoup écarté de cette grande voie du salut éternel, mais il faut espérer qu'avant peu *nous* y ramènerons les peuples et les rois. — Vous y travaillez, mon père, a repris l'écolier d'un air malin; et vraiment je me doutais un peu que vous étiez un des zélés cultivateurs de la vigne ultramontaine; mais nous aussi nous travaillons à rafraîchir, dans la mémoire un peu oublieuse des princes et des peuples, le souvenir

de votre ambition et de leur abaissement. Vous ne dites pas que la première des cinq douleurs du pape Innocent IV était le dérèglement et les mauvaises mœurs des prélats ; que lui, qui reprochait à l'empereur Frédéric ses liaisons avec le sultan d'Egypte, avait écrit au fils de *Malec-Saleh* pour l'engager à rompre le traité signé par son père et Frédéric, et à faire la guerre à l'empereur, c'est-à-dire aux chrétiens de la Palestine. Par bonheur pour eux, le prince mahométan se montra plus honnête homme que celui qui le provoquait à la guerre ; il lui répondit ces paroles, plus dignes d'être conservées que la sentence contre Frédéric III : *Vos envoyés nous ont parlé de Jésus-Christ, que nous connaissons mieux que vous, et que nous honorons plus que vous ne faites, car nous observons l'alliance contractée entre l'empereur Frédéric et le sultan notre père, que Dieu met en sa gloire.*

» Frédéric avait rassemblé les Sarrasins de Sicile, leur avait donné pour demeure la ville de *Lucera*, en Pouille. Ils y jouissaient du libre exercice de leur religion ; mais ce fut plutôt

un acte de politique que de tolérance. Frédéric était imbu de cette vieille maxime du pouvoir, qu'un prince doit tenir à sa solde, ou du moins à sa dévotion, des étrangers qu'il puisse, au besoin, opposer à ses sujets. Le concile, auquel les prélats qu'il fit arrêter allaient se rendre, avait pour objet de le déposer juridiquement ; ils se trouvaient sur une flotte génoise, que la flotte sicilienne avait dû combattre. La plupart étaient ses sujets ; le sort de la guerre les avait fait tomber entre ses mains ; ils étaient retenus en vertu d'un droit reconnu légal par toutes les nations. L'évêque de Calvi n'exhorta le pape à déposer Frédéric, que pour venger son frère, mis à mort pour ses crimes par ordre de l'empereur.

» Ce fut dans ce concile de Lyon que le pape donna la pourpre aux cardinaux, non pas, comme on l'a prétendu, pour excuser cette vérité toute mondaine, pour les faire ressouvenir qu'ils devaient être toujours prêts à verser leur sang pour la défense de la foi ; mais comme étant les ministres d'une cour qui, pour mieux s'arroger le pouvoir des Césars, af-

fectait d'en porter l'habillement et la couleur.

» Ce ne fut pas par amour pour les Lyonnais que le pape choisit leur ville pour y tenir le treizième concile général, mais parce que, forcé à fuir de Rome, et ne se trouvant pas en sûreté à Gênes, il avait vainement demandé un asile à tous les potentats de l'Europe. Le sage Louis IX, appréhendant que la présence du pape ne nuisît à l'autorité royale, ne permit pas qu'il vînt s'établir dans son royaume : il essuya le même refus en Espagne et en Angleterre. Lyon étant une ville épiscopale et soumise, pour le temporel comme pour le spirituel, à l'autorité ecclésiastique, l'archevêque Aymeri Guerry ne put refuser de l'y recevoir ; mais la splendeur de son étole se trouvant éclipsée par l'éclat de la tiare, il se retira dans son château de *Pierre-Scise*, abandonnant, dit l'historien *Poullin-Lumina*, le soin de son troupeau et les biens de son église à la rapacité des harpies italiennes qui dévorèrent tout. Les moines, contre le vœu de leur institution et l'usage constant des premiers siècles, furent soustraits à l'autorité des évêques, qui ne furent plus re-

gardés que comme des ministres subalternes de la puissance des papes, dont long-tems ils avaient été les égaux. On vit des prélats de France, d'Espagne et d'Angleterre, s'immiscer dans les affaires du gouvernement de l'Allemagne et de l'Italie. Les persécutions contre Frédéric furent suivies d'horribles vengeances et de terribles malheurs ; le dernier fut le supplice du jeune et infortuné Conradin, dernier prince de la maison de Suabe, éteinte sur l'échafaud.

» Vous voyez, a dit le jeune homme, que moi aussi je sais ce qui se passa à ce concile de Lyon, où les mœurs des prélats furent si peu corrigées, qu'ils commencèrent par renverser et briser les siéges, en disputant au patriarche d'Aquila la place d'honneur que le pape lui avait assignée, et qui pour la plupart s'en allèrent ruinés, les uns par le faste et le luxe mondain qu'ils étalèrent pendant leur séjour à Lyon, et les autres par les présens qu'ils firent à l'envi au pape, dans l'espoir d'en obtenir de grosses abbayes et des siéges plus riches que ceux dont ils étaient pourvus. C'est

ainsi que l'abbé de Saint-Denis, Odon Clément, obtint l'archevêché de Rouen ; mais saint Louis le força de restituer à son abbaye tout ce qu'il avait pillé pour faire sa cour au très-saint-père Innocent IV. Je pourrais vous parler du second concile général de Lyon, assemblé en 1274 par le pape Grégoire X, pour la réunion de l'église grecque à la communion romaine, et pour envoyer des secours aux chrétiens de la Palestine. On y vit arriver les ambassadeurs d'Abaga, grand kan des Tartares, pour prier les chrétiens de l'aider contre les mahométans de la Perse.

» Grégoire X, voulant mettre un terme aux abus qui avaient trop souvent lieu pour l'élection des papes, y décréta les règles des conclaves futurs, à peu près telles qu'elles sont observées aujourd'hui. On dirait que pour rendre les cardinaux expéditifs, il voulut les prendre par famine. D'après sa constitution, si trois jours après l'entrée des cardinaux dans le conclave ils ne sont pas d'accord sur l'élection, on ne leur sert qu'un plat à dîner et à souper. Ils sont soumis pendant cinq jours à ce régime;

après ces cinq jours, il ne doit plus leur être donné que du pain, du vin et de l'eau.

» Mais je ne suis pas l'historien des conciles, et j'ai d'ailleurs à vous parler d'un sujet qui doit vous intéresser davantage. Vous devinez sans doute, a-t-il dit à son antagoniste, que je veux parler de ces gens qui travaillent à relever la tiare au dessus des couronnes, et qu'il s'agit des jésuites. Ils ne se sont pas fait connaître d'une manière bien honorable à Lyon. De tous les ordres religieux qui existaient dans cette ville au moment où elle se soumit à Henri IV, ils furent les seuls qui refusèrent d'abjurer la ligue et de prêter serment au roi. »

Ce petit trait d'histoire a excité la gaîté des voyageurs. J'en excepte pourtant le vieux pédagogue. Chacun a dit son mot sur ces soldats de la milice papale, et ce mot m'a prouvé qu'il leur restait peu de partisans en France.

La nuit, et les approches de Lyon, ont donné un autre tour aux idées; on a parlé de la ville, des auberges, des agrémens et des désagrémens d'un long séjour à Lyon. On s'est fait réciproquement beaucoup de questions et d'of-

fres de services sans conséquence et sans suite; puis on s'est séparé, probablement pour ne plus se revoir. Les plus petits voyages ressemblent un peu aux grands : la fin rompt toutes les amitiés et fait heureusement perdre le souvenir des peines et des fatigues de la course.



N° LXXXVIII. — *Octobre* 1819.

LA VILLE.

Inter urbem maximam et nullam, una nox fuit.

SÉNÈQUE.

Entre une grande ville et un espace vide, il n'y eut que l'espace d'une nuit.

DANS les œuvres de l'homme, comme dans les ouvrages de la nature, l'extérieur est ce qui frappe et ce qui occupe d'abord les yeux et l'esprit. De même que l'on commence par examiner la taille, les traits et les habits d'un homme, avant de pénétrer dans les replis de son cœur, et dans les profondeurs de sa pensée, de même, avant d'entrer dans les habitations et dans les ateliers de Lyon, je vais parcourir les rues, les places publiques, les quais et les promenades de cette grande ville ; jeter sur ses maisons, sur ses édifices, un coup

d'œil rapide, et tâcher de les faire connaître à ceux de mes lecteurs que la curiosité ou l'intérêt n'ont point amenés dans ses murs.

Entré à Lyon par le faubourg et le pont de la Guillotière, j'ai été me loger près de la place de Bellecour, rue Saint-Dominique. L'hôtel du Commerce, où je suis descendu, est un des meilleurs et des plus agréables de la ville, et dès le lendemain, sans conducteur, sans *cicerone*, seul, mais le *Guide des Voyageurs* en poche, j'ai commencé le cours de mes promenades.

Ce que Lyon renferme de plus remarquable, la *place de Bellecour*, l'*Hôtel-Dieu* et l'*hospice de la Charité*, se trouvent à ma porte.

La place de Bellecour est la plus ancienne, la plus belle et la plus vaste de Lyon. C'est là qu'au tems des Romains, le préteur rendait ses arrêts. La situation de cette place, entre le Rhône et la Saône, est très-agréable, et lui avait fait donner le nom de *Bella curia*, qui fut changé en celui de *Belle cour.* Telle est l'opinion des antiquaires : je ne suis pas venu ici pour les contredire.

Soit que la religion ou la politique égare sa

raison et arme sa main, tout fanatique est avide de sang, et se plaît au milieu des ruines. Lorsque l'empire romain s'écroulait sous les coups des barbares, le fanatisme renversait les autels des divinités du paganisme, brisait leurs images, incendiait leurs temples, et se baignait dans le sang des adorateurs de Jupiter Olympien et d'Apollon Musagètes. Quand la politique eut vaincu la résistance des Lyonnais, elle signala son triomphe par des massacres et des ravages.

Douze siècles plus tard, le 17 brumaire an 11, *Collot d'Herbois*, autre fanatique, écrivait : « La mine va accélérer les démolitions ; » sous deux jours les bâtimens de Bellecour sau- » teront. J'irai de suite, partout où ce moyen » sera praticable, renverser les bâtimens des » proscrits. » En effet, deux jours après il ne restait de ces beaux édifices que des amas de décombres. Une main réparatrice a rassemblé ces débris, relevé ces monumens abattus, rendu à cette place et ses honneurs, et son nom. Mais cette main, séchée sur un rocher au milieu des mers, n'est plus à son tour qu'une grande ruine de la politique, qu'aucune puissance ne saurait ranimer.

Deux fontaines, et la statue du pupille de Mazarin, décoraient autrefois la place de Bellecour. Les hommes qui brisèrent l'orgueil du bronze royal n'épargnèrent pas, dans leur aveugle fureur, l'humilité des deux jolies fontaines : à l'heure où je parle, elles n'ont pas encore été rétablies.

Cette place forme un long parallélogramme aux deux grands côtés desquels se trouvent plusieurs bancs de pierre : à chacune des extrémités on voit un grand bâtiment, divisé en cinq maisons, de trois étages chacune; huit pilastres et un fronton de forme carrée ornent l'avant-corps de ces cinq maisons, et une balustrade couronne tout l'édifice.

C'est du balcon de la maison *Henri* que Pie VII, venant en France pour consacrer par l'huile sainte le despote de la victoire, répandit, sur le peuple lyonnais, qui couvrait la place de Bellecour, la promenade et les rues adjacentes, ses longues et abondantes bénédictions. L'inscription mise sur la maison Henri rappelle cette dernière circonstance et omet le reste. L'histoire ne s'écrit point en style lapidaire ; elle dira tout et fera bien.

De grands tilleuls ajoutent à la place de Bellecour l'agrément d'une belle promenade ; leur feuillage épais y protége les promeneurs contre les feux du soleil, et quelquefois aussi contre les averses soudaines. C'est sous leur ombre que la brillante société de Lyon vient, de midi à trois heures, surtout en été, étaler ses parures et ses prétentions ; montrer, quand elle le peut, des objets d'envie, et trop souvent, des choses dignes de pitié. Je m'expliquerai, je motiverai plus tard cette opinion. Les plus modérés la trouveront sévère ; ceux qui la justifient davantage crieront à la calomnie ; mais je m'engage à prouver qu'il y a tout au plus médisance.

La place de Bellecour date du deuxième siècle de l'ère chrétienne. L'Hôtel-Dieu de Lyon fut construit quatre cents ans après. C'est cependant un des plus anciens établissemens de ce genre. Au commencement du sixième siècle, le roi Childebert et la reine Ultrogothe sa femme en furent, dit-on, les charitables fondateurs. On voit leurs statues sur deux côtés de la croisée principale du portail

de l'Hôtel-Dieu. Il est situé sur le quai de l'Hôpital, près du Rhône. La façade nouvelle, bâtiment principal, est du célèbre Soufflot; au centre s'élève un dôme majestueux avec sa lanterne et sa croix. Deux autres corps avancés, soutenus par des colonnes, et surmontés de lions, ornent cette belle façade, au haut de laquelle règne une élégante galerie. Malheureusement une des ailes n'est point achevée.

Une personne qui me paraissait attachée à la maison, me voyant attentif à en examiner les dehors, est venue, d'une manière obligeante, me proposer de m'y introduire, et de m'en montrer les détails; je me suis empressé de la suivre,

Sous le dôme, j'ai remarqué un autel octogone. « De ce lieu, m'a dit mon guide, la prière monte deux fois par jour vers le Dieu des affligés; l'officiant est vu de tous les malades couchés dans leur lit. Ils peuvent l'entendre et ajouter au mérite de son intercession toute la ferveur de leurs vœux. J'ai admiré l'ordre et la propreté de ces appartemens, qui ont trente pieds de longueur et vingt-quatre

d'élévation. On a ménagé des ouvertures entre les solives du plancher supérieur, afin de pouvoir au besoin augmenter le mouvement de l'air, en faciliter le renouvellement et y faire entrer plus de lumière. Les furieux, les blessés, les enfans trouvés, les femmes en couche, sont réunis dans des appartemens séparés ; chaque chambre a deux rangs de lits en fer, bien espacés et tenus avec une propreté extrême.

Deux chambres sont destinées aux convalescens ou à des malades guéris, mais trop faibles encore pour sortir. Ces chambres sont plus élevées, plus agréables que les autres ; le réfectoire des convalescens est situé au dessus ; la nourriture qu'ils y prennent est à la fois légère et fortifiante.

Cinq chambres sont employées à la conservation et à la préparation des drogues ; elles y sont rangées dans le meilleur ordre possible. Neuf officiers de santé et au moins cent cinquante *sœurs* prodiguent aux infirmes les soins les plus touchans. L'Hôtel-Dieu de Lyon peut contenir onze mille malades : c'est, je crois, le plus vaste de l'Europe.

J'ai reconnu parmi les médecins de l'Hôtel-Dieu de Lyon le docteur D. V., que j'avais vu souvent à Paris chez un de nos amis communs; il m'a parlé de ce bel établissement, en homme dont la vue des infirmités humaines n'a point émoussé la sensibilité, et qui tient en plus haute estime les fondateurs d'hôpitaux que les *bâtisseurs* de palais. Ces asiles du malheur sont surtout nécessaires dans les cités populeuses, où le travail et la vie sédentaire engendrent tant de maladies parmi les classes qui sont le moins en état de payer des remèdes, des médecins et d'attendre leur guérison de l'abstinence qui les affaiblit, ou du repos qui les ruine. Le mercredi, le samedi de chaque semaine, les malades extérieurs sont entendus, examinés, visités gratuitement, avec la plus scrupuleuse attention, par les médecins et les chirurgiens de l'Hôtel-Dieu. On ne dit pas seulement aux indigens, voilà le remède que vous devez prendre, on le leur administre.

La ville de Lyon, resserrée entre le Rhône et la Saône, respire un air tout chargé de vapeurs humides. Les rhumatismes, les catarhes y sont très-communs; les personnes qui

habitent les rives de l'un et l'autre fleuve sont sujettes à des péripneumonies, rares pendant les trois mois de l'été, mais très-fréquentes pendant le reste de l'année. Il y a entre la fin de l'automne, le commencement du printems et l'hiver, si peu de différence, qu'on pourrait, à Lyon, séparer l'année météorologique en deux parties égales ; l'une d'hiver, commençant au 1[er] novembre, finissant au 1[er] mai ; l'autre d'été, comprenant les six autres mois. Les vents soufflent rarement de l'est et de l'ouest; ceux du nord et du midi se partagent à peu près également l'empire de l'atmosphère. L'influence des vents méridionaux est funeste aux personnes d'une santé délicate, et il s'en trouve beaucoup à Lyon.

L'*hospice de la Charité*, situé, comme l'*Hôtel-Dieu*, sur le quai de l'Hôpital, est d'une architecture plus modeste : trois portes, d'une extrême simplicité, s'ouvrent à toute heure aux vieillards septuagénaires, aux filles pauvres qui vont devenir mères ; aux enfans que l'erreur, la honte ou le besoin, couverts des ombres de la nuit, confient en silence aux soins de la cha-

rité qui veille pour les recevoir. Le nombre des enfans qu'on dépose chaque année à l'hospice de la Charité est d'environ quatorze cents. Comme on y admet aussi les orphelins et les enfans délaissés, au dessous de sept ans, cet hospice pourvoit à la subsistance et à l'éducation de plus de quatre mille enfans; ils y restent toute leur vie s'ils sont infirmes; les individus valides doivent en sortir à l'âge de vingt-un ans, mais la charité, qui jusque là pourvoyait à leurs besoins, ne leur retire ses secours qu'après les avoir mis à même de s'en passer. Tous ont appris un métier et sont en état de l'exercer utilement pour eux et pour la société.

Des personnes investies de la confiance du conseil général des hôpitaux, et attachées à l'hospice de la Charité, parcourent chaque année les départemens pour surveiller les femmes et les maîtres chez lesquels une partie des enfans de l'hospice sont mis en nourrice ou en apprentissage. Il y en avait plus de trois mille au moment où j'ai visité cet établissement : il a servi de modèle en France à tous ceux qu'on y a établis depuis le seizième siècle. Il fut fondé

à une de ces époques funestes qui se sont trop souvent renouvelées pendant *nos quatorze siècles de gloire et de bonheur.*

Les ressources de la France avaient été épuisées, autant par le faste et les prodigalités de la cour, que par les fautes de l'administration et les malheurs de la guerre. Une horrible famine venait d'ajouter son fléau aux désastres, non encore réparés, de la bataille de Pavie et du traité de Madrid. Des paysans, chassés par la faim de leurs misérables chaumières, parcouraient, d'un pied défaillant, les rues de Lyon, tendant à la pitié une main suppliante. Cinquante habitans des plus riches se réunirent, firent des quêtes et organisèrent des secours. A la première distribution qui fut faite à ces malheureux, il s'en trouva huit mille. Bientôt leur nombre s'éleva jusqu'à douze mille ; ils furent répartis dans les cinq principaux quartiers de la ville, nourris et logés à ses frais pendant cinquante-deux jours. Le tems de la moisson étant arrivé, ces pauvres paysans quittèrent Lyon, en bénissant les mains charitables qui les avaient secourus.

L'histoire enregistre avec soin les noms des plus obscurs destructeurs de ville, mais elle néglige ceux des bienfaiteurs des hommes ; je ne sais si les noms des cinquante citoyens généreux, qui, les premiers, vinrent au secours des paysans de la Bresse, se trouvent consignés dans quelque recueil, mais j'ai vainement interrogé sur ce point les personnes auprès desquelles j'espérais trouver quelques renseignemens ; aucune n'a pu me répondre ; mais comme il est à peu près certain que les échevins de Lyon prirent part à cette bonne œuvre, je vais consigner ici leurs noms, afin que l'académie de Lyon, quand elle n'aura rien de mieux à faire, puisse mettre au concours l'éloge de *Claude* et de *Geoffroy Baronnat*, de *Jean* d'*Anlhon*, de *Jacques Fénoil*, de *Pierre Camet*, d'*Etienne Bertholon*, de *Théodore Levin*, de *Jean Preunier*, de *Jérôme Guerrier*, de *Simon Court*, de *Jean Rochefort* et de *Clément Amiot*, tous échevins pendant les années de grâce et de famine 1530 et 1531.

De l'argent reçu pour venir au secours des paysans affamés il restait, à leur départ, une

somme d'environ seize cents francs. C'est à l'aide de cette modique somme que furent jetés les fondemens de l'*hospice de la Charité* : le zèle des administrateurs, les libéralités des citoyens ont fait le reste.

Outre les enfans trouvés, et les *filles-mères*, cet hospice renferme environ quatre cents vieillards, dont le plus jeune doit avoir accompli sa soixante-dixième année. Les mutations sont fréquentes parmi eux ; car, à cet âge, de la porte de l'hospice à celle du cimetière, le trajet est court ; sur quatre places vacantes, trois sont données aux septuagénaires les plus anciennement inscrits ; la quatrième appartient à tout octogénaire qui, postulant depuis trois mois, n'aurait pas encore pu être admis. L'appel des vieillards à admettre se fait le premier mercredi de chaque mois : ils sont reçus huit jours après. J'ai voulu assister à cette réception ; car, par hasard, elle avait lieu au moment où j'étais à l'hospice. L'un d'eux, le front courbé sous le poids de quatre-vingts hivers, et les yeux remplis des douces larmes de la joie, paraissait avoir connu les beaux jours de la fortune ; et la manière dont il s'exprimait faisait

assez connaître dans quelle classe il était né : je m'étonnais du sentiment de bonheur dont le pénétrait l'idée d'entrer à l'hôpital.

« Eh ! Monsieur, me disait-il, ne voyez-vous pas que je vais recommencer à vivre : j'étais seul, et pour un vieillard la solitude est déjà la mort...... A mesure que je me suis avancé dans la carrière de la vie, j'ai vu tomber tour à tour, et ceux qui m'y avaient précédé, et ceux qui m'y avaient suivi. Le jour où j'y entrai, ma mère en sortit. J'imprimais à peine mes premiers pas sur ce sable mouvant et léger, que ceux de mon père en furent effacés. Elle ne l'effleura qu'un matin, la douce compagne qui me fit connaître le bonheur ; et, rose d'une aurore, dès la première heure du jour, ma fille disparut ! Quelques amis fidèles m'accompagnaient encore ; mais, hélas ! depuis longtems eux aussi ont cessé de me suivre, et me voyant seul, affaibli par une course si longue et si douloureuse, des voleurs m'ont surpris et dépouillé. Je suis resté nu à un âge où l'homme, inhabile à acquérir, sait à peine conserver. Oh ! qu'elles passent lentement les heures solitaires où la vieillesse n'attend de visite que celle de la

charité ; où nul accent filial ne doit plus frapper l'oreille d'un père ; où la douce chaleur d'une main amie ne vient jamais ranimer sa main glacée ! Alors l'horloge du clocher semble ne sonner les heures que pour marquer les intervalles de sa longue agonie. Combien maintenant, même à travers les voiles qui couvrent mes yeux éteints, l'aspect des hommes est doux à ma vue ; que le son de leur voix a de charme pour mon oreille ! Conduisez-moi vers mes compagnons : montrez-moi le lit qui m'attend ; les draps blancs, la chaude couverture qui me sont destinés. Fermez bien, scellez derrière moi la porte par laquelle je suis entré ; qu'elle me sépare à jamais et de la paille humide, et des murs sans échos que je viens de quitter !.... » Des sanglots mal étouffés ont détourné mon attention pour la porter vers un vieillard qui serrait dans ses bras sa compagne presque aussi décrépite que lui. « Non, lui disait-il, non, je ne te quitterai point. Je ne te livrerai pas à ce supplice de la solitude dont cet autre vieillard vient de nous faire une si affreuse image. Ah ! retournons habiter ensemble dans cet asile, sans feu, sans pain,

sans amis, d'où ta tendresse ingénieuse voulait m'exiler : si la pitié ne doit plus y porter ses pas, la mort, moins impitoyable que les hommes, ne refusera peut-être pas de nous y visiter à la même heure! » — Déjà la porte s'était rouverte ; ils sortaient en pleurant ; je me disposais à les suivre, lorsqu'un homme d'un extérieur à la fois grave et doux les retint en leur disant : « *Il y a ici place pour deux ;* ce que je fais, a-t-il ajouté, est contre la règle, mais j'espère n'être pas désapprouvé : dans tous les cas, vous ne serez plus ni séparés, ni abandonnés. Je me charge de pourvoir à tous vos besoins. » Il a reçu dans ses bras les deux octogénaires qui se précipitaient à ses pieds, et moi, le cœur ému, la poitrine oppressée, et l'esprit obsédé de pensées à la fois tristes et consolantes, j'ai cédé au besoin de détourner mes regards de ce sombre et mélancolique spectacle des misères humaines, et d'aller au dehors respirer un air plus libre.

J'ai suivi l'allée d'arbres plantés le long du quai de Retz. L'aspect du Rhône m'a rendu à mes vagues rêveries : en contemplant ce fleuve, dont les ondes s'avancent d'une course si rapide

vers les abîmes des mers, ma pensée, plus rapide encore, semblait m'entraîner vers les abîmes de l'éternité. Comment, me disais-je, le Rhône reconnaîtra-t-il l'onde bleuâtre, échappée de son urne, quand elle aura été battue et dispersée par les vagues de l'Océan? qui rattachera le souvenir du passé à la pensée du présent, quand l'ame humaine, ballottée par la vague des siècles nouveaux, roulera inconnue au milieu de l'océan des âges?.... O désespérante obscurité!

Il n'y a pas plus de cinquante ans que la Saône se réunissait au Rhône, non loin du lieu où se trouve maintenant le *pont d'Ainai.* Un sculpteur, M. Perrache, conçut le projet de forcer ce fleuve impétueux de changer de lit, et d'aller plus loin se marier à la Saône. Si ce projet eût échoué, on en eût blâmé l'audace: il a réussi, et chacun vante l'heureuse témérité à laquelle les Lyonnais doivent la promenade charmante, plantée de peupliers, qui suit la ligne du Rhône et aboutit au pont de la *Mulatière*. On aperçoit, à la droite, les riants coteaux que baigne la Saône; à la gauche, les vastes et riches plaines du Dauphiné, dont la pente adoucie s'arrête au bord du fleuve: on se pro-

pose d'embellir encore ce côté de la ville, et d'y planter un nouvel Elysée. Sur la rive gauche du Rhône, la moitié moins de travaux et de dépenses suffirait pour étendre la ville de Lyon du côté des Broteaux, et cette ville cesserait d'être resserrée et comme étranglée entre les deux fleuves qui l'arrosent ; mais la réflexion et l'intérêt public président rarement à la discussion et à l'adoption de ces sortes de projets : les vanités et les convenances personnelles y ont plus de part.

L'ancien lit du Rhône et l'Ile *Mognat* sont occupés aujourd'hui par des jardins et des vergers, d'où Lyon tire des fruits et des légumes ; on y a bâti des guinguettes, très-fréquentées dans la belle saison par les hommes qui travaillent toute la semaine, et amassent pendant six jours l'argent dont l'oisiveté dominicale enrichit les cabaretiers dans tous les pays catholiques.

J'ai passé la Saône sur le *pont de la Mulatière ;* je suivais lentement la rive de ce fleuve, en remontant vers la *colline de Fourvière*. A l'entrée du faubourg Saint-George, mes yeux ont été frappés par l'aspect d'une femme en longs habits de deuil, le front appuyé sur sa main

droite, et dans l'attitude de ces figures de la douleur que les statuaires représentaient penchées et pleurant sur des tombeaux. Le lieu où elle était assise n'offrait cependant ni pierre tumulaire, ni tertre élevé par la pelle impassible de fossoyeurs. J'avançais d'un pied timide; je craignais de distraire, par le bruit de mes pas, ces pensées mélancoliques où l'ame s'abîme et se plaît. Malgré mes précautions, mon approche lui fit lever sur moi des yeux noyés de larmes. « Vous êtes étranger, m'a-t-elle dit, je le vois à votre air et à vos habits; vous ne savez pas où ils l'ont tué? » Et me montrant un enclos aux murs duquel elle était adossée: « C'est là. Voilà le champ où le plomb a brisé sa tête et déchiré son cœur. Il avait affronté cette mort en Prusse, en Pologne, en Espagne; les balles de l'étranger avaient respecté son courage: ici, à cinq heures du matin, d'autres balles l'ont atteint. J'ai crié: *clémence! miséricorde!* une voix m'a répondu: *exemple, politique!* Ils avouaient cependant qu'il fut prudent et modéré!!! » A ces mots, elle est retombée dans son attitude première, et moi je me suis éloigné, sans demander qui elle était, qui

elle pleurait. Il est des tems, des noms, des infortunes, dont nul cœur français ne peut perdre le souvenir.

Un vaste bâtiment, flanqué de deux tours, d'un bon effet, était autrefois la commanderie de *Saint-George*. L'église de ce saint est petite et d'assez pauvre apparence.

Le pont d'*Ainai* m'a rappelé d'autres tems et un autre culte. Là, se trouvait un temple d'Auguste; soixante nations gauloises l'avaient élevé en commun au destructeur de la liberté, à ce vieux bourreau des Romains, devenu clément par politique.

Les quatre piliers de granit qui soutiennent le dôme de l'église d'Ainai, sont tout ce qui reste debout de ce temple du divin Octave; mais ce n'est pas le seul ornement païen dont cette église soit décorée; on voit au dessus de la porte un petit bas-relief dédié par le médecin Phélixius Egnaticus aux *mères augustes* : elles y sont représentées portant à la main des graines et des fruits. Là, le second successeur d'un si digne prince, le divin Caligula, avait établi des combats d'éloquence et introduit dans la discipline de ces jeux d'esprit l'extravagance

de sa tête et la méchanceté de son cœur. Le poète ou l'orateur vaincu devait faire l'éloge du vainqueur, et lui donner une récompense. L'auteur d'un ouvrage reconnu mauvais était obligé de l'effacer avec sa langue, sous peine d'être battu de verges ou jeté dans la rivière.

Le palais de l'archevêché, dont la façade regarde la Saône, renferme, dit-on, des salles vastes et ornées avec goût ; je n'ai point eu la tentation de les visiter. Les somptueuses demeures des successeurs des apôtres ont quelque chose de trop mondain pour un modeste hermite. Cette répugnance chrétienne est encore fortifiée en moi par des souvenirs historiques. Le palais nouveau des archevêques de Lyon, bâti sous Louis XIII, est l'ouvrage d'Alphonse de Richelieu, frère du fameux cardinal ; celui-ci avait donné l'argent, au nom du roi, c'est-à-dire qu'il l'avait pris dans les caisses de l'état ; car il disposait à la fois des volontés de son maître, du sang et des trésors de ses sujets.

L'archevêché est la noble hôtellerie des personnes royales ; toutes celles qui passent à Lyon vont y descendre. Pie VII y logea lorsqu'il vint

en France sacrer Napoléon, alors surnommé *le Grand* !

Au commencement les Lyonnais habitaient sur la rive droite de la Saône. La ville ne présentait qu'un amas informe de cahuttes basses, construites en terre, couvertes de chaume, séparées et non alignées. Il y avait entre elles des espaces et point de rues. Les Romains, accoutumés à vivre dans des palais, firent construire, pour eux, des édifices dignes de loger les maîtres du monde. Le coteau de Fourvière leur parut le plus agréable ; ils s'y établirent. Bientôt les maisons, en se multipliant, s'étendirent vers la rivière ; enfin, les habitans, se sentant à l'étroit, passèrent la Saône et se répandirent entre les deux fleuves, depuis leur confluent jusqu'à la montagne de la *Croix Rousse*.

Je ne sais de quel appétit d'antiquités je me suis senti saisi pendant que j'étais sur la rive droite de la Saône, mais je n'ai pu résister à l'envie de voir un lieu qu'avait habité Marcus Agrippa, homme de naissance obscure, dit Tacite, mais bon capitaine, compagnon d'Auguste dans la guerre, et qui avait été nommé consul deux fois de suite. *Marcum Agrippam, ignobi-*

lem loco, *bonum militiâ et victoriâ*, *socium Augusti*, *geminatis consulatibus extulit.*

J'ai suivi la rue de l'*Archevêché*, celle des *Deux Cousins* et la montée du *Gourguillon*. Au bas de cette montée, dans une vigne qui fait aujourd'hui partie du jardin de la maison de *Vendôme*, on découvrit, en 1676, une grande mosaïque, à compartimens, de vingt pieds de long sur dix de large. Le tableau du milieu, de forme carrée, représente un *hermathène* ou figure de Mercure et de Minerve sans pieds, sans mains, unis ensemble ; l'amour, Pan et un gymnasiarque, tenant la palme destinée aux vainqueurs, et montrant l'*hermathène*. M. Arthaud, directeur du Musée, a fait graver ce monument.

A l'autre extrémité de la montée du Gourguillon, on trouve le marché au bétail, et la *place des Minimes*. C'est dans l'enclos du couvent de ces moines qu'on voit les restes de ces amphithéâtres où la férocité romaine se plaisait au spectacle du meurtre et du sang ; où l'homme combattait l'homme avec la hache, la massue et le glaive ; c'est là qu'il était livré à la

dent et à la griffe des animaux féroces pour amuser les oisifs des grandes villes. Maintenant on l'étrangle, on lui brise les os, un fer pointu lui traverse les entrailles; on l'attache sur un bûcher et on le brûle en commençant par les pieds, pour divertir les sultans, les inquisiteurs et la populace, lesquels trouvent à ces passe-tems un charme toujours nouveau.

Non loin de ce champ d'exécration se trouve un asile ouvert par la charité aux misères humaines. Le couvent de la Visitation, fondé en 1630, a reçu depuis une destination moins pieuse, mais plus charitable. Là, le vice même trouve pitié et secours; des mains habiles allégent ses douleurs et guérissent ses maux; des sœurs hospitalières ajoutent les remèdes de l'ame à ceux du corps; de douces remontrances, de salutaires avis, et l'exemple de la sainteté de leurs mœurs, spécifique plus rare et plus puissant que celui des paroles.

Cet hospice, qui renferme environ quatre cents fous, mendians et filles de mauvaise vie, devait, avant la révolution, aux soins infatigables et à la piété généreuse de l'abbé de

Vitry, sa bonne administration ; mais il avait été abandonné jusqu'à ce que M. de Najac, préfet, en eût confié le soin à quelques administrateurs. Au moment où ils entrèrent en fonction, en 1803, ils ne trouvèrent dans la caisse de l'hospice qu'un écu de cinq francs. Bientôt l'ordre y fut rétabli : cependant aucun revenu fixe n'est affecté aux dépenses de cet établissement : une partie est payée sur les centimes additionnels du département. Des dons en argent, en linge, en vêtemens ; les produits du travail des femmes qu'on y a reçues, et qui n'en sortent qu'après avoir appris un métier, pourvoient à tout le reste ; et lorsque ces produits sont insuffisans, les administrateurs ajoutent au tribut de leurs soins de pieuses et secrètes contributions.

Cent cinquante vieillards, dont le travail était l'unique ressource, et que le tems en a privés, achèvent dans l'hospice de l'*Antiquaille* une vie que la faiblesse de l'âge condamne à s'éteindre dans les langueurs de l'oisiveté. Tous les malades atteints d'infirmités dont on n'entreprend pas la cure dans les autres hôpitaux,

sont admis dans celui de l'Antiquaille, devenu pour Lyon une espèce d'hospice d'incurables. Enfin, c'est encore là que les familles renferment les jeunes gens qui ont besoin, pour réprimer des penchans funestes, d'une correction plus forte que celle qui pourrait leur être infligée par leurs parens dans la maison paternelle.

A l'endroit où se trouve l'hôpital de l'Antiquaille, s'élevait jadis l'ancien palais des préfets du Prétoire; deux fous sanguinaires y reçurent le jour: le *divin Claude* et le *divin Caracalla.* Des massifs de vieux murs sont tout ce qui reste de ces constructions impériales: le bélier des barbares n'a pu les abattre entièrement. Quant aux deux monstres couronnés, il ne reste que l'horreur de leur mémoire et l'infamie de leur apothéose.

Une colonne soutient la voûte de la petite église de l'Antiquaille, élevée sur un cachot où fut enfermé saint Pothin. S'il faut s'en rapporter à la tradition populaire, cet apôtre vint prêcher le christianisme dans les Gaules, et y souffrit le martyre, l'an 177. On le considère comme le premier archevêque de Lyon, quoiqu'alors il n'y eût point d'archevê-

que ; mais combien de gens prêchent l'humilité apostolique et se dispensent d'en donner l'exemple ?

La succession des dignités ecclésiastiques forme une espèce d'accumulation de quartiers nobiliaires qu'on étale avec orgueil. Plus d'un archevêque s'est montré glorieux de monter sur un siége élevé l'an de grâce 177, et d'orner son front d'une mitre plus ancienne que la couronne de France.

La qualité de *comte* donnée aux chanoines de Lyon n'est pas d'une aussi vénérable antiquité ; elle compte dix siècles de moins. L'archevêque Guichard et le comte de Forez, las de se battre sans s'exterminer, ce à quoi ils visaient depuis quinze ou vingt ans, s'en rapportèrent au chapitre. Le comte obtint certaines terres dépendantes de l'église de Lyon, lesquelles étaient à *sa bienséance*, comme dit le bon M. Poullin de Lumina ; de plus, l'archevêque et le chapitre lui donnèrent onze cents marcs de très-bon argent. De son côté, le comte abandonna à l'église toutes ses *prétentions* sur la ville de Lyon, et céda quelques terres sur les deux rives du Rhône et de la Saône. Quoique ces biens fus-

sent régis en commun par l'archevêque et le chapitre, les chanoines s'attribuèrent seuls le titre de *comte* qui y était attaché : cette communauté de biens ne dura que vingt ans; chacun des copropriétaires accusait l'autre de tricherie dans le partage des récoltes; l'archevêque Renaud de Forez proposa, nn 1193, de séparer en deux cette propriété jusque là indivise; le chapitre y consentit, prit son lot, et en outre garda pour chacun de ses membres le titre, nouveau dans l'église, de *comte de Lyon*. Dès lors il fallut pour entrer au chapitre, non plus faire preuve de savoir, de doctrine et de piété, mais de noblesse. Les apôtres seraient revenus sur la terre que les chanoines comtes n'en auraient point voulu pour confrères. Ils le prouvèrent bien fièrement au pape Innocent IV.

Ce pape, assez puissant pour excommunier en plein concile l'empereur Frédéric II, ne le fut pas assez pour introduire trois de ses parens, d'une noblesse équivoque, dans le chapitre de Lyon. Les chanoines résistèrent en face à sa sainteté, et protestèrent, avec serment, que si ces étrangers se présentaient à eux, ils seraient irrévocablement, et le plus charitablement du monde,

jetés dans le Rhône. Innocent IV était un pape qui aimait ses parens; il écrivit aux siens de rester en Italie; lui-même en fut pour sa courte honte, et apprit à ses dépens qu'on vient plus facilement à bout des empereurs que des chanoines.

« Le bon Trajan, des princes le modèle, »

avait fait construire un *forum* où se trouve maintenant la petite chapelle de *Notre-Dame-de-Fourvières*. Cette chapelle fut bâtie longtems après le *forum*, que déjà l'on nommait *Forum Vetus*, à cause de son ancienneté. De ces deux mots latins, le peuple a probablement composé, par corruption, le mot de *Fourvières*, que porte maintenant ce quartier de la ville de Lyon, situé sur la rive droite de la Saône. Au surplus, je m'en rapporte aux savans sur cette étymologie, qui en vaut bien une autre. J'ajoute de même la foi la plus sincère aux traditions qui attribuent un grand nombre de miracles à *Notre-Dame-de-Fourvières*.

Pie VII, lors de son passage à Lyon, rétablit le culte catholique dans cette chapelle, aliénée pendant la révolution, et rachetée par le cardinal Fesch. Le pape y célébra les saints

mystères le 19 avril 1805; et de la terrasse de Notre-Dame-de-Fourvières, au son des cloches, au bruit des canons, il bénit la ville et le diocèse. Il était impossible de choisir un lieu plus convenable aux bénédictions.

De cette terrasse, où je suis resté long-tems assis, on découvre Lyon, les vastes plaines que la Saône et le Rhône fertilisent, des paysages charmans, des collines riantes, qui s'élèvent en amphithéâtre, et dans un vague lointain, l'immense chaîne des Hautes-Alpes. Sa Sainteté accorda en outre à Notre-Dame-de-Fourvières le privilége singulier d'une indulgence plénière, quotidienne, perpétuelle, et plusieurs autres prérogatives spirituelles de la plus haute importance pour la ville de Lyon en particulier, et, en général, pour le royaume, lequel alors, sous le nom d'*Empire français*, avait, comme on le sait, un peu plus d'étendue.

En redescendant vers la Saône, par la montée des Capucins, je me suis arrêté un moment au *Pavillon Billon*, dont la vue s'étend au loin entre les deux fleuves. La beauté de ce point de vue peut le disputer, en magnificence, à celle de la terrasse de Notre-Dame-de-Four-

vières. Des restes d'une espèce de château d'eau antique se voient auprès de ce pavillon. Je n'ai trouvé de remarquable, dans ces murs presque entièrement détruits, que leur ancienneté : j'ai passé outre.

La chapelle de Notre-Dame-de-Fourvières rappelle, sous plus d'un rapport, les madones à miracles, si communes en Italie : comme au delà des monts on y voit suspendus de tous les côtés des *ex-voto* en cire ; ici des bras, là des jambes, plus haut des nez, plus bas des oreilles, images trop fidèles des infirmités que Notre-Dame, plus habile que les médecins, a guéries dans l'espace de quelques siècles. Les paysans qui viennent à Lyon apporter leur lait et leurs fruits, ne s'en retournent jamais sans avoir fait leur cour à la madone, le samedi excepté ; dans ce jour réservé aux personnes de distinction, c'est le plus souvent des prières conjugales que l'on adresse, rarement en vain, à cette image de la vierge. Mlle Adèle de N*** en est la dernière preuve ; mariée depuis plusieurs années, sans avoir encore donné à son époux aucun gage de son amour, elle eut l'heureuse idée de s'adresser à Notre-Dame-de-Fourvières pour ob-

tenir, par son intercession, cette puissance créatrice que la nature semblait avoir refusée à elle ou à son mari. Son vœu maternel fut entendu, et au bout de dix mois Adèle fit de son époux le plus heureux des pères.

Le chemin qui conduit à cette chapelle de Fourvières, qui n'est ni décent, ni harmonieux, est bordé par deux haies des pauvres les plus dévots et les plus déguenillés qui se puissent voir.

L'étymologie du nom de *Fourvières* m'a donné l'idée d'une autre étymologie qui n'est ni plus forcée, ni moins probable. Le nom de Kléber ne serait-il pas une corruption de celui de *Cléberg?* Et notre fameux général Kléber n'était-il pas un descendant de l'*homme de la Roche*, qu'on montre à tous les voyageurs qui arrivent à Lyon par la route de Paris? Je voudrais que la chose fût ainsi. Un ancêtre tel que *Jean Flébergues* ou *Cléberg*, ferait honneur à la mémoire de Kléber, toute glorieuse qu'elle est. Cléberg fut grand marieur de filles; il employait tout son argent à doter celles du Bourg-Neuf, qui, par reconnaissance, élevèrent sa statue en bois sur le roc, où elle domine la

route. Elle y fut placée, en 1716, avec toutes les cérémonies d'usage en pareil cas. Le tems ronge et use le bois, mais il n'affaiblit pas le souvenir de ce bon Allemand dans la mémoire des femmes et des filles du Bourg-Neuf. Au moment où j'écris, les habitans de ce quartier font refaire une nouvelle statue du bienfaiteur de leurs aïeules ; avant quelques mois un *Jean Cléberg*, tout neuf, aura pris possession de son roc.

Ce monument rappelle de plus douces idées que la place où fut le château de *Pierre-Scise*. Sur ce rocher, qu'Agrippa fit couper lorsqu'il construisit les quatre grandes voies militaires dont j'ai déjà parlé, les archevêques de Lyon firent bâtir le château de *Pierre-Scise*. On en attribue la construction à Buchard, de Bourgogne, qui vivait au onzième siècle. L'archevêque Aimery Guerry s'y retira pendant le premier concile général de Lyon. Ce château servit ensuite de prison d'état. *Antoine Groslier*, sieur de Servières, y fut enfermé, et réussit à s'en échapper au moyen d'une échelle de soie que sa femme lui fit parvenir.

Le duc de Nemours, favorisé par l'arche-

vêque d'Epinac, ligueur ardent, après avoir pris possession de Lyon au nom de la ligue, tenta de se rendre indépendant, et de former des provinces de son gouvernement un état particulier; il chassa de la ville les bourgeois qu'il supposait les plus difficiles à séduire, fit fortifier plusieurs places de la Bresse et du Dauphiné; ne négligea rien pour assurer le libre cours du Rhône au dessus de la ville, et se saisit de *Pierre-Scise*. Mais bientôt la garnison qu'il y avait mise fut chassée par les habitans, et lui-même, acculé à la montagne de Fourvières, et réduit à se rendre, fut conduit prisonnier dans ce même château. Le valet qu'on lui laissa pour le servir avait des cheveux longs, épais qui lui couvraient le visage; le duc se fit faire secrètement une perruque semblable, et un beau matin se mit en devoir de remplir un office pour lequel on fait toujours place aux gens : il passa la porte sans être reconnu et se retira à Vienne.

Cinq-Mars et de *Thou* furent moins heureux. De Thou, que le vindicatif cardinal Richelieu traînait à la remorque dans un bateau depuis Tarascon, arriva à Lyon le 3 septembre 1642,

et fut jeté dans le château de Pierre-Scise. Cinq-Mars, prisonnier à la citadelle de Montpellier, ne tarda pas à le suivre; il y arriva le lendemain.

Le cardinal, pour lequel on avait construit une chambre portative assez grande pour contenir un lit, une table et une chaise, acheva son voyage dans cette cabane couverte d'un damas cramoisi, et fut porté de Valence à Lyon par dix-huit de ses gardes, qui se relayaient de distance en distance. En ce tems-là, les gentilshommes avaient peu de répugnance. Leurs filles étaient au service des rois et des princes; leurs bras étaient armés pour toutes les vengeances, et les cardinaux malades se faisaient porter sur leurs épaules : ils sont un peu plus fiers aujourd'hui, et de tant de services qu'on en obtenait autrefois, il n'en est plus qu'un très-petit nombre qu'ils rendent sans scrupule, encore se font-ils bien payer pour cela.

Il ne fallut que six jours au fameux Laubardemont pour instruire l'affaire. Le cardinal, sûr de la conscience des juges, fit faire, avant le jugement, tous les préparatifs nécessaires

pour l'exécution ; et satisfait de voir sa vengeance si promptement servie, si bien assurée, il se souvint que, comme homme, comme chrétien, comme prêtre, il devait avoir horreur du sang ; pour ne pas le voir couler, il quitta Lyon, le 11 septembre, et le lendemain 12, le sieur Laubardemont et les commissaires juges déclarèrent atteints et convaincus du crime de lèse-majesté, c'est-à-dire de lèse-éminence, Cinq-Mars, pour entreprises, proditions, ligues et traités contre l'état, c'est-à-dire contre le cardinal ; et de Thou, pour avoir eu connaissance et participation desdites conspirations, entreprises, proditions, ligues et traités.

En lisant depuis les réquisitoires de M. Fouquier de Tainville, on a pu voir qu'il avait étudié les formules de son devancier, M. de Laubardemont. Le chancelier s'empressa d'envoyer un exempt, nommé Picault, porter cette bonne nouvelle au cardinal ; il l'atteignit sur la route de Roanne, à deux lieues de Lyon. Richelieu n'avait compté que sur la condamnation de Cinq-Mars ; la non révélation n'était pas un motif suffisant pour se débarrasser d'un homme :

« *Quoi!* s'écria-t-il rayonnant d'aise, *M. de Thou aussi? En vérité, M. le chancelier me délivre d'un grand fardeau!* » Et après s'être assuré que l'exécution ne serait pas retardée, que les mesures étaient bien prises, il continua gaîment son chemin, en louant le Seigneur, qui protége les cardinaux contre les grands-écuyers.

Je détourne mes yeux de ce brigand empourpré pour les reporter sur d'autres brigands en toge. Laubardemont et Palerme entrèrent dans la prison de Cinq-Mars. Avant de présenter sa tête au glaive, ses membres devaient être disloqués par la torture; l'affreux cardinal l'avait désiré ainsi, et des juges commissaires ne refusaient jamais ces petites satisfactions à un ministre, surtout quand il était cardinal. Ils avaient donc jugé et ordonné que Cinq-Mars serait appliqué à la question *pour lui faire révéler ses complices.* « Dieux! où me menez-vous? et qu'il sent mauvais ici! » s'écrie le grand-écuyer, parvenu dans un réduit obscur, éclairé seulement par trois chandelles à moitié éteintes par le méphitisme de l'air où elles brûlent. Sans lui répondre on l'attache au banc de la question. « *N'avez-vous pas conçu le dessein d'assassiner*

le cardinal à Lyon? demande, d'une voix sombre et terrible, le farouche interrogateur. — *J'ai déclaré tout ce que je savais; tous les tourmens du monde ne m'en feront pas dire davantage.* » Laubardemont s'arrête... Le cardinal est malade.....; le roi aimait ce Cinq-Mars qu'il abandonne.....; le prix du sang reçu.... l'heure de la vengeance peut sonner..... Laubardemont ordonne de détacher le patient, et de le reconduire dans sa prison; Cinq-Mars y rentre, l'esprit troublé par la crainte des tortures auxquelles il vient d'échapper. Un fantôme noir se présente à lui : c'est le jésuite *Malevalette*, choisi pour l'assister. Laissons-les ensemble; passons dans la salle d'audience où *de Thou* est resté.

Un jésuite est encore là; c'est *Mambrun*; ils règlent ensemble les affaires de la conscience du condamné, dont la contenance est calme, et le front serein; un autre homme à soutane se tient debout à l'autre extrémité de la salle; c'est le gardien des cordeliers de Tarascon. De Thou avait fait vœu de fonder, dans ce couvent, une chapelle de trois cents livres de rente, s'il échappait à la vengeance du car-

dinal. Les cordeliers ont prié pour lui. Si Dieu n'a pas écouté leurs prières, ce n'est pas leur faute; ils y ont mis tout le zèle, toute la ferveur que des cordeliers peuvent avoir quand ils ne prient pas pour leur couvent. De Thou a deviné la pensée du père gardien : il demande de l'encre, du papier, souscrit un legs suffisant pour l'accomplissement de ce vœu si mal exaucé; compose sur-le-champ l'inscription qui doit être mise dans la chapelle, remet le tout au moine, que le jésuite regardait de travers, et va retrouver son confesseur.

Mais déjà l'heure du supplice a sonné; douze cents hommes sous les armes couvrent la place des Terreaux; un carrosse est à la porte de la prison. Cinq-Mars se présente; l'heure suprême a tout à coup changé le caractère de ces deux hommes. Le grand-écuyer, dont la crainte des tortures avait troublé l'esprit, et rempli l'ame d'émotion et de terreur; qui sentait ses membres trembler, et ses genoux se dérober sous lui au moment où on le conduisait dans le noir cachot de la gêne, raffermi maintenant, et résigné à son sort, regarde la mort d'un œil ferme et tranquille.

Tandis que de Thou, si calme jusqu'alors, lui qui, en apprenant sa condamnation, avait dit à Cinq-Mars, en lui tendant généreusement la main : « *Je meurs parce que vous m'avez accusé; mais je vous le pardonne ; nous avons été si bons amis, que ne pas vous laisser mourir seul et périr avec vous est une consolation pour moi.* De Thou sent défaillir son courage ; on le soutient, on l'aide à monter dans l'élégant tombereau qui l'attend ; c'est une voiture à quatre places que du Guay, trésorier de France, attaché à la famille de Cinq-Mars, a obtenue *par faveur*. Sans lui, les condamnés auraient dû marcher à pied depuis le château de Pierre-Scise jusqu'aux Terreaux. Arrivés au pied de l'échafaud, Cinq-Mars sort de voiture, enveloppé d'un riche manteau d'écarlate ; un soldat veut l'en dépouiller, il le retient avec force, et, le remettant au compagnon du père *Malevalette* : « *Qu'on le vende, et que l'argent soit donné aux pauvres.* » Un autre soldat saute sur son chapeau, et ajoutant à la plus odieuse des violences, la plus lâche des insultes : « *Monsieur*, dit le misérable, *il faut avoir de la modestie.* » Le loup n'insulte pas au loup pris dans un piége : le

tigre ne mord pas le tigre qui se débat contre la mort; l'homme pervers est plus lâche que le loup, plus cruel que le tigre; c'est le monstre de la création. Cette seconde attaque ébranle la constance de Cinq-Mars. Il pousse rudement le sicaire, lui arrache son chapeau, le remet avec fierté sur cette tête qui va tomber, monte rapidement les marches de l'échafaud, examine les apprêts, les instrumens, la place du supplice, et regarde l'exécuteur : c'était un homme de la lie du peuple, qui, pour cent écus, venait ôter la vie à deux hommes dont il n'avait jamais eu à se plaindre : le bourreau s'était cassé la jambe, et pour cent écus, un infâme faisait en ce jour son abominable office! Cinq-Mars pâlit, non en contemplant cet animal féroce, mais en tirant de son sein une boîte enrichie de diamans; le portrait qu'on voyait dessus était celui d'une femme, jeune, belle, sensible, aimée : toute la vie du malheureux Cinq-Mars se reporte par la pensée et s'arrête sur cette douce image...... au delà l'éternité!!....... ; il se hâte, remet la boîte à son confesseur, ordonne en balbutiant de brûler le portrait; se fait couper les cheveux, et se

place dans l'attitude la plus commode à l'exécuteur, qui d'un seul coup lui tranche la tête. Le bruit avertit de Thou; il sort lentement de la voiture; il monte avec effort; il regarde, éperdu, le corps de son ami. « *Je frissonne quand je pense à la mort*, dit-il à son confesseur; *il faut de la résolution; je n'en ai point; qu'on me bande les yeux*. » De toutes les personnes qui se trouvent sur l'échafaud, pas une n'a de mouchoir. Les assistans lui en jettent trois; il en choisit un, l'exécuteur lui bande les yeux, et lui, troublé, embrasse le monstre. Il place son col sur le billot; tous ses membres palpitent d'effroi. L'exécuteur frappa trop près de la tête; de Thou élève ses mains au ciel, s'agite et tombe sur le côté gauche; son assassin essaie de le relever : l'humanité parle enfin dans le cœur des barbares accourus pour voir tuer des hommes; des cris affreux partent de tous les côtés; l'exécuteur, effrayé, porte de nouveau la hache sur la victime, et parvient, au troisième coup, à séparer entièrement la tête du corps.

C'est ainsi que les hommes se déchirent les uns les autres; celui-ci égorge pour cent

écus, celui-là pour une place, et un autre pour un cordon, pour un hausse-col, pour une mitre. Plus l'objet qu'ils poursuivent est élevé, plus ils se montrent prodigues de sang et de meurtres ; et, pour que rien ne manque à ces fureurs, ils marquent tous leurs crimes du sceau de l'hyprocrisie ; c'est au nom des lois, de la religion, de la morale qu'ils égorgent : c'est un chapelet, une balance, un laurier, un sceptre à la main qu'ils versent le sang de leurs semblables. Richelieu ne survécut pas trois mois à ses deux dernières victimes.

L'esprit obsédé de ces pensées de supplices et de mort, je suis arrivé, sans mesurer le chemin, sans faire aucune attention aux objets dont j'étais environné, jusqu'à la maison des deux Amans, derrière laquelle fut autrefois un couvent de religieuses du tiers-ordre, dont, par la suite, cette maison avait fait partie.

Là se trouve une école vétérinaire célèbre ; Bourgelat, non moins recommandable par ses vertus que par ses talens, en fut le fondateur, en 1761 ; elle était placée alors au faubourg de la Guillotière : depuis la révolution, le gouvernement l'a fait transférer au lieu dit de

l'*Observance*, où elle se trouve aujourd'hui. Ce bâtiment, qui m'a paru neuf parce qu'il vient d'être reconstruit presque en entier, a frappé mes regards ; le style simple et sévère de l'architecture convient à la destination qu'il a reçue. La façade principale est au fond de la cour ; elle forme, avec les deux façades latérales qui s'y rattachent sur une ligne parallèle, une enceinte carrée régulière, consacrée aux récréations des élèves et à quelques-uns de leurs exercices.

J'ai visité la pharmacie, le cabinet d'histoire naturelle, et le jardin botanique, parties essentielles de cet établissement, vaste et bien disposé. J'ai admiré l'ordre qui y règne, le soin avec lequel il est tenu, et les richesses qu'il renferme. L'école vétérinaire de Lyon a rendu les services les plus importans aux campagnes de la Bresse et du Dauphiné, en arrêtant les progrès de toutes les épizooties qui s'y sont manifestées depuis sa fondation.

J'ai repassé la Saône sur le pont du *Serin*, aux deux extrémités duquel sont situés, sur la rive droite, l'école vétérinaire dont je viens de parler ; sur la rive gauche, les greniers d'abondance.

Ce bel édifice fut construit en 1728. La libre circulation des grains, contre laquelle les éternels ennemis de ce qui est bon et raisonnable se sont si long-tems et si violemment élevés, ayant rendu ces greniers de précaution inutiles, ils ont été convertis en casernes pour la cavalerie : la proximité de l'école vétérinaire et de la Saône, la facilité des abords et des arrivages, ont dû faire donner cette destination à un bâtiment qui n'en avait plus : le corps avancé, percé de cinq ouvertures à plein cintre pratiquées aux trois étages, et dix croisées de chaque côté, donnent à ce vaste édifice l'air et la lumière nécessaires dans tous les lieux habités par un grand nombre d'hommes.

La construction du pont de Serin est élégante : on le croit solide ; à la vérité, les piles sont en pierre, mais le reste est en bois et non pas en fer, comme le dit à tort le *Guide de l'étranger* à Lyon. M. Etienne, habile mécanicien, a fait le modèle de ce pont.

Les quais de Serin, de Sainte-Marie, des Chaînes, de Saint-Benoît, de Saint-Vincent et des Augustins, bordent la rive gauche de la Saône, et contribuent à l'embellissement de la

ville, mais ils n'ont de remarquable que leur utilité ; ils facilitent les communications et la navigation ; c'est là que se trouvent les diligences qu'on prend pour aller à Châlons, les magasins de fourrages et d'équipement militaires, et la poudrière qu'on y a fort imprudemment placée, ainsi que les ports *Neuville* et de la *Feuillée*.

Le pont *Saint-Vincent* traverse la Saône, vis-à-vis Saint-Laurent ; il fut construit, en 1715, par Aubert, architecte : les trois arches dont se compose ce pont en bois sont remarquables par leurs belles proportions. Il ne sert qu'aux gens de pied. Plus bas, se trouve le pont du *Change*, dont la construction remonte au onzième siècle, et dépose en faveur de la barbarie du bon vieux tems où il fut élevé. Etroit, mal pavé, obstrué par de vilaines maisons bâties sur la dernière arche de la rive gauche. Ce pont n'a pour trottoir qu'une banquette de douze à quinze pouces. Ses inscriptions antiques, et presque effacées, qui se trouvent encore sur quelques pierres des piles, indiquent assez que cette espèce de ruine a été bâtie avec des matériaux provenant de quelques monu-

mens romains. Une chapelle renfermant une statue de la Vierge, du sculpteur Mimerel, située au milieu du pont, est tombée de vétusté; on voit aujourd'hui, sur l'emplacement de cette chapelle, un petit bâtiment, de forme élégante, destiné à servir de corps-de-garde aux pompiers de la ville. Tout change, tout passe, tout est renversé; les temples, les palais, les cabanes; il n'y a d'immortel et d'immuable parmi les hommes que la vérité, la raison et la vertu.

Le pont du Change est jeté sur la Saône à l'endroit le plus large. Un grand nombre de pierres et de rochers y divisent les eaux, et rendent ce passage difficile aux barques qui remontent ou qui descendent la rivière. Ces rochers ont fait donner au pont le nom de *Pont de Pierre;* je l'ai traversé pour aller voir de plus près la loge du change qu'on aperçoit de l'autre côté de la Saône.

Cet édifice, bâti en 1749, d'après les dessins de Soufflot, est élevé sur un beau perron: sa façade, à deux étages, est surmontée d'une attique, d'une galerie et de trophées. Des cornes d'abondance annoncent sa destina-

tion première : c'est là que les négocians s'assemblaient pour régler les affaires de commerce. La loge du Change, ainsi nommée à cause des opérations qui s'y faisaient, sert aujourd'hui de temple aux protestans ; mais, par une bizarrerie remarquable, on y a laissé l'inscription : VIRTUTE DUCE, COMITE FORTUNA : *accompagné par la fortune, guidé par la vertu.* Ce qu'il y a de singulier encore, c'est que ces paroles sont tirées d'une épître de Cicéron à ce misérable *Plancus.* Cicéron a-t-il été trompé sur le compte de Plancus, ou a-t-il voulu tromper la postérité ? Dans tous les cas, il est difficile d'avoir beaucoup d'estime pour ce louangeur perpétuel des gens en place, et de reconnaître en lui le vigoureux adversaire de l'audacieux Catilina.

J'ai pris, pour me rendre à mon auberge, les petites rues qui se trouvent dans les environs de la place Saint-Nezier. Les mouvemens du télégraphe que j'ai aperçus m'ont péniblement affecté ; je suis rancuneux depuis les événemens de Rennes et de Grenoble : cet instrument a pour moi quelque chose de sinistre ; il me semble toujours qu'au lieu des nouvelles

qu'il doit transmettre, c'est un ordre de mort que ses ailes noires dessinent dans les airs.

Dans une rue étroite, dont je n'ai pas demandé le nom, un homme, portant une planche sur ses épaules, m'a heurté si violemment qu'il m'a renversé sur la place. La femme d'un honnête artisan, en m'aidant à me relever, m'a invité à monter chez elle, pour m'y remettre un peu de l'étourdissement causé par une chute si brusque. Ses soins empressés et ceux de sa famille ont bientôt réparé le désordre de mes sens.

Je n'étais ni blessé, ni meurtri; et ce petit événement m'a prouvé la vérité du proverbe : *à quelque chose malheur est bon*. C'est à cet accident que je dois la connaissance des mœurs et des habitudes de cette classe d'ouvriers en soie, connue sous le nom de *canuts*, race laborieuse, sédentaire, chez laquelle le travail et la vie casanière semblent arrêter le développement du corps et de l'esprit. Daus un pays où la stature des hommes est en général assez élevée, celle des *canuts* est petite. Leurs mouvemens sont lents, leurs syllabes

traînantes, leurs regards ternes et languissans : ce sont des plantes étiolées, sans vigueur, comme toutes celles qui croissent à l'ombre : leur activité est dans leurs doigts. Ils habitent de préférence les faubourgs de la *Croix-Rousse*, de *Saint-Georges* et le cœur de la ville, parce que les logemens y sont moins chers ; c'est pour ce motif qu'ils se logent aux étages les plus élevés : un grand nombre n'a pour asile que des greniers mal clos et malsains. Le salaire qu'ils reçoivent n'est pas toujours calculé sur celui des denrées ; le prix de la main-d'œuvre baisse quand la matière première renchérit, et par conséquent lorsqu'un moins grand nombre d'ouvriers sont occupés ; aussi leur misère est-elle souvent affreuse ; c'est cette misère qui peuple les vastes et nombreux hôpitaux de Lyon. Les personnes qui n'ont point habité cette ville s'imaginent, peut-être, en voyant les riches et nombreux produits de ses manufactures, qu'elle renferme un grand nombre de vastes édifices, construits et administrés comme les belles manufactures de Mulhouse et de Vesserling; mon *canut*, homme d'un âge mur, de

bon sens, et que sa femme m'a dit être l'ouvrier le plus adroit et le plus instruit de la ville, prétend qu'il n'existe à Lyon que deux établissemens de ce genre, l'un dans l'ancienne église d'un couvent, dit *des Bleus*, l'autre situé sur les bords de la Saône, vis-à-vis l'*île Barbe*, à une demi-lieue de la ville. Une maison de campagne, appartenant à M. Coudère, en est le principal bâtiment; mais pour la convertir en fabrique, il a fallu y faire beaucoup de constructions nouvelles: l'éloignement de la ville et des villages a même forcé d'y établir un réfectoire pour les ouvriers.

Cette maison appartient maintenant à M. Berne, commissionnaire de soieries de Francfort-sur-le-Mein; c'est avec les commissionnaires de cette ville, et ceux de Leipsick, que Lyon fait la plus grande partie de son riche commerce.

On donne aux fabricans de soie le nom de *marchands fabricans*, pour les distinguer des *marchands détaillans*. Chaque fabricant fait travailler un nombre d'ouvriers proportionné à celui des affaires qu'il fait avec les marchands de Paris, des départemens et de l'étranger. La

soie est pesée aux ouvriers qui sont tenus de rapporter le même poids en étoffes, dont la forme et les dimensions ont été fixées.

Les *canuts* les plus opulens ont deux métiers, quelquefois trois, dans une grande chambre, échauffée en hiver par un poële en fonte ; ce poële sert de cheminée et de fourneau.

Dans la chambre où j'ai été reçu régnait, à environ huit pieds de hauteur, une espèce de balcon en bois le long d'un petit entresol. Cet entresol est le lieu de repos de toute la famille, qui, la nuit, s'y trouve entassée; les lits se touchent. Souvent la misère de ces pauvres gens est telle, qu'elle les force à faire de la même pièce la chambre à coucher, l'atelier et la cuisine. Rarement le balai imprime ses traces sur le plancher, couvert de poussière ; c'est là pourtant que se fabriquent ces étoffes brillantes, délicates, si faciles à altérer, à salir, et qui doivent être remises au fabricant dans tout leur éclat et toute leur pureté. L'habitude des soins qu'elles exigent, le peu de vivacité de ces familles automates, rendent les accidens rares. D'ailleurs ces hommes si simples, instruits par le plus habile des précepteurs, le besoin,

parviennent à cacher les petits malheurs qui leur arrivent, et à tromper jusques à l'œil du maître.

La ville de Lyon, aussi peuplée que celle de Paris, à proportion de son étendue, ne présente point cependant à l'étranger le même mouvement, la même affluence d'habitans, parce que sa population, presque toute manufacturière, ne sort guère de ses ateliers que le dimanche. Les *canuts* éprouvent à s'énoncer un certain embarras qui ne vient pas seulement de leur timidité et de la pesanteur de leur esprit : il est produit surtout par l'habitude du silence; pendant les six jours de la semaine, ces gens-là ne font guère plus d'usage de leur langue que de leurs jambes; aussi attendent-ils le dimanche avec impatience pour sortir de leur prison, voir le soleil, respirer l'air de la campagne, et changer d'attitude.

Le langage du peuple est, à Lyon, à peu près le même qu'à Grenoble, ce qui donne de la vraisemblance à l'opinion de ceux qui veulent que les habitans de ces deux villes aient une origine commune. M. Molard a fait imprimer le vocabulaire des expressions populaires, et les a ran-

gées par ordre alphabétique. Je veux me procurer son ouvrage et m'en servir; car j'entends souvent des expressions dont le sens m'est inconnu, et je suis forcé de recourir à des interprètes : avec l'ouvrage de M. Molard, un étranger peut aisément s'en passer.

La femme de l'honnête artisan, plus causeuse que son mari, et dont la langue était moins embarrassée, m'a nommé tous les marchands fabricans de Lyon. La liste de ceux qui se livrent au commerce des tissus unis est considérable; celle des fabricans d'étoffes façonnées est moins nombreuse : j'ai retenu les noms de MM. Bissardon, Cousins, Grand frères, Pavy, Saint-Olive, Tralleire, Dutilleul, Maillé; MM. Grand frères ont fourni en bonne partie les étoffes employées pour meubles des demeures royales.

Celles des tentures du château de Saint-Cloud sortent de la fabrique de M. Bissardon, ancien administrateur des hôpitaux de Lyon. Il fut nommé, en 1815, député du département du Rhône à la chambre des représentans : une ville manufacturière devait envoyer là un de ses principaux fabricans; mais ce témoignage

de confiance d'une population loyale fut pour lui la source de chagrins profonds. Propriétaire foncier et commerçant, il occupait à la fois un grand nombre d'ouvriers en soie, de maçons, de charpentiers, de terrassiers : ami des lois et de l'ordre, son caractère ne donnait pas moins de garanties à l'Etat que tous les liens qui l'attachaient à son pays ; cependant les révolutionnaires de 1815, les hypocrites vengeurs de l'ordre qu'ils troublent incessamment sous prétexte de vouloir le rétablir, feignirent de voir un conspirateur dans le respectable Bissardon ; son asile fut violé par de fréquentes visites domiciliaires, qui révélaient moins les craintes que les projets de ceux par qui ces visites étaient ordonnées, et de ceux par qui elles étaient faites. M. Bissardon pénétra des desseins dont les événemens seuls ont empêché l'exécution : né sensible, ils jetèrent dans son esprit des inquiétudes ; une noire mélancolie le conduisit promptement au tombeau. Il y descendit, jeune encore, regretté de tous les gens de bien, et plus particulièrement de la classe ouvrière, dont il avait été le bienfaiteur. La foule de ceux qui assistèrent à ses funérailles fit du malheureux

Bissardon le plus touchant des éloges funèbres : *C'était un des bons*, disaient-ils en pleurant.

MM. Maillé et Dutilleul ont été long-tems membres du conseil des manufactures près le ministre de l'intérieur. Depuis 1820 ils ne font plus partie de ce conseil ; cependant M. Maillé vient encore tout récemment de mériter et d'obtenir une médaille d'or.

Au moment où je rentrais chez Mme Boudonneau, mon hôtesse, le jeune baron de M ** descendait de voiture ; il revenait des eaux de Plombières. Je l'avais connu à Paris souffrant depuis plusieurs années d'un embarras gastrique qui l'avait beaucoup affaibli. Les eaux de la fontaine de Stanislas lui ont rendu la force, la santé, et cette fleur de jeunesse qui en est la marque la plus brillante. M. le baron de M ** avait été forcé, par une blessure très-grave, de quitter de bonne heure la carrière des armes ; il était entré dans celle de l'administration, et déjà il s'y faisait remarquer, lorsque les événemens de 1814 l'ont encore jeté hors de cette carrière nouvelle.

Le baron a toujours pris son parti en homme de tête et de cœur ; au lieu de faire entendre

de justes, mais inutiles plaintes, de faire des démarches et des réclamations, plus inutiles encore, il s'est créé des fonctions dont ni les caprices de l'autorité, ni les intrigues des marquises, ne peuvent interrompre le cours. L'agriculture et les beaux-arts, les mérinos d'Espagne, le dessin et le jardinage, partagent sa vie et ses soins : une femme aimable et spirituelle, des enfans pleins de grâces et d'espérance, sont la première et la plus douce base d'un bonheur que rien ne menace depuis que M. de M** vit loin des affaires publiques et des hommes de l'autorité.

Allié à une des plus respectables familles de Lyon, des intérêts privés l'appelaient dans cette ville : peu de jours suffisaient pour les régler; un homme aussi intelligent, aussi vif que le baron, fait beaucoup de choses en quelques heures : il m'a offert son bras pour appui, sa mémoire et ses connaissances pour guides dans l'étude que je me propose de faire des mœurs et des usages des habitans de la seconde ville du royaume.

Il avait quelques courses à faire; moi quelques heures de repos à prendre, car ma pre-

mière promenade avait été longue, et je me ressentais un peu de ma chute. Nous nous sommes donné rendez-vous pour le lendemain, ou plutôt l'aimable baron a promis de me venir prendre à l'hôtel du Commerce, où j'ai passé le reste de la journée seul, me livrant à des réflexions sur lesquelles la vieillesse étendait malgré moi son crêpe mélancolique.



N° LXXXIX. — *Octobre* 1819.

SECONDE COURSE DANS LYON.

Ce que les parcs et les enclos sont pour les bêtes fauves, les grandes villes le sont pour les hommes.

J.

M. DE M*** a pris, en vivant à la compagne, l'habitude de se lever de grand matin; le soleil me surprend rarement au lit; les portes d'une auberge sont ouvertes à toute heure; nous sommes sortis sans déranger personne.

« Hier, m'a dit le baron, vous avez suivi les quais de la Saône; descendons vers ceux du Rhône. » Nous avons de nouveau admiré ensemble la belle place de Bellecour; ses hauts tilleuls commençaient à laisser tomber leurs feuilles jaunes : la saison nouvelle leur rendra leur jeune parure. Hélas! la vie de l'homme n'a qu'un printems; sa tête ne sera point de

nouveau parée des dépouilles que lui enlève l'automne. « Cette verdure, ces beaux ombrages que vous regrettez, m'a dit M. de M***, nos Lyonnais y mettent moins de prix que vous. On ne les voit point dans la belle saison venir en respirer les parfums et le frais, ce n'est point pour eux qu'ils offrent, pendant les ardeurs de la canicule, d'impénétrables abris contre les rayons du soleil : si quelques personnes paraissent assises, ou se promènent sous ces voûtes d'une riante verdure, ce sont des voyageurs étrangers : nous (car je me considère comme un enfant de la ville), nous parcourons gravement, pendant les heures qui précèdent le dîner, et vers le soir, les quais de Retz et de Saint-Clair, tenant nos femmes sous le bras, nos enfans à la main, causant peu, regardant mal, l'esprit préoccupé de nos affaires, attendant, avec quelque impatience, les heures consacrées à des distractions auxquelles nos familles n'auront point de part, que nos femmes ignorent, ou que fort sagement elles feignent d'ignorer. Demain, si la journée est belle, celle d'aujourd'hui nous le promet, nous irons nous mêler aux promeneurs; je suis fort

connu ici; vous ne l'êtes guère que de moi : notre intimité éveillera la curiosité des promeneurs, fera naître des questions, donnera peut-être lieu à quelque médisance innocente; c'est la seule distraction qu'on se permette durant ce grave exercice : l'apparition d'un équipage brillant, d'une parure nouvelle, y donne souvent lieu; c'est un tribut que *Bellecour* paie aux *Terreaux*. »

Le baron m'a fait remarquer les travaux commencés pour terminer la belle façade de l'Hôtel-Dieu, dont le côté, qui forme l'angle de la rue de *Labarre*, n'est point encore achevé. On regrette que le portail n'ait pas été placé sur le quai, au lieu de s'élever sur la rue de l'Hôpital, où l'espace nécessaire pour en bien juger l'effet n'a point été convenablement ménagé.

La forme demi-ovale du port de l'Hôpital, ses deux rampes en fer à cheval, sont d'un effet agréable. Ces rampes conduisent à un abreuvoir dont, sans cette précaution, l'abord eût été périlleux.

Le quai de *Retz* est fort beau : il paraît neuf encore, quoique construit depuis soixante

et quinze ans. Les arbres qu'on y a plantés il y a quelques années donnent déjà de l'ombrage.

Les édifices qui décorent le quai de Saint-Clair sont remarquables par leur élégance : les arbres plantés sur ce quai, les coteaux boisés qui se développent de l'autre côté du Rhône, la plaine des *Broteaux*, semée de jolies guinguettes, les prairies verdoyantes sur lesquelles la vue se repose, justifient bien le goût des Lyonnais pour cette charmante promenade, rendez-vous du beau monde qui s'y rend vers le soir, durant l'été, et en hiver, de midi à trois heures, mais seulement le dimanche. Ce qui n'est pas aussi facile à expliquer, c'est que les promeneurs ne semblent jamais tentés de passer le pont *Morand*, et de se répandre dans l'agréable plaine des Broteaux. Ils vont du pont de la *Guillotière* au pont *Morand*, et du pont *Morand* à celui de la *Guillotière*, à peu près comme les promeneurs parisiens vont et viennent sur le boulevart de Gand, sans jamais franchir d'un côté la rue Lepelletier, et de l'autre celle du Montblanc.

Il est dans la nature de l'homme d'aimer à revenir sur ses pas, à pivoter sur lui-même ;

les ritournelles ne plaisent pas seulement à son oreille, elles ont aussi du charme pour ses jambes : il s'impose des bornes; il se resserre entre d'étroites limites, sans doute pour se distinguer des brutes qui tantôt poussent tout droit devant elles, et tantôt se jettent de côté.

Le quartier *Saint-Clair* est habité par le haut commerce ; son opulence est attestée par la magnificence de ses demeures : la plupart des petits souverains de l'Allemagne ont des palais moins somptueux et moins de richesses réelles que n'en possèdent plusieurs négocians de Lyon.

J'admirais l'étendue, la solidité, le goût et l'élégance d'une grande et belle maison qui s'élève en face du pont Morand. J'ai demandé au baron s'il savait à qui elle appartient. « Oui, m'a-t-il répondu en souriant; c'est la maison *Auriol*. L'ancienne salle de spectacle s'élevait autrefois sur le terrain que cette maison occupe. » Puis, prenant tout à coup un ton grave, M. de M*** a ajouté : « La famille Auriol, dispersée, comme tant d'autres, par la grande tempête politique, a perdu son chef dans les jours de deuil, où le sang des plus illustres citoyens

de Lyon ruisselait sur les échafauds, dans les rues, sur les places de cette ville, livrée à la sape et au glaive. Sa jeune épouse, non moins courageuse que belle, voulut partager son sort : elle dut la vie à la férocité des bourreaux de son mari ; ils la repoussèrent ; ils la rejetèrent hors de la prison, non par pitié, mais par brutalité ; parce que refuser la mort à qui la demandait à genoux, c'était encore insulter et proscrire. On la vit errer, avec ses enfans, sur la terre étrangère, où la pitié pour les malheureux se calculait sur la valeur des débris qu'ils avaient sauvés du naufrage. Rentrée en France, Mme Auriol est parvenue, à force de constance et de soins, à recueillir, pour ses enfans, une partie des riches débris de leur patrimoine. Elle vit à Paris au sein d'une famille aimable qui l'environne de son amour et de ses respects. »

Dans ce quartier, et presque à la suite les uns des autres, se trouvent les plus beaux édifices de Lyon; le Grand-Théâtre, l'Hôtel-de-Ville, le palais des arts.

Construit et décoré d'après les dessins de Soufflot, le Grand-Théâtre de Lyon fut com-

mencé en 1754, et achevé au bout de deux ans : des bas-relifs allégoriques placés sur la façade, à la fois simple et élégante, de cet édifice, indiquent sa destination. Trois groupes de génies ornent de chaque côté la galerie qui règne au haut de cette façade ; un septième groupe, où Apollon est représenté assis, domine les six autres, et occupe le milieu de la galerie ; ces ornemens m'ont paru de bon goût : ma vue affaiblie ne m'a pas permis d'en apprécier les perfections et les défauts ; je n'ai pu juger que l'effet général ; il est très-agréable.

Entre le Grand-Théâtre et la place des Terreaux, fut achevé, en 1655, sur les plans de Simon Maupin, architecte-voyer, le magnifique Hôtel-de-Ville de Lyon, dont la première pierre avait été posée le 5 septembre 1647. Cet édifice forme un carré long ; il occupe l'espace qui se trouve entre les rues *Lafont* et *Puits-Guillot* : les deux ailes en retour ont chacune soixante-dix toises de longueur. Une galerie, soutenue par trois arceaux, lie ces deux ailes du côté de la comédie. La façade du côté de la place présente deux pavillons aux extrémités formant avant-corps, et au milieu une tour

carrée surmontée d'une coupole. Au dessus du portail une galerie en saillie va de l'un à l'autre pavillon. *Blanchet*, peintre français, qui alors se trouvait à Rome, fut appelé pour peindre les plafonds ; il surpassa dans ce travail les espérances qu'on avait conçues de son talent. Presque toutes ces peintures furent détruites par l'incendie qui consuma la façade de l'Hôtel-de-Ville, le 23 septembre 1674 : il n'a été réparé qu'en 1802. La touche de Blanchet est hardie ; son coloris a de la vérité ; son dessin est correct. Le plus grand, et l'un des meilleurs morceaux qui nous restent de ce peintre, est le tableau où il a représenté l'embrasement de Lyon, décrit par Sénèque. Ce tableau, déjà dégradé et couvert de poussière, fut nettoyé et réparé en 1762 par le peintre *Nonnotte*, nom que Voltaire a couvert de ridicule dans la personne d'un abbé jésuite, et que le talent du peintre n'était pas propre à réhabiliter.

Les deux groupes dont le vestibule est orné du côté de la place des Terreaux, étaient autrefois sur la place de Bellecour, au bas du piédestal de la statue équestre de Louis XIV ; ils représentent le Rhône et la Saône, images plus

convenables, et qui honorent plus la mémoire d'un monarque dont elles annoncent le génie protecteur que les trophées d'armes et les esclaves enchaînés, symboles de guerre et d'asservissement.

On aperçoit du vestibule l'entrée de deux longues cours, séparées par de belles arcades, et un second portail presque aussi beau que le premier.

Les plafonds de la chambre du conseil et de la salle du tribunal du commerce ont été peints par Blanchet; celle des archives mérite l'attention des voyageurs par son étendue et l'ordre qui y règne.

Les appartemens d'apparat, décorés avec beaucoup de goût, occupent le premier étage de l'aile droite. Au rez-de-chaussée sont les salles d'assemblée du conseil de la municipalité.

Ceux de la voirie, des contributions, des passe-ports et de la police, sont au rez-de-chaussée de l'aile gauche. Depuis que ce mot *police* ne signifie plus seulement éclairage des villes, propreté des rues et des places publiques, il fait naître partout des idées tristes et des sensations pénibles. Je n'ai point visité l'aile gau-

che de l'Hôtel-de-Ville, mais j'ai examiné long-tems et avec plaisir la vaste et magnifique salle qui donne sur la place des Terreaux. Ravagée par un incendie, en 1803, cette salle a été entièrement rétablie et décorée à neuf.

J'ai vu l'hôpital d'Amsterdam. C'est le seul en Europe qui puisse le disputer à celui de Lyon en beauté et en magnificence.

La foi des premiers chrétiens fut attestée par leurs œuvres et par leurs exemples : leur condition était humble comme leurs paroles. Ceux qui avaient des honneurs s'en dépouillaient; les riches vendaient leurs biens, les distribuaient aux pauvres, et renvoyaient tous leurs esclaves affranchis pour marcher seuls, à pied, à la suite des apôtres; car les apôtres n'allaient point en carrosse : ils portaient des habits de pêcheurs, étaient tous égaux en pauvreté, en humilité, et s'appelaient *frères* : au bout de quelques siècles, on gagnait encore le ciel en renonçant à ses biens, *in articulo mortis*, pourvu que ce fût en faveur des moines, qui faisaient vœu de pauvreté, et regorgeaient de richesses. Quand on est riche, l'humilité n'est plus que dans la bouche; la vanité se glisse dans

le cœur ; les fumées de l'orgueil montent à la tête : on se fait servir par ceux dont on se dit le serviteur; on veut être le supérieur de ses égaux; on appelle ses frères *raca*, et la religion dont on garde encore le langage, pour laquelle on affecte un zèle fanatique, n'est plus que l'instrument de toutes les ambitions, et le manteau dont les vices et les passions se couvrent avec une effronterie sacrilége. Pour être reçu parmi les chanoines de Lyon, il fallait être noble de race : il fallait également faire preuve de noblesse pour être admis à prononcer des vœux dans l'abbaye des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît, fondée par un certain seigneur Albert, qui, en consacrant ce monastère à ses deux filles et à sa nièce, voulait qu'elles pussent, sans déroger, fréquenter des sœurs en Jésus-Christ tout aussi nobles qu'elles.

Les monarques français s'intitulaient *rois de France par le grâce de Dieu :* la supérieure de cette gentilhommière morale fondait également sa puissance sur le droit divin, et prenait le titre d'*abbesse par la grâce de Dieu*. Nos rois prétendent ne tenir leur couronne que de Dieu et de leur épée. Je ne sais si la fière abbesse avait

les mêmes prétentions pour sa guimpe ; sur ce point, M. de M*** n'a pu éclaircir mes doutes.

L'architecte de la noble abbaye était noble lui-même ; le sieur de la Valfinière, d'Avignon, qui en fournit les dessins, était bon gentilhomme, et commença par le prouver, sans quoi ses plans n'eussent point été agréés. Fort heureusement ce gentilhomme, par une exception toute roturière, était un architecte habile : son goût n'avait rien de gothique, rien de féodal ; il pensa plus à la qualité des demoiselles bénédictines qu'à leur vocation. Au lieu d'un couvent, il bâtit un palais. D'après les règles du païen Vitruve, M. de la Valfinière éleva, sur deux ordres d'architecture grecque, le dorique et le corinthien, la façade de ce palais. Un troisième ordre surmonte, en attique, les deux premiers, et décore le belvédère à l'italienne qui couronne la façade. On remarque avec étonnement des chapiteaux de colonne non achevés dans un bâtiment dont la construction remonte au dix-septième siècle.

L'intérieur de ce magnifique palais répond à la majesté de l'extérieur : quatre grands corps

de bâtimens, et un portique, surmonté d'une terrasse découverte, renferment une belle cour, ombragée par des plantations d'arbres : au milieu s'élève, sur un autel antique, la statue d'Apollon.

M. Artaud, directeur du Musée, a mis un soin infatigable à rassembler dans ce lieu les débris de la grandeur romaine épars dans les champs, ou que le soc a découverts en les heurtant sous la terre où ils dormaient enfouis depuis plusieurs siècles. M. Artaud a fait ranger autour des portiques ces fragmens de colonnes et de statues, ces masques et ces sarcophages, ces amphores et ces urnes cinéraires, ces tauroboles et ces inscriptions ; fragiles ouvrages de l'homme, ils ont survécu à leurs auteurs, ouvrages de la nature, mille fois plus fragiles encore : plusieurs sont demeurés entiers quand depuis long-tems la main qui les forma n'est plus qu'une poussière dispersée et perdue dans l'espace.

Grâce à la révolution, qui, semblable à Alexandre-le-Grand, a encore plus édifié que détruit, les arts et le commerce ont fait la conquête de ce palais. Dans la grande salle,

dont les statues et les ornemens en stuc ont été faits sur les dessins de Blanchet, les religieuses tenaient autrefois leur chapitre. Aux futiles objets des délibérations de ces sénateurs en guimpes, ont succédé les graves et importantes spéculations du commerce ; c'est dans cette salle que la bourse de Lyon est ouverte à deux heures chaque jour ; elle se tient dans la cour lorsque le tems et la saison le permettent.

La rampe de l'escalier qui conduit au premier étage est remarquable par le bon goût des ornemens et sa riche balustrade.

Une salle vaste, pavée en marbre, sert de musée ; c'est là que sont déposés les meilleurs tableaux de la peinture moderne, et des morceaux choisis parmi ceux de la statuaire antique que possède la ville de Lyon. Les peintures des plafonds sont d'un très-bel effet. M. de M***, amateur éclairé et très-bon dessinateur, en fait un cas particulier. Il m'a fait admirer un très-beau *vase de fleurs; une Ascencion*, par le Pérugin ; c'est un des meilleurs tableaux du maître de Raphaël ; le pape Pie VII en a fait don à la ville de Lyon en reconnaissance de

l'accueil qu'il reçut dans cette ville lorsqu'il vint en France affermir, par la cérémonie du sacre, la couronne impériale sur la tête de Napoléon ; *l'Adoration des Mages*, riche et magnifique composition due au fécond et brillant pinceau de Rubens ; le très-*beau portrait d'un chanoine de Cologne*, peint par Carrache ; une *Cène*, par Philippe de Champagne, où les traits et l'expression des apôtres sont d'une extrême simplicité. Outre ces peintures capitales, le musée de Lyon possède de bons tableaux de l'Espagnolet, de Jordaens, du Guerchin, du Tintoret, de l'Albane, de Stella, de Veronèse, de Jouvenet, de Lebrun, de Blanchet, et des peintres modernes, parmi lesquels on distingue *le Tournois de Duguesclin*, par Revoil ; un *Clair de Lune*, par Bidault, mort en 1813, et d'autres tableaux de cette école lyonnaise, qui s'est fait remarquer d'une manière si honorable aux dernières expositions, et à laquelle MM. Laurent, Revoil et Richard ont acquis une si brillante réputation.

Le salon des antiques renferme peu de morceaux précieux. Le monument le plus remarquable (sous le rapport historique, non sous

celui de l'art) est la fameuse table de bronze, découverte sur la colline de Saint-Sébastien en 1529; elle contient une partie de la harangue prononcée dans le sénat romain par l'empereur Claude pour faire accorder le titre de colonie à la ville de Lyon. Ce Claude montra quelquefois une grande sagacité dans ses jugemens : il ne fut ni orateur trop diffus, ni écrivain trop méprisable; et cependant, comme empereur, comme époux, comme citoyen, il fut à la fois le plus féroce et le plus stupide des hommes.

Des médailles en bronze et en argent, des vases de verre antique, des lampes, des instrumens et des ustensiles destinés aux usages ordinaires, et quelques-uns aux services des autels, des petites figures romaines, égyptiennes et grecques d'un fini précieux, sont renfermés dans quatre grandes armoires d'un beau travail. On voit encore dans ce salon le vase de *la Mère folle*, des armes, des émaux, un plat, une aiguière de faïence et plusieurs autres pièces du moyen âge.

La plus jolie statue du musée de Lyon est la figure en marbre de *Pandore*. Cette figure, si

souple, si gracieuse, a été exécutée, à Rome, par Cartot. Si nous la devions à un ciseau italien, si cette *Pandore* était sortie des ateliers de Canova, elle n'aurait guère moins de célébrité que l'*Hébé* du statuaire de Passagno; mais elle est due à un Français, et de tout tems, admirateurs glacés de nos compatriotes, nous jetons sur leurs chefs-d'œuvre un coup-d'œil indifférent: les Italiens diraient avec orgueil *notre Chaudet, notre Dupaty, notre Cartelier;* les Français disent: Cartelier, Cartot, Dupaty, Chaudet, et passent, en jetant ud regard de dédain. En entrant dans la salle du Musée, nous nous sommes arrêtés un moment devant les tableaux des peintres de l'école lyonnaise. J'ai revu, avec un nouveau plaisir, le *Vert-Vert* de M. Richard, presque aussi connu que celui de Gresset, auquel

> Sœur Rosalie, au retour des matines,
> Plus d'une fois apporta des pralines.

Deux jolis tableaux de M. Grobon, représentant, l'un les anciens aqueducs, l'autre l'église Saint-Jean: ces tableaux, peints à la manière hollandaise, ont le fini des maîtres flamands,

genre de mérite dont on a peut-etre fait d'abord trop de cas, mais qu'on n'apprécie pas assez aujourd'hui : les traits largement dessinés, les touches promptes et vigoureuses, conviennent sans doute aux grandes compositions qui, comme les fresques, doivent être vues à une certaine distance pour produire leur effet. Mais dans les ouvrages de chevalet, le fini, le *léché* même, sont de rigueur, si l'artiste ne veut pas que ses tableaux paraissent n'être que des esquisses. Dans ces deux vues, M. Grobon a porté la magie des couleurs au point de rendre au premier coup-d'œil l'illusion complète. Oui, voilà les rians coteaux, les eaux transparentes des fleuves qui baignent la capitale du commerce français. Cette lumière brillante est bien celle du soleil de nos contrées méridionales.

M. de M*** m'a conduit au second étage de l'aile du palais, du côté de la rue Clermont; il m'a introduit dans un atelier dont il connaît bien les issues; c'est celui de M. Richard; nous espérions l'y surprendre au milieu de ses travaux et de ses élèves : cet espoir a été trompé. L'atelier de M. Richard, décoré avec tout le goût d'un peintre, renferme plusieurs excellens

tableaux de ce maître habile. J'ai vivement regretté de ne pouvoir témoigner à l'auteur tout le plaisir que me faisait éprouver la vue de ses charmans ouvrages. Auprès de cet atelier se trouve la bibliothèque de l'école de dessin, et la salle où se réunit la société du commerce et des arts. Les statuts de cette société, formée en 1805, sont à peu près les mêmes que ceux de la société d'encouragement de Paris : le but de son institution est aussi l'encouragement du commerce et des arts, mais seulement dans le département du Rhône.

M. de M*** connaît en grande partie les hommes estimables qui la composent : souvent, m'a-t-il dit, ils vont visiter ces *canuts*, si utiles et si peu estimés ; des récompenses distribuées à propos dans les ateliers modestes y entretiennent le zèle des uns, excitent, stimulent celui des autres. Une légère rétribution de trente-six francs que chacun paie avec empressement toutes les années sert à former une petite caisse, consacrée tout entière à féconder l'industrie par des prix, par des secours donnés aux artisans arrêtés dans leurs travaux faute d'un peu d'argent. Le premier président de cette société

utile, et par conséquent honorable, fut M. Bureaux de Pusy, préfet; M. Fay de Santonay, maire, lui succéda dans cette présidence, qui depuis a toujours été confiée aux hommes les plus distingués de la ville par le rang qu'ils occupent et la considération personnelle dont ils jouissent.

J'ai examiné, avec beaucoup d'attention, des portraits, des fleurs, des dessins fabriqués en étoffes de soie, et particulièrement le bel échantillon représentant un fragment de la mosaïque des jeux du cirque.

Nous n'avons pu pénétrer dans le cabinet qui se trouve sur la terrasse à droite. Ce cabinet, m'a dit M. de M***, renferme une collection précieuse d'antiquités, de médailles très-rares, et quelques statues en marbres. M. Artaud, auquel ce cabinet appartient, n'était pas alors à Lyon. Une des pièces les plus curieuses de cette riche collection est un poignard en bronze de la plus haute antiquité. On dirait que le soc de charrue n'a été inventé qu'après les poignards, et que les hommes ne se sont occupés de l'art qui entretient la vie qu'après avoir cherché et perfectionné l'art qui

donne la mort. S'entr'égorger a été leur premier besoin, et si jamais l'espèce humaine finit, ce sera par l'épée. C'est après avoir long-tems étudié cet animal féroce, que Molière s'est écrié :

L'homme est, je vous l'avoue, un méchant animal.

Le deuxième étage, sur la place des Terreaux, est destiné à l'*école de dessin*. La salle principale est belle et d'une grandeur remarquable. Les cabinets particuliers des professeurs communiquent avec la galerie ; plusieurs de ces cabinets renferment de fort bons tableaux : la grande salle est décorée des plâtres des plus belles statues antiques, l'*Apollon*, la *Vénus*, le groupe du *Laocoon*. C'est encore dans ce palais que se réunissent :

La *société d'agriculture*, dont les travaux ont pour objet l'amélioration des cultures, particulièrement de celle de la vigne; les choix des grains qui conviennent le mieux aux différentes qualités du sol; les prairies artificielles et les plantes pivotantes, qui peuvent suppléer aux prairies naturelles et alimenter les animaux dont

la force ou les produits sont les plus précieux. La terre se trouve mieux disposée à donner de belles récoltes en blés après avoir nourri certaines plantes propres à engraisser à la fois le sol et les bestiaux. La société s'occupe, avec le même zèle, des moyens de propager et de perfectionner les mulets, ainsi que la race des moutons et celle des bœufs. Le choix des cantons les plus favorables au développement et à la multiplication de ces animaux, n'est pas négligé par elle. Enfin un objet non moins important occupe encore cette utile société; c'est la plantation des bois et leur conservation; elle s'attache à faire connaître, à procurer et à multiplier les arbres dont la croissance est rapide, la durée longue et l'utilité générale. Puisqu'il existe des hommes semblables aux sauterelles, dont l'unique emploi est de dévorer, d'appauvrir et de détruire, il faut bien que d'autres hommes se réunissent, pensent et travaillent incessamment pour réparer les ravages de tous les fléaux auxquels l'erreur de la nature et la corruption du principe social livrent incessamment la race humaine.

La société de médecine; cette société ne date que de 1809, et ne fut composée d'abord que d'un petit nombre de médecins, unis par l'amitié : animée par l'amour des hommes et par la charité philosophique, cette société de médecine distribue, à ses frais, des médailles d'encouragement, et dans des séances publiques, décerne des prix aux auteurs des meilleurs mémoires sur des sujets proposés par elle; tous ont pour but d'éclaircir un doute ou d'indiquer un moyen plus sûr et meilleur que ceux employés jusqu'ici dans le traitement des malades.

Le *Cercle littéraire* date aussi de cette époque de trois lustres, qui commence en 1799, et pendant laquelle tant d'édifices, tant de ponts, de canaux, de routes, furent construits; tant d'établissemens utiles créés. Ce cercle fut fondé en 1807, et composé de trente-cinq membres titulaires, et d'autant de membres associés; le nombre de ses correspondans est indéterminé : les sociétaires sont tenus de composer, chacun à leur tour, des ouvrages, à la lecture desquels les séances sont consacrées. Cette disposition

rigoureusement suivie ôte aux réunions l'ennui de l'uniformité académique, agréablement remplacé par la variété des talens et des travaux: on compte, dans ce cercle, des magistrats, des médecins, des statuaires, des peintres, des architectes, des propriétaires, un vétérinaire, un imprimeur et même un académicien, qui n'a pas cru déroger de la science en s'associant à des hommes dont les travaux ont pour but les sciences, les lettres et les arts.

En redescendant le grand escalier, nous avons été visiter la chambre du consulat et la salle du tribunal de commerce ; c'est là que les arrêts sont toujours rendus avec équité, parce que la bonne foi est la base de toutes les transactions commerciales, fondées sur une confiance réciproque dans les paroles données et les engagemens pris. D'ailleurs, le commerce de fabrique ne permet guère les longs crédits; il faut souvent payer l'ouvrier avant qu'il ait terminé son ouvrage; les profits de ce commerce, où tout s'achète au comptant, où presque tout se vend à crédit, sont lents, mais sûrs, et l'opulence des grandes maisons de com-

merce de Lyon prouve que ces profits sont immenses.

Agobard, archevêque et saint, qui se porta, contre Louis-le-Débonnaire, aux plus criminels excès ; qui fit l'apologie de la révolte des enfans de ce prince contre leur père et leur roi ; qui le premier disputa sur la grâce et la prédestination, et pourtant écrivit contre ceux qui adorent les images et croient aux sorciers ; saint Agobard nous fait connaître, par ses ouvrages contre les Juifs, combien, dès le huitième siècle, le commerce était florissant à Lyon. Les enfans d'Israël, attirés par l'appât des richesses, y étaient accourus de toutes parts, et avaient bâti une belle synagogue sur la montagne de *Fourvières*, en vertu d'une permission impériale, scellée de la bulle d'or. L'archevêque ne laissa pas paisiblement s'élever temple contre temple ; mais il ne put empêcher de le finir et d'y chanter, sur un air nazillard, les versets du Cantique des cantiques du roi Salomon, et les poésies lyriques du roi David.

Les gouvernemens ressemblent aux Juifs ; ils aiment assez les lieux où il y a de l'or, et

les bourses où l'on peut puiser. En 1495, Charles VIII, roi de France, de Sicile et de Jérusalem, comme chacun sait, « ayant égard » à ce que sa bonne ville et cité de Lyon est » de grand circuit et étendue assise sur les fins » et limites de son royaume ; l'une des princi- » pales clés d'icelui, faisant boulevart et fron- » tière à plusieurs pays étrangers ; sur et entre » deux bonnes et grosses rivières navigables ; » et qu'en icelle il avait établi les principales » foires de son royaume, fréquentées par gens » et marchands de diverses nations ; connais- » sant que les conseillers, bourgeois, marchands » et autres *manans* et habitans de ladite ville, » s'étaient employés en manière qu'elle s'est » augmentée et augmente tous les jours : vou- » lant les élever en honneurs, prérogatives et » prééminence dont il les avait trouvés dignes, » pour ces causes et autres à ce le mouvant, » de son propre mouvement, certaine science, » grâce spéciale, pleine puissance et autorité » royale, donna et octroya aux douze conseil- » lers, par lesquels la ville était régie, gou- » vernée et administrée, *tant présents qu'à ve-*

» *nir*, ensemble à leur postérité et lignée, née
» et à naître, en loyal mariage, *titre et privi-*
» *lége de noblesse ;* voulant que chacun d'eux,
» avec leur postérité et lignée, fussent réputés
» tenus nobles, et pour tels de tous et en tous
» faits et actes reçus et admis ; et que privi-
» léges, franchises et libertés, que usent les
» autres nobles du royaume. Ils jouissent,
» usent et puissent venir en état et ordre de
» chevaliers, en tems et lieu, et acquérir, en
» royaume de France et Dauphiné, fiefs, ar-
» rière-fiefs, juridictions, seigneuries et nobles
» tenemens, sans, pour ce ni autrement, payer
» à lui ou à ses successeurs aucune finance,
» laquelle, en tant que besoin, est pour lui et
» ses successeurs, leur remise, donne, quitte
» et remet, à quelque somme qu'elle soit, puisse
» être et monter. »

Cet édit a fondé la noblesse lyonnaise ; noblesse d'échevinage, qui ne passe qu'après la noblesse de robe, la noblesse d'épée, et qui devrait passer avant ou du moins avec elles.

Après l'affront de rester *roturier*, *manant* et *bourgeois*, c'est-à-dire tout simplement homme

et chrétien, la plus grande honte n'est pas d'être borgne, bègue, bossu, rachitique, étique et pauvre d'esprit, c'est de cesser d'être gentilhomme. Aussi vit-on, à la mort de Charles VIII, les conseillers de la ville de Lyon solliciter, de Louis XII, la confirmation de ces priviléges, qui leur avaient été concédés trois ans auparavant par le feu roi, car, *tel avait été son plaisir;* et il les avait fait sceller de son *scel*, afin que ce fût chose *ferme et stable à toujours*. Louis XII confirma, par lettres-patentes du mois de juin 1498, ces choses fermes et stables à toujours, pour en jouir à l'avenir, les échevins, en toute liberté. Cet avenir ne voulait dire, selon toute apparence, que la durée des existences royales; car les édits de Charles VIII et ceux de Louis XII furent confirmés de nouveau par François Ier, en 1514; par François II, en 1559; par Charles IX, en 1570; par Henri IV, en 1595; et plus particulièrement par lettres-patentes du mois de novembre 1602; par Louis XIII, au mois de juin 1618, et par Louis XIV, en 1708. Je ne connais pas de titres plus souvent et plus authéntiquement re-

nouvelés, et de noblesse moins contestable que celle des brillans habitans du quartier de Bellecour. Les syndics de Compessières, en Savoie, lui manquèrent de respect, dans la personne du sieur Pornier de la Pyémante, dont ils osèrent comprendre les biens dans le rôle des tailles. Mais le sénat de Chambéry lava vertement la tête aux syndics, et maintint le sieur Pornier de la Pyémante dans le privilége de sa noblesse, acquise par l'échevinage de Lyon.

Un édit du mois de janvier 1634 avait déjà tenté de réduire l'exemption des tailles pour les nobles échevins, au tems seulement où ils seraient dans l'exercice de leurs charges. Autant eût-il valu n'être pas noble : « car, sans argent, l'honneur n'est qu'une maladie. »

Les anciens priviléges furent maintenus..., seulement les nobles échevins se virent réduits à déclarer, en sortant de charge, s'ils entendaient *vivre noblement*, c'est-à-dire faire deux parts de leur tems, afin de passer « l'une à dormir et l'autre à ne rien faire ; » ainsi qu'en usa toujours M. Jean de La Fontaine, de tous

les écrivains français, celui qui, par sa manière de vivre, sentait le plus son gentilhomme. En cas qu'ils vinssent à déroger, ou autrement à commercer de nouveau et à se rendre utiles, ils n'auraient pu, ainsi que les autres dérogeans à noblesse, *être restitués* qu'après avoir de nouveau déclaré l'intention de couler leurs jours dans le *dolce far niente*, et être demeurés les bras croisés dix années durant, à compter de cette déclaration. Au bout de quatre ans, on trouva qu'il y avait bien encore incompatibilité absolue entre la qualité de *noble* et le commerce en détail ou en boutique; mais on peut être et réputé noble, sans distinction avec les autres nobles du royaume, en faisant trafic et négoce, tant d'argent que marchandises, pourvu que ce fût les unes en gros, et celles tenues en magasin, et les autres par forme de banque; mais, comme pour ce faire, sans s'exposer à déchéance, il fallait habiter Lyon, presque tous les nobles renoncèrent aussitôt au commerce. Depuis Charles VIII, la ville a eu environ douze cents échevins et plus de soixante prévôts des marchands. On conçoit que si Dieu n'arrêtait,

en faveur des classes laborieuses, la vertu procréatrice des classes oisives, la ville de Lyon devrait renfermer plus de nobles que de canuts. Fort heureusement pour les amateurs des étoffes de soie, le contraire est arrivé; Lyon voit peu de nobles et les canuts y abondent.



N° XC. — *Octobre* 1819.

L'ÉCHEVINAGE.

Le travail, en ces lieux gagés par la mollesse,
S'ouvrait, à pas comptés, la route à la noblesse.

Je ne dirai pas comme Boileau :

...... Qu'avec le tems le mérite avili
Vit honneur en roture et le vice ennobli,

ni comme Nicole : « *La noblesse est une grandeur d'établissement qui ne consiste ni dans les qualités de l'ame, ni dans celles du corps.* » Je ne mesure pas mon estime sur l'opinion commune, qui veut que la noblesse d'épée soit la plus respectable; philosophiquement parlant, je ne tiens pas davantage à la noblesse de robe ; il y a du sang sur l'uniforme et sur la toge, et, enfant de l'Eglise, j'ai comme elle la même répugnance pour ceux qui versent le sang et pour ceux qui

le font verser. Cette horreur religieuse et philosophique atteste en moi un défaut d'héroïsme qui pourrait fort bien me nuire aux yeux de certaines gens ; n'importe, à tort ou à raison, je dois avouer que je fais plus de cas de la noblesse d'échevinage que de toutes les autres. Je sais bien qu'elle commençait aussi par la vanité et qu'elle finissait de même par l'orgueil ; mais du moins, dans le principe, elle était charitable et bienfaisante.

Lorsqu'un négociant se trouvait assez riche, et que sa réputation d'homme de bien était suffisamment établie, l'aspirant aux écussons sollicitait l'honneur d'exercer les fonctions gratuites de recteur des hôpitaux. La durée de ses fonctions était de quatre années. Le nouveau recteur donnait 4,000 livres aux pauvres, et déposait, dans la caisse de l'hôpital, une autre somme de 10,000 livres : elle lui était rendue au moment où il cessait ses fonctions ; et le plus souvent il en abandonnait une partie aux malades : quelques-uns la laissaient tout entière.

C'est parmi les recteurs sortans que l'on choisissait le trésorier, lequel n'était en charge que

pendant un tems déterminé. En y entrant, il déposait un cautionnement de 200,000 livres, sur lesquelles on faisait à l'hôpital les avances que les tems et les circonstances rendaient nécessaires. Des fonctions de trésorier on passait à celles de *conservateur*; le conservateur devenait échevin, et l'échevin était anobli, après deux ans d'exercice dans cette dernière charge. Dès ce moment, le nouveau noble quittait les *Terreaux* pour aller en *Bellecour*, vivre noblement, c'est-à-dire sans rien faire.

Cent familles par siècle subissaient cette métamorphose, et, semblables à l'insecte qui les avait enrichies, de vers obscurs et laborieux, devenaient des papillons brillans, mais oisifs. La maison d'Albon est la seule qui ne doive point son illustration aux vers à soie : aucune autre ne remonte au delà de deux cents ans; mais dans une dizaine de siècles les descendans actuels de ces marquis, comtes et vicomtes auront de fort illustres aïeux, si l'on connaît alors d'autres titres que celui de citoyen, qui pourrait, à la rigueur, tenir lieu de tous les autres. Les Américains, bons cultivateurs, bons marchands, excellens marins, s'en contentent,

et nous ne voyons pas qu'ils s'en trouvent plus mal.

La noblesse de Lyon est de sa nature sédentaire et pacifique. Avant la révolution, à peine fournissait-elle aux troupes du roi une douzaine de lieutenans d'infanterie et de cavalerie : elle a occupé peu de places dans les antichambres de Versailles et des Tuileries ; la haute magistrature, la haute administration ne se recrutaient point dans son sein : elle ne va guère à la cour et même à Paris que pour s'y former aux belles manières, et quoique depuis la restauration elle ait repris ses titres, on remarque dans ses habitudes, dans son luxe, dans son élégance, plus d'imitation de la Chaussée-d'Antin que du faubourg féodal.

Jamais décret ne fut plus religieusement exécuté que celui du 23 germinal an 10, qui a fait de l'ancien couvent des religieuses de saint Benoît le palais des sciences, des arts et du commerce. On ne voit pas sans regret d'ignobles masures adossées à ce beau monument ; il serait aisé de l'isoler en ouvrant une rue derrière et du côté opposé à la façade ; mais ce ne sont ni les choses bonnes, ni les choses fa-

ciles qui se font le plus tôt et le mieux ; de petites considérations personnelles l'emportent toujours sur l'intérêt général ; la paresse, l'insouciance de l'administration laissent long-tems en souffrance les besoins que l'intérêt privé satisferait à l'instant même.

A côté du palais des Arts se trouve l'église de Saint-Pierre, qui n'est guère remarquable que par son ancienneté. On en attribue la construction à l'archevêque Leydrade, que les libéralités de Charlemagne mirent en état de réparer les temples et les monastères détruits par les Sarrasins.

L'archevêque Leydrade introduisit dans son église le rit romain, et abolit l'ancien rit gaulois, qui jusque là y avait été observé : c'est un tort. Il ne faut jamais faire entrer l'étranger dans les intérêts du pays : la suite l'a bien prouvé.

Si la petite église de Saint-Pierre atteste la piété de l'archevêque Leydrade, elle prouve mal en faveur de son goût. L'entrée est mesquine ; les quatre tableaux qui décorent la nef m'ont paru peu dignes d'attention, quoiqu'un de ces tableaux soit de Blanchet. Le maître-autel est revêtu de marbre précieux. La petite

place Saint-Pierre est ornée d'une fontaine, au dessus de laquelle s'élève une croix en fer doré. L'ensemble de ce petit monument ne manque pas d'harmonie, et est plus agréable à l'œil que la façade gothique de l'église.

En redescendant vers le Rhône par les rues *du Plâtre*, *du Bât-d'Argent* et *du Pas-Etroit*, nous nous sommes trouvés près d'un bâtiment vaste, magnifique, dont la façade regarde le Rhône : c'était la bibliothèque. M. Delandine, ancien député, auteur d'un grand nombre d'ouvrages, et maintenant bibliothécaire de la ville de Lyon, était absent; sa santé, altérée par l'âge et de longues souffrances, ne lui permet pas toujours de remplir les fonctions de sa place; il est remplacé par un de ses fils, auquel on doit aussi quelques œuvres littéraires. Il a publié, en 1817, deux volumes in-8°, assez épais, sous le nom de *Panache de Henri IV*, ou la *Phalange royale*. C'est l'histoire de la campagne du duc d'Angoulême dans le midi de la France, pendant les cent jours. M. Delandine fils y servit, et se trouva à la suite du prince au *pont du Saint-Esprit*, où il se distingua sans doute, puisque c'est pour ce fait qu'il a sollicité la fa-

veur d'ajouter à son nom celui de ce pont célèbre, faveur très-gracieusement octroyée à l'impétrant, et dont à juste titre il se montre aussi fier que reconnaissant.

J'ai admiré la vaste étendue de la bibliothèque. L'architecture moderne a produit peu de monumens plus remarquables. Cette salle immense a cinquante mètres de longueur, onze de largeur, et son élévation est de treize mètres. Elle est ornée de globes et de planisphères, de bustes, de bas-reliefs, de tables précieuses; elle est bien pavée, mais le froid du marbre ne la rend pas favorable pendant l'hiver; alors les lecteurs se réunissent dans une salle, moins vaste et échauffée, qui se trouve à côté.

La bibliothèque de Lyon renferme soixante-dix mille volumes, au nombre desquels on compte quatorze mille in-folio placés sur six rangs dans des armoires grillées qui règnent tout autour de la salle. Les lourds volumes sont séparés des in-4° et des in-8° par une galerie à balustrade qui s'élève au dessus des armoires. Cette bibliothèque renferme des ouvrages précieux sur l'histoire et sur les sciences physiques; des manuscrits grecs, syriaques, hébreux, chal-

déens, arméniens, arabes, persans, tartares, chinois et indiens; plusieurs sont écrits sur des feuilles de palmier, d'autres sur du vélin. La salle des manuscrits renferme presque autant de volumes que la grande salle. C'est là que se trouvent les éditions des livres imprimés avant le seizième siècle. Dans une autre salle on a réuni la collection des ouvrages de tous les auteurs lyonnais. Les volumes de format atlantique, les atlas et les gravures sont réunis dans la salle dite *des Estampes*.

Derrière cette salle se trouve un *cabinet d'antiquités*, riche en reliques de ces tems où les arts d'agrément concouraient, peut-être plus encore que de nos jours, à égayer la vie, et dissiper les pensées tristes et mélancoliques.

M. de M... connaît la bibliothèque de Lyon, plus encore comme homme instruit que comme ancien habitant de la ville : il m'a montré plusieurs livres rares. J'ai remarqué plus particulièrement un herbier, avec figures peintes sur vélin, auquel on donne plus de six siècles d'ancienneté; les *œuvres de Luther*, où se trouve sa fameuse conférence avec le diable; un *Cicéron*, en quatre volumes, imprimé à Milan vers la fin du quinzième

siècle ; l'*Histoire naturelle de Pline et Tite-Live*, imprimés., en 1470 et 1472, à Venise, par Nicolas Jenson, sur beau papier vélin, et surtout une *Histoire générale de la chimie*, imprimée à Pékin, en caractères chinois. Deux grands globes peints par le père Grégoire[1], et le buste en marbre de Boileau, sculpté par Coisevox, ont aussi attiré notre attention. Louis XIII, ou plutôt Richelieu et Louis XIV, ont enrichi la bibliothèque de Lyon des magnifiques éditions du Louvre.

Après avoir long-tems parcouru les salles de la bibliothèque, admiré les richesses littéraires qu'elle renferme, et l'ordre qui règne dans plusieurs parties, M. de M... m'a conduit sur la belle terrasse qui touche à la grande salle. L'air pur qu'on y respire, les aspects riches et variés qu'on y découvre, invitent l'esprit à la méditation, et lui procurent des rêveries pleines de charmes; un horizon immense où s'élèvent, vers l'orient, le colosse glacé du Mont-Blanc; d'un côté, les verts coteaux de la Bresse ; de l'autre, le Mont-Pila, les cimes bleuâtres de la Grande-Chartreuse, et des montagnes au bas desquelles Grenoble est assise. Entre les Alpes qui s'abaissent en collines vers le Rhône et ce

fleuve, roulant dans un vaste canal ses ondes brillantes et rapides, se développe une plaine immense, coupée par des vignes, des coteaux, des bouquets d'arbres et des tapis de verdure; à nos pieds des quais superbes, ombragés par de belles allées d'arbres, deux beaux ponts, des maisons particulières, vastes et somptueuses comme des palais, tel est le spectacle offert par l'opulente ville de Lyon aux personnes studieuses qui viennent, dans sa riche bibliothèque, chercher dans l'instruction les moyens de rendre les hommes plus heureux en les rendant meilleurs.

« Notre ville, m'a dit en sortant M. M..., est, avant tout, commerçante et manufacturière. Les classes industrieuses s'occupent de leurs affaires, et les classes oisives de leurs plaisirs. Les savans sont ici en petit nombre, et ne sont pas recherchés; en compte beaucoup plus d'artistes, mais ils ne jouissent pas d'une grande considération. L'estime des nobles est réservée tout entière pour les titres, les parchemins, et les rubans qui ne sont plus en rouléaux.

» Nos magistrats, presque tous anciens avo-

cats et procureurs, ne jouissent point de ces fortunes qui permettent de distraire une partie des fonds destinés aux jouissances du luxe pour encourager, pour récompenser les travaux des artistes; et la plupart de nos riches négocians préfèrent, comme on l'a dit, aux belles-lettres de bonnes lettres de change. » M. Bissardon possédait une belle collection de gravures: on voit quelques tableaux dans la maison de M. Coudère, député, et chez M. Eveque, à la fois banquier et marchand de soie ; mais ces honorables exemples sont rares et ont peu d'imitateurs.

Les bibliothèques particulières ne sont pas encore considérées comme un besoin des hommes civilisés. Dans la seconde ville de France, je ne connais que M. Ruolz et M. Coulon, avocats, qui possèdent des collections un peu nombreuses de livres, et dont les bibliothèques méritent d'être citées pour la bonté et la beauté des ouvrages qu'elles renferment.

L'éducation des enfans des classes industrieuses se ressent des habitudes ordinaires de ces classes, et ne dépasse guère ce qu'exigent

les besoins du commerce : les fils des négocians reçoivent cette éducation dans les pensionnats et dans les colléges ; ceux du peuple sont abandonnés et croupissent dans la plus déplorable ignorance. On cite à peine quelques ouvriers qui sachent écrire passablement. Lyon abonde en gens profonds qui pensent comme le père Nicomède,

Q'Archimède autrefois gâta le genre humain.

Ces bons hommes poursuivent de toute l'ardeur de leur zèle hypocrite l'enseignement mutuel, découverte infernale des insulaires hérétiques qui veulent avoir des lois qui les protégent, et des magistrats, non pour vivre à leurs dépens, mais pour veiller à leurs intérêts. Cette méthode d'enseignement n'est tolérée à Lyon que dans quelques pensionnats de demoiselles où les suites en ont paru moins séditieuses.

Il se faisait autrefois à Lyon un assez grand commerce de librairie; mais ce commerce de livres de dévotion avait peu de rapport avec la littérature et les sciences. L'Espagne était pour les théologiens et les pères de l'Eglise une vraie

terre de promission; tous les ouvrages mystiques y trouvaient un facile débouché; la *Fleur des saints* y était en grande réputation, *Marie à la coque* était vue de très-bon œil dans tous les couvens de moines; maintenant on y prise davantage les œuvres de sainte Thérèse et celles de Torquemada.

Par sa position entre deux grands fleuves, placée comme elle l'est entre l'Espagne et l'Italie, et près de la Suisse, d'où elle communique avec l'Allemagne, Lyon doit être une ville d'entrepôt et de commerce; mais son histoire prouve qu'elle pourrait, au besoin, devenir aussi une place de guerre, susceptible d'une longue et vigoureuse résistance. De toutes les grandes puissances de l'Europe, la France est la seule qui n'ait qu'une capitale où siége le gouvernement; quand cette capitale est occupée par l'ennemi, le gouvernement n'a plus de lieu de refuge. Paris n'est éloigné de la frontière du nord que de quelques journées; il n'en est séparé que par quelques places assez fortes pour soutenir un siége, trop faibles, de trop petite capacité pour retenir une armée par

la crainte de voir une armée française sortir de leurs murs et se former derrière l'armée envahissante.

Pourquoi une ville couverte par la Loire, Tours, par exemple, ne serait-elle pas agrandie et mise en état de recevoir le chef de l'état et le gouvernement tout entier lorsque les erreurs de la victoire l'aurait fait passer sous les drapeaux de l'étranger, et les aurait amenés sur les rives de la Seine? Cette ville est garantie par deux fleuves, la Loire et le Cher : deux autres rivières la protégent encore ; l'Indre, à une petite distance, et la Vienne un peu plus loin. Louis XI, si craintif, si précautionneux, s'y trouvait en sûreté.

Lyon est également protégée par de grands fleuves : pour y arriver du dehors, il faut passer par des défilés faciles à défendre, franchir des montagnes qui ne sont pas toujours accessibles. Les chemins de la Suisse ne sont pas incessamment ouverts aux ennemis de la France ; la forteresse élevée par Louis XIV peut sortir de ses ruines indignées; d'autres forteresses peuvent s'élever auprès d'Huningue, où se trouve une

porte trop prompte à tourner sur ses gonds ; la prudence avertie peut jeter les fondemens d'un mur de séparation à jamais *infranchissable*. Une grande leçon peut n'être pas perdue.

Défendue au midi, au levant et au couchant par le Rhône et la Saône, la place de Lyon n'a besoin d'être protégée que vers le nord par des remparts et des bastions. Des redoutes et des fortifications construites au delà de la *Croix-Rousse*, sur le *Montsuy*, à *l'Ile-Barbe*, à la tour de la *belle Allemande*, et sur la montagne de *Fourvières*, en défendraient les approches et retarderaient un siége qui ne pourrait être entrepris que lentement avec des forces considérables, et qui donneraient le tems de préparer de redoutables diversions. « Ce plan, m'a dit en riant M. de M***, n'est peut-être pas le meilleur ; je ne le propose pas au gouvernement à qui il en a été présenté plusieurs et qui semble décidé à s'en occuper d'une manière sérieuse ; mais l'étranger a soin, toutes les fois que nous songeons à nous fortifier contre ses coups, de détourner notre attention par quelque distraction diplomatique, et jamais,

chez nous, il n'a manqué de trouver dans une certaine classe des auxiliaires prompts à seconder ses machiavéliques efforts. »

Il est des gens qui, avant d'être hommes, Français, citoyens, et même sujets, se croient quelque chose de plus ancien et de plus important. La France peut cesser d'être France; être morcelée en provinces russes, autrichiennes, espagnoles, piémontaises, prussiennes, wurtembourgeoises et badoises, sans qu'ils cessent d'être ce qu'ils sont aujourd'hui. Il n'y aura de changé que les couleurs de leurs cocardes, de leurs rubans, et la broderie de leurs livrées. Ils auront encore des brevets, des charges, des titres, des porte-feuilles et des pensions. Si ces pensions sont moins fortes, ils paieront moins aussi; peut-être même n'auront-ils qu'à recevoir et rien à donner comme au bon vieux tems : ces gens-là s'entendront toujours avec les étrangers quand l'intérêt du pays ne sera pas le leur; sous ce rapport, l'esprit des habitans de Lyon est peu rassurant pour les hommes du privilége. Ils combattirent vaillamment sous les étendards de Charles Martel contre les Sarrasins, qui

avaient pénétré en France et s'étaient rendus maîtres d'une partie du Dauphiné. On sait avec quelle vigueur ils assiégèrent les chanoines dans le couvent de Saint-Just, pour se soustraire aux vexations du chapitre de l'église de Lyon, qui prétendait soumettre les citoyens à sa juridiction tonsurée. Cent arquebusiers de Lyon secondèrent si puissamment le comte de Guiche, qu'il parvint à repousser quinze mille Espagnols qui avaient fait une irruption dans la Bresse, sous les ordres du baron Poulleville. Maligny, jeune gentilhomme mâconnais, s'était introduit dans la ville, avec des troupes, en 1560; il était au moment de s'emparer d'un poste important, le *Pont de pierre;* les habitans surpris, mais non découragés, s'assemblent à la hâte, s'arment au hasard et se rangent sous les ordres du premier chef qui se présente pour les mener au combat; c'est un abbé, nommé de Savigny, n'importe; ils le suivent, attaquent, repoussent de rue en rue le Mâconnais, et bientôt le chassent de la ville où il laisse le plus grand nombre des siens.

Amis des lois, et par conséquent ennemis

de toutes les tyrannies, les courageux habitans de Lyon attaquèrent le duc de Nemours, qui voulait se faire prince souverain, l'acculèrent à la montagne de Fourvières et le forcèrent de se rendre prisonnier.

De nos jours nous les avons vus combattre avec moins de bonheur, mais non moins de courage, les hommes qui voulaient fonder en France, au lieu de la liberté par les lois, la tyrannie populaire par la licence et l'anarchie. Les fils de ceux qui avaient su se soustraire à l'oppression des chanoines et au joug que leur préparait le duc de Nemours, n'endurèrent pas long-tems celui d'un fou furieux et sanguinaire tel que Châlier.

Les bataillons de la garde nationale lyonnaise, surpris et dispersés d'abord par des décharges à mitrailles, dans la journée du 29 mai 1793, ne tardèrent pas à se réunir : ils ne répondent à l'ordre de quitter les armes sous peine de mort qu'en formant deux colonnes d'attaques dont l'une remonte le quai du Rhône, et soutient vaillamment pendant deux heures le feu de six pièces de canons qui les foudroyaient.

Tandis que l'autre s'avance sur les quais de la Saône, repousse un détachement de troupes de la municipalité qui s'était présenté sur la place Saint-Pierre, et, malgré les coups de fusil qui lui sont tirés par des hommes embusqués derrière les murs et dans les maisons, elle parvient à s'établir sur la place des Carmes, en face de l'hôtel-de-ville où le combat devient général entre les deux armées, car tous les stipendiés, tous les sicaires, tous les hommes accourus du dehors par l'espoir du pillage se trouvaient là dans les rangs des anarchistes; tous les bons citoyens, tous les hommes qui voulaient l'ordre, la sûreté, l'honneur, les garanties sociales pour la vie et les biens de chacun étaient venus se placer dans les rangs opposés : la victoire ne pouvait être douteuse, elle fut remportée par l'armée des sections : à cinq heures du matin elle avait chassé ses ennemis et s'était emparée de la maison commune. Elle trouva les cours jonchées de cadavres des prisonniers égorgés pendant la nuit. Châlier et Riard payèrent ce crime de leur tête. Mis en jugement, ce Riard de Beauvernon, noble de race, qui

s'était fait sans-culotte, convaincu d'avoir tué d'un coup de pistolet un citoyen qu'il avait engagé à s'avancer vers lui sous prétexte de faire des propositions de paix ; et Châlier, accusé d'être un des auteurs et des provocateurs de la journée du 29 mai, furent condamnés à mort. Ce Châlier, tourmenté par la fièvre morale qui alors portait le trouble dans les cerveaux faibles, était un homme irréprochable dans sa vie privée ; il prêchait le meurtre et le pillage, mais jamais au milieu des plus grands désordres il ne chargea ses mains des dépouilles des vaincus. Froid et calme après sa sentence, assis au milieu de ses amis, il les console, dispose de ses biens et en fait part aux prisonniers. Le jour de l'exécution il ne marche pas, il court vers le lieu du supplice et se plaint d'y arriver trop lentement. Un magistrat, un philosophe, un homme qui avait médité sur la fragilité de l'existence, et l'instabilité des choses humaines, de Thou n'avait pas su placer sa tête sous la hache de l'exécuteur ; Châlier livra sans pâlir la sienne au bourreau, en recommandant *son ame à Dieu et sa vengeance à sa patrie*. Par un

trait qui tient au tems et qui fait connaître cet homme tout entier, avant d'aller à l'échafaud, il remit à son avocat une note dans laquelle il l'invitait à faire imprimer de suite le plaidoyer prononcé pour sa défense, en y ajoutant *les noms des juges et des jurés qui l'avaient condamné*. Châlier avait commencé par être prêtre, et s'en souvint après avoir entendu sa sentence : *Craignez le retour de matines*, dit-il à ses juges.

Ce retour fut affreux; une armée s'avança contre Lyon ; quelques habitans allèrent à sa rencontre l'olivier à la main; ils furent impitoyablement massacrés ; il ne restait d'espoir que dans la défense ; mais quelle défense pouvait opposer un peuple inaccoutumé aux armes, et qui ne connaissait pas même l'usage de celles avec lesquelles on allait l'attaquer? Cependant rien n'effraya le courage des Lyonnais ; rien n'ébranla leur constance : réduits à défendre leur liberté, leur vie contre d'injustes agresseurs, on les vit, durant un siége de soixante-cinq jours, braver tous les dangers ; supporter avec une patience héroïque toutes les privations ; se soumettre sans murmure aux travaux, aux fa-

tigues inévitables dans ces circonstances périlleuses, et ne céder enfin qu'à une armée chaque jour plus formidable, et à laquelle il était devenu impossible de résister. Lyon, écrasé par trente mille bombes, par cent mille boulets, résistait encore, mais la famine abattait plus d'hommes que les bombes, les boulets, et cent mille soldats de la convention dont tous les efforts n'avaient abouti qu'à s'emparer de quelques postes avancés.

Les malheurs et les crimes qui suivirent la reddition de cette cité héroïque sont connus du monde entier; les circonstances qui précédèrent ce terrible désastre sont encore enveloppées de quelque mystère; on ne sait pas bien par quelle faveur de la fortune, lorsque tous les détachemens formés par ces hommes qui cherchaient leur salut dans la fuite, tombèrent au pouvoir de l'armée assiégeante, et furent entièrement exterminés, celui à la tête duquel se trouvait M. de Précy put s'échapper, atteindre la frontière de la France, et parvenir jusque sur une terre étrangère. Environ deux mille hommes, cavaliers et fantassins, compo-

saient cette petite armée, qui traînait avec elle quelques pièces de canon, quelques chariots où étaient déposés les débris de la fortune de ceux qui tentaient de dérober leur tête au glaive des vainqueurs ; un plus grand nombre de proscrits aurait grossi ses rangs, s'ils eussent été avertis de ce qui se passait ; mais cet avis salutaire ne leur fut point donné. M. de Précy et les siens, sortis par la porte de Vaise, ne furent ni attaqués, ni poursuivis d'une manière bien vive. On ne sait s'ils durent cette faveur au hasard, ou à des conventions secrètes : les historiens de la révolution doivent s'attacher à bien éclaircir ce point, plus important qu'on ne le pense peut-être, pour se faire une idée juste des hommes et des événemens de cette époque.

Ce que les Lyonnais voulaient alors, ils le veulent encore aujourd'hui ; c'est le règne des lois, l'indépendance nationale, la liberté, la sûreté de tous les membres de la grande famille française. Eux qui n'ont rien à faire pardonner, qui n'invoquent l'oubli pour aucune de leurs actions publiques, ne cessent de rap-

peler ce noble vœu d'*union* et d'*oubli*, objet d'insolentes railleries, ou d'imprécations sacriléges dans les conciliabules des fauteurs du fanatisme et de la féodalité.

Lyon comptait au nombre de ses priviléges celui de se garder elle-même. Le prévôt des marchands, élu par les citoyens, était en même tems le commandant de ces gardes urbaines, qui, sous le nom de *penonages*, veillaient à la sûreté des citoyens : il serait difficile de dire où finissaient ses pouvoirs, où commençaient ceux des gouverneurs. Lyon était une espèce de république; fille de l'industrie et mère de l'égalité, elle régnait parmi ses habitans; et encore aujourd'hui un certain ridicule est attaché aux distinctions nobiliaires. Les hôtels brillans du quartier Bellecour ne sont guère connus que par leurs noms de famille; les titres de *marquis*, de *comtes*, de *vicomtes* et de *barons*, y sont peu en usage, même parmi ceux qui s'en montrent les plus fiers : ce n'est guères qu'au dehors que leur vanité se hasarde à en faire parade.

Cette causerie nous avait ramenés vers la rue Saint-Dominique : la journée était avancée ; j'avais besoin de repos ; il restait au baron quelques affaires à régler. Nous nous sommes séparés.



N° XCI. — *Octobre* 1819.

LE DIMANCHE A LYON.

Oui, j'habite en effet un singulier séjour;
Car on y dort la nuit, on y veille le jour.
S'amuser n'est pas tout : on s'y fait un délice
Du travail; promener est même un exercice.

COLLIN-D'HARLEV. (*Mœurs du jour*).

LE son des cloches, et le mouvement plus animé de l'hôtel de madame Bondonneau, m'ont rappelé de bonne heure que le jour nouveau dont les rayons pénétraient dans mon alcove, par les fentes nombreuses des volets, était un jour de fête. Bientôt une fille forte et vive, aussi prompte de la langue que du geste, est entrée dans ma chambre en me demandant pardon de m'éveiller si matin. Elle s'est excusée sur la nécessité qui l'obligeait de finir

promptement son ouvrage, afin d'aider une de ses parentes *à se remuer*, c'est-à-dire à déménager.

Cette parente allait se marier et venait de lui envoyer des dragées. A Lyon ce n'est pas au baptême, c'est aux épousailles que l'on distribue des bonbons; il est d'usage dans les diverses classes de la société d'en donner aux membres de la famille et aux amis des époux futurs; ces bonbons sont renfermés dans des petites boîtes de carton peint. La forme de ces boîtes rappelle plutôt un sarcophage qu'un berceau. J'ai accepté avec plaisir un de ces petits coffrets; il tiendra place dans le musée de mon hermitage.

Ma jeune chambrière, tout en changeant les rideaux de mes fenêtres qui, disait-elle, *faisait regret* (ce qui signifie dans le langage lyonnais qu'ils étaient sales), m'a appris que ce n'était point avec des dragées, mais avec des rôties au vin qu'on régalait les personnes qui venaient visiter les femmes en couches. Elle m'a demandé la permission de quitter *ses grolles* (ses pantoufles) pour monter plus aisément

sur une chaise, s'est hâtée d'enlever quelques toiles d'araignée, qu'elle a été déposer dans la boîte aux *équevilles* (aux ordures), et s'est retirée en emportant un bout de *chevillard*, *de la limoge*, *une goyarde et des anylles*, ce qui veut dire en français un bout de ruban de fil, du coton rouge, une serpette de jardinage et des béquilles qu'elle avait été prendre dans le cabinet voisin ; on me pardonnera de signaler ainsi ces expressions locales : les vices du langage ne sont pas étrangers aux mœurs d'un pays.

Fidèle aux mœurs de ma profession, les fruits, les racines et le laitage tiennent la plus grande place dans mes repas : j'avais demandé pour déjeuner des *carottes*, on m'a apporté des *panets ;* c'est sous ce nom que les panets sont connus à Lyon; quand on veut des carottes, il faut demander des betteraves. Pour me dédommager de la méprise, on m'a offert des *ranets*, nom que l'on donne ici au lait caillé et amandé avec la feuille de laurier. On l'apporte à Lyon de Sainte-Foix, village situé sur la Saône. Ces espèces de fromages, renfermés

dans de petits vases de terre rouge, sont délicieux au goût.

« On se promène de bonne heure à Lyon, m'a dit M. de M***; si nous voulons voir et le beau monde et le monde utile, il est tems de partir. » Nous nous sommes acheminés vers le quai Saint-Clair. M. de M*** me dit en passant devant Bellecour : « Les personnes désœuvrées ne sont jamais les premières prêtes à paraître aux lieux où elles doivent se rendre : arriver tard est ici, comme à Paris, un des petits secrets de l'amour-propre. Dans la capitale, le jour des solennités théâtrales, il reste toujours, au lever du rideau, quelques loges vides qui s'ouvrent à grand bruit lorsque les acteurs sont en scène. On y entre avec nonchalance et en causant afin d'interrompre la pièce et de se faire regarder. Si j'étais journaliste, je ferais justice de cette impertinence ; je tracerais, des fous et des folles qui se donnent ainsi en spectacle, des signalemens si fidèles qu'ils ne pourraient plus se montrer dans le monde sans faire naître le rire, et au théâtre sans exciter les sifflets et les épigrammes du parterre. Je suis plus indulgent

pour les promeneurs en retard ; la petite vanité qui les porte à se montrer les derniers ne nuit à personne et fait sourire l'observateur. Les gens qui paient à la malice humaine le léger tribut de leurs ridicules, ont droit, sinon aux respects, du moins à la reconnaissance des amis de la gaîté ; sans eux on ne rirait plus en France. »

La toilette et la médisance sont les deux grandes occupations de Bellecour, ou plutôt on n'y en connaît pas d'autres. Avoir un état, faire partie de la magistrature, exercer quelques fonctions publiques, ce serait déroger. Les nobles du quartier féodal de Lyon vivent dans une oisiveté complète ; il est impossible de se montrer plus gentilshommes. On ne cite que deux familles qui fassent exception à cette règle ; l'une, issue de Jehan Bellièvre, notaire royal à la place Saint-Jean, vers l'an 1480 ; et l'autre des princes d'Albon : le maréchal de Saint-André était de cette famille. Camille Jordan, Degerando, Delandine, l'académicien Ampère, les peintres Richard et Revoil, le maréchal Suchet et tant d'autres Lyonnais qui,

depuis trente ans, se sont distingués à l'armée, dans l'administration, dans les sciences et les arts, par leur bravoure, leur savoir ou leurs talens, sont tous de race plébéienne : les choses et les hommes utiles en sortent presque tous. Ce privilége naturel vaut, à lui seul, tous les priviléges de convention ou *d'institution*, comme les appelle le moraliste Nicolle.

Les maris de Lyon ne sont pas renommés pour leur fidélité, et, à cet égard, les bourgeois ne sont pas plus exempts de reproches que les nobles. Pour ceux-ci, les parties de campagnes offrent bien des circonstances périlleuses; pour ceux-là, les soirées au théâtre ne sont pas sans dangers. Les loges les plus recherchées sont celles du ceintre; toutes sont louées à l'année et retenues long-tems à l'avance; il n'en vient guère à vaquer que par décès ou faillite.

La ville renferme une foule de jolies grisettes qui aiment le spectacle et la parure, et beaucoup de négocians charitables se plaisent à leur procurer les moyens de satisfaire ces goûts innocens. Cependant l'union règne dans les ménages; les Lyonnaises ont le bon esprit de ne

pas s'enquérir de ce qu'elles doivent ignorer; femmes économes, mères tendres, elles tournent toutes leurs pensées vers les soins que demandent leurs maisons et leurs enfans. Le bonheur de la famille est ici le premier devoir des femmes, et celles de Lyon s'y consacrent tout entières. Cependant elles ne se montrent point insensibles aux plaisirs de la société; elles aiment les longues causeries, les réunions nombreuses, les bals pendant l'hiver, les fraîches parures et les modes nouvelles. Ce luxe de bon goût satisfait la vanité des Terreaux, et humilie un peu celle de Bellecour, où l'on est plus noble que riche, car les fortunes que l'industrie ne renouvelle pas ne tardent pas à s'épuiser. Les habitans de Bellecour se vangent par des traits impuissans de ceux qui s'opposent en riant à l'opulence, au sot orgueil des titres anciens, et à l'orgueil plus sot encore des blasons de fraîches dates.

La foule commençait à se presser sur le quai de Retz, où nous étions parvenus; je remarquai de tous côtés des femmes brillantes de jeunesse et de beauté. Les Lyonnaises sont en général

d'une taille élevée ; leur teint est éclatant, la finesse de leur corsage ne nuit pas aux formes heureuses que la nature se plaît à leur donner; mais il y a peu de rapport entre leur pied et celui des Chinoises. On attribue fort gratuitement, selon moi, aux cailloux, petits, coniques et inégaux dont les rues sont pavées, la rondeur désagréable et l'espèce de tournoiement qui distingue le pied des femmes de Lyon.

Pendant que je faisais cette observation, un homme d'environ cinquante ans, d'une taille haute, portant le nez au vent, est passé tout près de nous. J'ai vu le baron sourire ; c'était exciter ma curiosité ; il s'est empressé de la satisfaire. « Cet homme, m'a-t-il dit, est célèbre par ses aventures galantes. Au tems où les chanoinesses de Remiremont recevaient ailleurs que dans leur chapitre les officiers de la garnison de cette place, il était lieutenant de cavalerie, et le bruit courait qu'une de ces dames lui dut l'avantage d'aller passer quelques semaines dans la maison mystérieuse qu'elles possédaient sur la route de Vagnier, et qui s'appelle encore aujourd'hui la retraite des cha-

noinesses. Deux dames de Lyon ont failli se couper la gorge en son honneur. L'une d'elles lui a joué le tour le plus humiliant pour un homme à bonnes fortunes. Il se présenta chez elle au moment où elle allait sortir pour une de ces affaires qui ne souffrent ni remise, ni retard : il offrit son bras à la dame; elle avait aliéné le droit de le refuser, mais, sûre de sa complaisance, Mme de *** pria son attentif de l'attendre sur le quai des Célestines : tout près de là logeait une de ses amies partant pour la campagne; elle avait des adieux à lui faire, des commissions à lui donner. Le docile sigisbé obéit, regarda patiemment couler l'eau de la Saône, examina à loisir le pont de l'Archevêché et le Pont-Volant; il répéta plus d'une fois que les femmes, comme les amans, ne se quittaient jamais tant qu'il leur restait quelque chose à se dire. Enfin Mme de *** reparut; la conversation qu'elle venait d'avoir avait rehaussé son teint, animé ses traits, rendu sa respiration plus courte, et donné à sa toilette un ordre nouveau auquel M. de *** ne s'était pas attendu sans doute, car il en parut surpris : il se hâta

de reconduire chez elle sa belle essoufflée, et revint s'enquérir de la dame voyageuse. De questions en réponses, de réponses en questions, il parvint à savoir que cette dame était un jeune cavalier, beau chanteur, bon comédien, brave s'il en fut, bien fait de sa personne et capable, en fait de conversation, de tenir tête à la plus intrépide causeuse. M. de *** revint chez Mme de ***; il était en colère; elle était encore émue; il lui jeta au nez une très-vilaine parole; elle lui lança au visage un fort beau chandelier. Alors, perdant tout respect, et usant du droit du plus fort, il s'oublia au point d'infliger à son infidèle une de ces corrections que les mamans les plus sévères n'appliqu'aux petites filles et aux petits garçons en jaquettes. Mme de *** s'en plaignit; M. de *** s'en vanta; et, comme vous le jugez bien, cette affaire leur fit à tous deux infiniment d'honneur. »

Il y a dans la médisance je ne sais quel attrait qui captive : tout occupé de l'aventure du quai des Célestines, je n'ai pas vu un gros homme qui s'avançait vers moi en regardant

d'un autre côté; nous nous sommes heurtés assez rudement pour me faire perdre l'équilibre; à mon âge, un rien écarte du centre de gravité. Le gros homme est poli; tout en m'aidant à me mettre d'à-plomb sur mes jambes, il m'a bien assuré qu'il m'avait *roqué* sans dessein. « Vous pouvez l'en croire, m'a dit le baron; ce promeneur à larges hanches déjeune longuement et ne met point d'eau dans son vin. Il donne le bras à une femme grande, belle, blanche et leste; c'est la sienne; elle a voulu épouser un baron : mais en échange de ce titre, il semble qu'il ait exigé d'elle le sacrifice de ces charmes extérieurs qui doivent être l'apanage exclusif du beau sexe; cependant, comme vous le voyez, c'est lui qui en porte seul le double poids. Suivons ce couple vaniteux : nous allons bientôt savoir que Mme N*** ne va pas toujours à pied. En effet, je n'ai pas tardé à l'entendre demander sa voiture du ton dont Madelon dit à Almanzor : *Laquais, voiturez-nous les commodités de la conversation.* Un vieux coupé délabré, attelé de deux chevaux étiques et mal harnachés, voilà ce que Mme la baronne appelle *son équipage.* »

Un homme roide et droit a traversé à cheval le Rhône sur le pont de la Guillotière. Cet homme, meilleur avocat que bon écuyer, est savant dans les matières commerciales ; il donne audience à ses cliens, au passage des Célestins, et va lui-même consulter une aimable jurisconsulte qui loge au troisième étage d'une maison de la place Bellecour.

Voici un vieux troubadour qui n'a point trouvé dans ses *Soirées provençales* le secret des *sirvantes et des tensons ;* simple correspondant de l'Institut, il prend le titre de membre de cette docte société : c'est une petite vanité très-excusable de la part d'un poète octogénaire, qui d'ailleurs est un fort galant homme. S'il fallait juger des gens sur la mine, il serait difficile d'avoir une idée avantageuse de cet homme grand, mince, au teint olivâtre, au nez à la fois long et retroussé, qui parle d'un ton doux, et dont le langage mielleux annonce plutôt un disciple de Loyola qu'un fabricant. Cependant les plus belles étoffes de Lyon sortent de sa manufacture ; nul ne porte à l'industrie française un intérêt plus éclairé : le premier il a introduit en

France la laine longue d'Angleterre ; il a proposé au gouvernement de planter à ses frais une certaine quantité de mûriers, près de Lyon, sur la rive droite de la Saône. La correspondance qu'il entretient avec les îles Ioniennes a pour objet de procurer à nos fabriques des cotons à un prix inférieur de moitié à celui qu'ils coûtent aujourd'hui, et d'obtenir, pour les soies étrangères, un entrepôt semblable à celui qui existe à Londres. Lyon renferme peu de citoyens plus recommandables.

Parmi les hommes dont les membres longs et grêles n'ont dans le règne animal que des analogues sinistres, remarquez-vous, m'a dit le baron, celui qui marche seul, et sur lequel chacun jette en passant un regard de mépris et de haine ? C'est un de ces misérables qui, dans les tems de colère, se montrèrent disposés à servir toutes les fureurs du pouvoir. Aux jours des réactions et des vengeances, il remplissait un ministère redoutable, et loin d'en adoucir les rigueurs, il se plut à les aggraver. Habitué du café *Casati*, il a cessé de s'y montrer depuis quelques mois. Un négociant, placé auprès de

lui, s'en éloigna en disant : *Cet homme exhale une odeur de sang.*

Tout près de lui marche, en se rengorgeant, un gros garçon blanc et rose. Quoiqu'il soit au monde depuis près d'un demi-siècle, à sa mine joufflue ne diriez-vous pas qu'il vient de quitter sa nourrice, et qu'il n'a pas encore éprouvé le besoin de recourir à l'art des barbiers? Cet orateur à voix grêle s'est marié, et n'a point d'enfans : les femmes n'en sont pas surprises.

A quatre pas de cet époux imberbe marche une femme qui fut Mlle de***, après avoir consenti, en face de l'église, d'obéir à M. N***. Cette dame ne renferme point ses affections dans le cercle étroit d'une ville, d'une province, et même d'un royaume ; son grand cœur embrasse les intérêts de l'Europe tout entière. D'humeur martiale, elle préfère les militaires aux magistrats ; les Autrichiens, les Prussiens, les Russes et les Suisses se vantent de l'avoir vue marcher sous leurs drapeaux.

Petit, maigre, logeant dans le corps le plus étroit la vanité la plus expansive ; jaloux des

prérogatives de la place qu'il occupe autant qu'un roi puisse l'être des prérogatives de sa couronne; mais, par un honorable contraste, plein d'honneur et de ce courage civil mille fois plus rare que le courage militaire, surtout chez les Français, M. R. a quitté les fonctions judiciaires pour les emplois dans l'administration; c'est un véritable malheur pour les tribunaux, où il donnait le bon exemple d'une indépendance trop rare, et d'une volonté qui ne savait céder qu'aux inspirations de sa conscience.

Le peuple de Lyon n'a point oublié ses titres au respect de tous les gens de bien. Dans l'émeute qui a eu lieu au sujet des dernières élections, une pierre fut lancée contre les dépositaires du pouvoir. Malgré sa petite taille et son âge avancé, M. R*** demanda hardiment à qui cette pierre était adressée? Plusieurs voix s'empressèrent de répondre : *Ce n'est pas à vous* : et le tumulte cessa.

Voici encore un Lyonnais dont le mérite est plus grand que la taille : il fait, avec un succès égal, des traductions et des rubans, et n'est pas moins bon commerçant que bon helléniste. On

le trouve souvent à Lyon dans la grande salle de l'académie, et à Paris, dans le beau magasin de Mme Ban***. Les voyages ne sont pas moins favorables à sa santé que les muses et le commerce. Admirez comme il est fleuri!

Un peu courte, un peu grasse, mais blanche, appétissante, élégante dans sa parure et dans son maintien, depuis que Mlle *** est devenue Mme de ***, les bords du lac de Bourget ne lui sont pas moins connus que les rives du Rhône. Nos Lyonnaises ont beaucoup d'estime pour les nobles savoyards.

La douceur du jour a engagé les plus sédentaires à venir sur le quai Saint-Clair jouir des derniers rayons du soleil d'automne. Mme Ch*** sort peu; cependant ses talens l'ont rendue célèbre : graveur, dessinateur et musicienne, elle n'est pas moins distinguée par son amour des belles-lettres que par son goût pour les beaux-arts. Au milieu de sa famille on la prendrait pour la sœur aînée de ses filles : jusqu'ici elles n'ont hérité que de la beauté de leur mère.

Partout l'éducation, la fortune et les condi-

tions sociales divisent la grande famille humaine en masses séparées qui s'évitent et qui ne jouissent pas même en commun de ce qui appartient à tous, l'air et la lumière. Le pauvre et le riche prient sur des siéges différens ; sous la terre ils ne dorment point côte à côte : ce n'est qu'après avoir été broyées et réduits en poussière par le pilon du tems que leurs atomes roulent dispersés et confondus, tantôt dans le sable des mers, tantôt dans ces tourbillons que le vent promène sur la surface de la terre.

Je me livrais à ces réflexions que fait naître surtout la population des grandes villes, en voyant les cannuts traverser le quai Saint-Clair sans s'y arrêter, passer le pont Morand et se répandre dans la plaine des Broteaux, tandis que le beau monde des Terreaux reste en deçà de ce pont et ne quitte guère le quai du Rhône ; à peine quelques couples entraînés par la causerie et le désir de se dire de ces choses que tout le monde ne doit pas entendre, poussent-ils jusque sous les ombrages de la grande allée, plantée au delà du fleuve. Moi qui ne suis pas de la ville, moi qui ne crains pas de

compromettre ma dignité d'hermite en me mêlant aux groupes populaires, j'ai entraîné M. de M*** vers les Broteaux.

Arrivés au milieu du pont, il m'a fait remarquer, de ce point de vue, vers la gauche, la *villa* Bissardon, dominant les terrasses qui s'élèvent en amphithéâtre jusqu'au point où elle a été bâtie; les kiosques et les jolies fabriques qui font partie de cette charmante *villa*, et d'autres encore qui parent la colline au bas de laquelle passe *le chemin d'Herbouville*. Sur ce chemin se trouve un des plus beaux cafés de l'Europe, appelé la *salle Gayet*, du nom de celui qui l'a fait bâtir : cette entreprise a plus augmenté son renom que sa fortune. On assure que la construction de cette salle immense a coûté 400,000 fr. Le bischolf ou punch au vin et la bière qui s'y vendent ne procurent au propriétaire qu'un faible intérêt de tout l'argent qu'il a dépensé pour élever cet estaminet célèbre.

En descendant vers la ville, le Rhône fait le coude, et semble sortir de la masse des rochers qui l'ont forcé de rompre cette ligne droite qu'il affecte de suivre depuis sa source jusqu'à son

embouchure. M. de M*** m'a tiré de la rêverie où me plongeait la contemplation de ce grand et magnifique tableau pour me faire prêter l'oreille aux discours d'un groupe de cannuts arrêtés tout près de nous. Les femmes étaient proprement vêtues ; les unes de robes de percale, les autres de robes de soie ; les hommes portaient l'habit olive, la boucle d'argent au soulier et la canne à pommeau sous le bras ; ils se complimentaient les uns les autres sur la beauté de leur habit : *C'est de mes déchets*, était leur réponse à tous. Je ne concevais rien à cette phrase. M. de M*** m'en a donné l'explication :

> Pain qu'on dérobe et qu'on mange en cachette
> Vaut mieux que pain qu'on cuit ou qu'on achète

a dit La Fontaine.

« Les fatigues du pauvre n'obtiennent pas toujours une équitable récompense; trop souvent le fabricant fait entrer dans le calcul de ses bénéfices ce qu'il retranche au nécessaire de l'ouvrier, et celui-ci cherche par toutes sortes de moyens à rétablir l'équilibre. Un toit et du pain

ne suffisent pas au cannut le plus humble, il lui faut encore du linge et des habits. Si le travail le plus opiniâtre ne peut les lui procurer, il les demande à la fraude, à la ruse. Ne mettez pas le besoin aux prises avec l'avarice, car tout active, toute rusée qu'elle est, sa finesse et sa surveillance seront mises en défaut. Vous avez beau peser la soie, calculer avec la dernière exactitude ce qu'il faut d'onces, de gros et de grains de soie pour fabriquer une pièce d'étoffe de la longueur et de la largeur par vous déterminées, et vous aider, dans ce travail, de l'expérience et des conseils de vos devanciers, l'ouvrier vous la rapporte ; le poids, les dimensions, rien n'y manque, et cependant il ne vous rend pas tout ce que vous lui avez donné. A l'aide de substances grasses, il s'est procuré ces *déchets* dont il a besoin pour acheter un habit. Ces substances, qui échappent à votre vue, se manifesteront plus tard, quand l'étoffe, mise en œuvre, aura passé dans les mains du consommateur. La couleur grise est la plus propre à cacher ces larcins : c'est elle aussi qui les découvre le plutôt et le mieux.

Les déchets ne pourvoient pas seulement à l'entretien de la garde-robe des cannuts ; ils en tirent encore l'argent nécessaire à leurs plaisirs du dimanche. Dans ce jour consacré au repos et à la joie, les cannuts remplissent les nombreuses guinguettes dont la plaine des Broteaux est semée ; ils y boivent de la bière et mangent des *craquelins*, espèce de couronnes épineuses, faites avec de la pâte semblable à celle des échaudés.

On a élevé dans cette plaine des montagnes russes ; on y voit des *funambules* et des marionnettes. Une autre partie de ce peuple ouvrier, plus embarrassée de ses loisirs que de ses travaux, va passer les longues heures du dimanche sur le quai Saint-Antoine, où sont exposés les animaux féroces, et sur le quai des Cordeliers, quartier-général des saltimbanques, des nains, des géans et des monstres.

Le lundi et le mardi de Pâques, le lundi et le mardi de la Pentecôte, toute la population de Lyon se rend à l'île Barbe ; le beau monde y court en voiture pour voir et être vu ; les ouvriers y vont pour danser, et s'y rendent dans

de petits bateaux appelés *buchers*, couverts de toiles, et qui ressemblent assez aux batelets des blanchisseuses de Paris. Ajoutez à ces plaisirs les jeux de boules et de quilles, et vous aurez une idée complète de tous les passe-tems du peuple de Lyon. M. M*** m'a fait remarquer quelques couples qui, à la sortie du pont Morand, prenaient à gauche pour rentrer en ville par le pont de la Guillotière ; les amans prennent toujours le plus long.

Après une courte promenade dans la plaine, nous sommes rentrés en ville ; des promeneurs du meilleur ton marchaient devant nous. La dame, bien prise dans sa taille, brune, à l'œil ardent et spirituel, donnait le bras à un de ses cousins, M. de N***, homme singulier qui fit annoncer son mariage sans consulter sa future ; la demoiselle, quoique depuis long-tems majeure, n'osa pas le dédire : mais on a des raisons de croire qu'elle lui garde rancune. Grêle et de taille moyenne, peu soigneux dans ses vêtemens, et n'attachant ses haut-de-chausses qu'avec des épingles, M. de N*** fut, comme les premiers Romains, forcé

de recourir à la ruse pour se procurer une compagne.

Deux heures sonnaient à peine, et déjà la promenade devenait déserte. « C'est, m'a dit M. de M***, le moment où l'on dîne en Bellecour : le commerce se met à table vers trois heures ; la justice et l'administration n'y prennent place qu'à cinq, et tout le monde soupe à dix. Beaucoup de ceux qui louent à l'année les loges du centre, au Grand-Théâtre, dînent deux fois, la première avec leur femme. Le dimanche est à Lyon le jour des indigestions ; il est certains gourmands qui s'en donnent toute la semaine : presque toute la semaine ils dînent en ville après avoir dîné chez eux.

» Admirez l'économie qui règne parmi nous, m'a dit le baron en nous retirant ; vous n'avez pas aperçu une belle voiture, une seule calèche élégante. Sous ce rapport Bellecour ressemble aux Terreaux, et nos comtes les plus fiers de leurs titres ne diffèrent pas de ce bon M. G*** qui se fait traîner par un seul cheval, conduire par un gros paysan, et dont la voiture ressem-

ble à celle du vieux docteur P***. Cependant M. G*** possède une fortune évaluée à près de deux millions. »

Cette observation est la dernière que je ferai sur les mœurs des Lyonnais ; demain nous quittons cette ville, recommandable à tant d'autres titres. Le baron retourne à Paris, moi je vais à Ferney.



N° XCII. — *Octobre* 1819.

FERNEY-VOLTAIRE.

Un grand homme tient le milieu entre la nature et la divinité : inférieur à celle-ci, il est au dessus de l'autre.

SÉNÈQUE.

C'EST en appliquant à Voltaire cette pensée de Sénèque qu'on en reconnaît la vérité ; j'ajoute qu'après avoir défini ce mot de grand homme, les annales du monde nous offriraient difficilement l'occasion d'en faire un aussi juste emploi. Si, pour mériter ce titre, il suffit d'avoir fait preuve de courage, de talent, de génie même ; s'il suffit d'avoir ravagé la terre, d'avoir conquis des royaumes ou gouverné des Etats, Voltaire a beaucoup de rivaux ; mais si l'on réserve cette qualification de grand homme pour ces êtres privilégiés qui ont été à la fois la gloire de leur pays, l'orgueil de leur siècle et l'honneur de l'humanité ; pour ces génies bien-

faisans dont chaque jour a été marqué par un grand service rendu à leur patrie; pour ces esprits de lumière dont la parole snblime a dissipé autour d'eux les ténèbres de l'erreur; pour ces maîtres de la pensée qui ont si prodigieusement agrandi sa sphère et reculé ses limites; pour ces hardis novateurs qui ont vengé la religion des superstitions qui la déshonorent, et de l'intolérance qui la fait haïr; en un mot, si l'on ne doit honorer du titre de *grand* que l'homme qui a su réunir en lui seul, et au plus haut degré, le génie, le talent, la raison, le courage et la vertu, je ne trouve dans les annales du monde qu'un seul homme auquel la définition de Sénèque soit parfaitement applicable, et cet homme, c'est Voltaire.

Cette réflexion suffirait peut-être pour motiver la brusquerie de la résolution qui me détermine à passer les bords du Rhône aux bords du lac Léman; la lettre suivante achèvera de mettre le lecteur dans le secret de cette excursion improvisée.

« Vous parcourez en ce moment les bords du Rhône, M. l'Hermite, et votre philosophie y recueille des cris plaintifs que les échos de

ses rives ont si douloureusement répétés : c'est à l'ami des hommes, c'est surtout à l'ami de la patrie et de la vérité qu'il appartient d'élever la voix et d'imposer silence aux fureurs des partis : n'en doutez pas, vos écrits resteront gravés dans les cœurs français.

» Mais dans un voyage qui vous rapproche de l'habitation ou plutôt du temple d'un demi-dieu, ne viendrez-vous pas rendre hommage à l'ombre honorable du défenseur des Calas, des Sirven, des Labarre, des Lally? Vous que la France aime à compter au nombre de ses meilleurs citoyens, n'irez-vous pas à Ferney, dans ce lieu d'où s'éleva la voix céleste qui affranchit les serfs du Mont-Jura, d'où partit la foudre qui brisa dans les mains des moines de Saint-Claude le sceptre féodal dont le monarque lui-même s'était dessaisi?

» Qui sait mieux que vous que cette gloire du philosophe était associée dans Voltaire aux plus beaux lauriers du Parnasse, et que toutes les muses s'étaient disputé l'honneur de tresser sa couronne? Accourez donc, hermite voyageur, venez retremper votre ame et votre esprit au foyer de Voltaire; venez nous entretenir de ce

bienfaiteur de l'humanité qui créa une ville pour les proscrits, qui combattit le fanatisme pendant soixante ans, et qui finit par écraser l'infâme.»

Un habitant des bords du lac.

A. M.

Les Suisses ne peuvent entendre le ranz des vaches sans brûler du désir de revoir leurs montagnes; le nom de Ferney a sur moi la même influence; je ne puis l'entendre prononcer sans qu'il réveille dans mon ame le souvenir de Voltaire, et toutes les pensées qui s'attachent à ce nom immortel; aussi n'avais-je pas achevé la lettre que je viens de transcrire, que ma pointe sur Ferney était résolue; dès le lendemain j'étais en marche.

De Lyon à Ferney, je n'ai rien vu sur ma route : l'esprit préoccupé d'une pensée unique, pendant deux jours la terre se borna pour moi au pays de Gex, et ses habitans à un seul homme.

J'ai déjà dit plusieurs fois que depuis ma plus tendre jeunesse jusqu'à l'âge où me voilà parvenu, j'ai tenu très-exactement le journal de ma vie; c'est le seul livre que j'emporte avec

moi dans mes courses ; et toute vanité d'auteur à part, celui que je consulte avec le plus de fruit et de plaisir : pouvais-je manquer d'y avoir recours en pareille occasion ?

Mon père, qui m'a légué son admiration pour le grand homme par excellence, faisait tous les deux ans le pélerinage de Ferney ; il m'avait promis de m'y conduire quand je saurais par cœur *la Henriade* et *les Discours philosophiques ;* il me tint parole en 1776, l'année même où je remportai le premier prix de version à l'université : au moment de revoir les mêmes lieux après tant d'années, je suis curieux de comparer mes impressions à un demi-siècle de distance : j'ouvre donc mon journal sous la date du 25 septembre, et je lis :

VOYAGE A FERNEY EN 1776. — 22 *septembre.*

Nous arrivons à Ferney ; je suis frappé de la propreté, de l'élégance de ce joli village : « Il y a seize ans, me dit mon père, que je l'ai traversé pour la première fois en allant à Genève ; il n'y avait alors qu'une douzaine de chaumières où languissaient quelques malheureux ; aujourd'hui vous y voyez cent vingt-deux jolies mai-

sons entourées d'arbres, occupées par autant de familles industrieuses, et renfermant une population de douze cents habitans : tout ici respire l'aisance et le bonheur; ce bonheur est l'ouvrage de Voltaire.

» Vous allez le voir, mon fils, ce vieillard dont la renommée remplit aujourd'hui le monde, et dont la mémoire se perpétuera d'âge en âge au milieu des bénédictions de la postérité..... Vous allez le voir, et ce moment ne sortira jamais de votre souvenir. »

Nous quittons la route de Genève, et nous suivons une avenue de tilleuls qui nous conduit au château de Ferney : avant d'y entrer, mon père me fait remarquer, en avant du mur d'enceinte, deux petits édifices placés à droite et à gauche de la grille : l'un est l'église avec cette inscription, *Deo erexit Voltaire*, et l'autre la salle de spectacle; j'avais fait part à mon père d'une réflexion que ce rapprochement me suggérait : il n'a pas eu le tems de me répondre; nous entrons dans la cour où je remarque avec surprise que nous passons entre deux haies de jeunes gens en uniforme vert et rouge qui s'intitulent eux-mêmes en riant : *Gardes du corps de Voltaire*.

Ce n'était pas à nous qu'on rendait ces honneurs, mais à un illustre voyageur dont la voiture précédait la nôtre : j'ai su un moment après que c'était le prince de Hesse-Darmstadt.

Après avoir traversé un vestibule de forme octogone décoré de quelques statues, un valet de chambre nous introduit au salon, où nous trouvons réunis Mme Denis, deux jeunes demoiselles, et quelques étrangers dont j'ignore encore le nom.

Mon père a été reçu par Mme Denis comme une vieille connaissance ; cette dame m'a comblé de caresses, et pour la première preuve d'affection, elle m'a permis d'aller courir dans le jardin et dans le village en attendant l'heure du dîner, où son oncle devait assister ce jour-là par extraordinaire.

Mme Denis, en m'accompagnant dans la cour, m'a confié à un jeune homme appelé Mignolet, qui commandait la compagnie verte des gardes du corps *.

* M. Mignolet est, de toutes les personnes que j'ai vues à Ferney en 1776, la seule qui vive encore ; il est établi, à l'époque où j'écris, dans la rue Helvétius, à laquelle on a rendu son vieux nom de Sainte-Anne ; il

Pendant notre promenade, mon jeune guide m'a appris que c'était aujourd'hui grande fête au château : M. de Trudaine, arrivé à Ferney la veille au soir, en était le principal objet. M. Mignolet m'a d'abord conduit sur la terrasse; le tems était superbe : j'ai pu distinguer la cime du Mont-Blanc, qui s'élevait au dessus des légers nuages dont l'horizon était parsemé.

Après avoir parcouru le jardin dans tous les sens et fait deux fois le tour d'une longue allée de péupliers qui n'a pas moins d'un grand quart de lieue, nous sommes venus nous reposer sous un berceau de charmille où M. de Voltaire vient se promener quand il se décide à quitter sa chambre; du côté de la campagne on y a pratiqué, de distance en distance, de petites ouvertures dans le feuillage, à travers lesquelles on découvre un paysage enchanteur. Rien de plus

continue à exercer honorablement la profession d'horloger. C'est une particularité bien remarquable dans la vie de cet estimable artiste que ses relations avec Voltaire et Mirabeau : témoin de la mort de ces deux grands hommes, il les assista l'un et l'autre à leurs derniers momens, et le culte d'amour et de reconnaissance qu'il paie encore à leur mémoire honore à la fois son cœur et son caractère.

joli que le village ; nous l'avons visité maison par maison, et il n'en est pas une où je n'aie entendu bénir l'homme adorable qui a ressuscité l'âge d'or sur le petit coin de terre où il achève sa vie.

Dans la maison du chef de la fabrique d'horlogerie que M. de Voltaire a fondée à Ferney, on lit ces vers gravés sur le marbre au dessus du buste du seigneur de Ferney :

« J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage ;
» Mon séjour est charmant, mais il était sauvage.
» Depuis le grand édit, muet, inhabité,
» Ignoré des humains dans sa triste beauté,
» La nature y mourait : je lui portai la vie ;
» J'osai ranimer tout. Ma pénible industrie
» Rassembla des colons par la misère épars ;
» J'appelai les métiers qui précèdent les arts ;
» Et, pour mieux cimenter notre utile entreprise,
» J'unis le protestant avec ma sainte Eglise. »

Ces dix vers renferment l'histoire entière de Ferney.....

J'allais visiter la manufacture de terre commune, également fondée par M. de Voltaire... La cloche du dîner me rappelle au château.

On se met à table sans attendre le maître de

la maison : j'étais placé entre Mlle Corneille * et Mlle Reine de Varicourt **. Cette dernière est charmante ; elle n'est ici que depuis quelques mois : le lendemain de son arrivée, M. de Voltaire l'appela *belle et bonne ;* le nom lui en restera.

Les autres convives étaient M. de Trudaine, le prince de Hess, M. Vanière, premier secrétaire du grand homme ; M. Luçon, musicien et secrétaire en second ; le père Adam, un ministre protestant de Genève, M. Meister *** de Zurich, mon père et moi.

Mlle de Varicourt avait derrière sa chaise un domestique nommé Morand **** ; je ne veux pas oublier le nom de cet homme si recom-

* On sait que Voltaire maria depuis et dota de 90,000 fr. cette nièce du grand Corneille.

** Depuis Mme la marquise de Villette, surnommée par lui *belle et bonne*, et dotée de 50,000 écus. Cette dame est morte l'année dernière, et le nom de son illustre bienfaiteur échappa de sa bouche avec son dernier soupir.

*** Ami de Diderot et auteur des *Lettres sur l'Imagination.*

**** Il suivit Voltaire à Paris ; et, pour ne pas s'en séparer même après sa mort, il employa le reste de sa

mandable par son attachement à la personne de son maître.

Pendant tout le dîner, il n'a été question que du spectacle touchant dont le château de Ferney avait été le théâtre le dimanche précédent.

De tems immémorial, le pays de Gex était écrasé sous le poids énorme de l'impôt du sel; l'impôt sur le tabac n'était pas moins onéreux : M. de Voltaire, après plusieurs années de soins, de démarches et de réclamations, est parvenu à racheter ce double droit de ses propres deniers : les habitans de la campagne ont reçu avec des transports de reconnaissance un bienfait qui avait pour résultat de leur procurer à deux sous et demi le sel qu'ils payaient treize sous.

Dimanche dernier une députation de tous les villages du pays de Gex, sous la conduite du doyen d'âge, est arrivée au bruit des tambours et de la musique; toute la population de Ferney lui servait de cortége : trop nombreux pour

vie à sculpter en ivoire des portraits de Voltaire qu'il vendait chez le portier de l'hôtel de Villette, où il avait une chambre.

être introduits dans le château, M. de Voltaire est venu les recevoir sur le perron.

M. Vanière, en racontant les détails de cette touchante solennité, a arraché des larmes de tous les yeux. La harangue de l'ancien du pays avait été terminée au milieu des cris de *vive Voltaire!* En la répétant mot pour mot, M. Vanière excitait les mêmes acclamations de la part des convives..... C'est en ce moment que M. de Voltaire est sorti de sa chambre.

Tout le monde s'est levé..... Le prince de Hess était le plus près de lui, mais M. de Trudaine a obtenu son premier hommage. « Salut, avant tout, au ministre citoyen (lui a-t-il dit en lui tendant les bras); j'aurais été fâché de mourir sans voir cette merveille. »

Ensuite il s'est approché du prince allemand : « Soyez le bien-venu, monseigneur, tout hérétique que vous êtes; si vous êtes un pécheur endurci, frère Voltaire priera pour vous ; si la grâce vous touche, père Adam est là pour vous convertir. »

« Pour vous, dit-il, en embrassant mon père, maudit esprit de la famille d'Helvétius,

je ne désespérerai point de vôtre salut aussi long-tems que vous aurez foi à mes reliques. »

Mon père m'a présenté au grand homme, qui m'a regardé avec beaucoup d'attention... J'ai pleuré en lui baisant la main. « Il y a quelque chose dans ce cœur-là, dit-il. — Je le crois bien, a répondu mon père; c'est là qu'est sa mémoire; il vous sait par cœur. »

M. de Voltaire alla prendre place entre M. de Trudaine et Mlle de Varicourt; j'épiais toutes les paroles qui sortaient de sa bouche; j'ai retenu souvent, sans les comprendre, plusieurs traits qui lui sont échappés dans une conversation qui changea vingt fois d'objets. Je les transcris le soir même dans mon journal.

— Ce n'est point des Hibernois, c'est de nos Français qu'il faut dire :

Gens ratione furens et mentes pasta chimeris.

Heureux abbé de Senones! Il me demandait un jour des nouvelles; je lui dis que Mme de Pompadour était morte; *qu'est-ce que Mme de Pompadour?* m'a-t-il répondu.

Turc, tu crois en Dieu par Mahomet; Indien

par Wisnou; Chinois, par Fohi; Japonais, par Xaca. Eh! misérable, que ne crois-tu en Dieu par toi-même?

Nos savans d'Allemagne sont comme les étoiles du pôle; ils marchent toujours et n'avancent jamais.

Oui, sans doute, Corneille s'affaiblit en vieillissant; le plus beau soleil n'a-t-il pas son crépuscule?

... Je les hais (les fanatiques), je les méprise; il y a soixante ans que je le répète, et je mourrai sur mon opinion.

La vérité, pour être utile, a besoin d'un grain de mensonge; l'or pur ne saurait être mis en œuvre sans un peu d'alliage.

Ce fou de Pascal est quelquefois sublime; mais le plus souvent il obscurcit la question; c'est le géant Cacus qui vomit des torrens de fumée quand Hercule le presse.

On a admiré ce vers que le Dante a placé sur la porte de l'enfer:

Lasciate ogni speranza voi ch' intrate.

Mais ne conviendrait-il pas également au paradis?

Le prince de Hess lui demandait pourquoi il n'était pas retourné en Prusse pour y reprendre des effets précieux qu'il y avait laissés : « Ulysse, répondit-il, ne retourna pas dans l'antre du cyclope pour y prendre ses habits. »

J'ai ouï dire au duc de Brancas, qu'après la bataille de Ramillies, Louis XIV s'était écrié : « Est-ce que Dieu aurait oublié ce que j'ai fait pour lui ? »

Sublime majesté, hier on vous parlait à genoux ; aujourd'hui vous avez une indigestion, votre médecin vous saigne, votre jésuite vous confesse, vous mourez, on jette quelques pelletées de terre sur votre royal cadavre, en voilà pour jamais.

« Je suis comme le *formicaleo*, je m'enterre ici pour prendre des mouches. »

M. de Voltaire s'est mis à table et n'a point mangé : depuis quelques années il suit un régime particulier dont il ne s'écarte jamais. Il prend une tasse de café à onze heures le matin, mange une pannade à deux heures, et une aile de volaille froide à dix heures et demie du soir.

Après dîner on est rentré au salon où se trouvaient réunies plusieurs personnes de Genève et des environs. M. de Trudaine a été l'objet de tous les hommages, et Mlle de Varicourt lui a adressé, avec beaucoup de grâce, des vers que M. de Voltaire venait d'improviser. Je regrette de ne les avoir pas retenus.

Mon père avait parlé de ma mémoire et de mon talent pour la déclamation ; M. de Voltaire a voulu m'entendre.

Au grand étonnement et à la grande satisfaction de mon auditoire, j'ai récité *la mort de Coligni*, le premier acte *de Brutus*, et successivement les morceaux les plus remarquables des *œuvres poétiques* qui m'ont été indiqués par mes auditeurs ; j'ai reçu des complimens et les félicitations de toute l'assemblée, et, pour comble de bonheur, j'ai été embrassé par M. de Voltaire et par Mlle de Varicourt.

La nuit venue, nous avons été jouir sur la terrasse du spectacle de l'illumination du château et du feu d'artifice que le jeune Mignolet et M. Vanière avaient préparés.

Après le feu d'artifice on a dansé ; les jeunes

filles et les jeunes garçons du village étaient invités au bal dont le capitaine Mignolet était encore l'ordonnateur ; M. Luçon, le second secrétaire, et un ménétrier de Genève composaient l'orchestre.

M. de Voltaire a beaucoup ri en me voyant danser le menuet avec Mme Denis : il a prétendu que ce tableau lui rappelait celui d'Olben. Fort heureusement Mme Denis n'a point entendu.

Il s'est retiré à onze heures, et le bal a duré jusqu'à trois heures du matin.

Nous devions partir pour Genève à sept heures ; je me suis couché sur un canapé dans le salon, et à mon réveil j'ai eu le tems d'examiner les peintures dont cette pièce est décorée.

Sur un des panneaux à droite de la porte d'entrée, un tableau représentant *des amours endormis.*

Sur le panneau à gauche, pour pendant, la *toilette de Vénus.*

Mon père dit que ces deux tableaux de l'école italienne sont à peine au dessus du médio-

cre, et qu'ils peuvent néanmoins passer pour des chefs-d'œuvre à côté de *l'apothéose*. Au dessus de la porte du fond, ce dernier tableau représente *Voltaire reçu par Apollon au temple de la Gloire*; la famille de Calas et l'impératrice de Russie l'accompagnent : des génies couronnent le poète philosophe pendant que les furies flagellent les auteurs des *Trois siècles*, *de l'Apologie de la Saint-Barthélemi*, des *Erreurs de Voltaire* et *de l'Année littéraire*. Ce tableau est de l'invention de Mme Denis, qui l'a fait exécuter l'année dernière, pour la fête de son oncle, par un peintre ambulant.

Je suis parti à mon grand regret sans avoir vu la chambre à coucher de M. de Voltaire.

VOYAGE A FERNEY. — 1822.

Après un demi-siècle, je revois Ferney, et telle est la fraîcheur de mes souvenirs, que je reconnais et que je nomme à mon jeune compagnon de voyage les moindres objets qui s'offrent à mes yeux.

Le village a conservé quelques traces de son

ancienne splendeur, mais la population en est réduite de plus de moitié.

Les possesseurs actuels du château (de la famille de ceux à qui Voltaire avait acheté cette propriété seigneuriale) accueillent les étrangers avec une extrême complaisance; ils ont mis à nos ordres un domestique spécialement chargé de faire voir aux voyageurs la partie du château (c'est-à-dire le salon et la chambre à coucher) à laquelle il n'a pas été fait le moindre changement depuis 1778.

En effet, j'ai trouvé le salon tel que je l'avais laissé quarante-cinq ans auparavant; j'ai reconnu la tapisserie rouge, la vieille cheminée chargée de dorures, et jusqu'au canapé sur lequel je m'étais endormi à la suite du bal donné en l'honneur de M. de Trudaine. Si le tems n'a rien ajouté au mérite des tableaux qui décorent cette pièce, du moins a-t-il beaucoup augmenté leur valeur; on m'a assuré que le propriétaire actuel en avait refusé une somme considérable.

La chambre à coucher, que je n'avais pu voir à mon premier voyage, est littéralement dans le même état où elle se trouvait le jour où le mo-

narque du monde littéraire quitta Ferney pour venir à Paris trouver le triomphe et la mort : rien n'a encore été changé ni à l'ameublement, ni même à l'arrangement des meubles : en voici la description et l'inventaire.

Cette chambre est un parallélogramme de quinze pieds de long sur douze de large : parquet en bois, lambris à hauteur d'appui, tenture damassée bleue et jaune. Lit en bois de hêtre non peint, couverture d'indienne imprimée dans le genre des dessins de cachemires ; rideaux de lit comme la tenture, déchiquetés à coups de ciseaux par ceux qui sont venus visiter Ferney et qui ont voulu emporter quelques reliques du patriarche de la philosophie : maintenant on n'y peut plus atteindre. Une table de nuit en bois indigène. Un fauteuil et six chaises en velours vert, plusieurs cannes dans un coin de la chambre près de la tête du lit. Les portraits qui ornent cette chambre y sont placés dans l'ordre suivant :

1°. Portrait de *Lekain* entre les rideaux, frappant par sa ressemblance en laid avec notre admirable acteur Talma..

2°. Sur le même panneau à droite du portrait de Lekain, celui du *grand Frédéric*, remarquable par la vivacité du coloris.

3°. En pendant au portrait du roi de Prusse, sur le même panneau à gauche, le portrait de *Voltaire* à l'âge de quarante-cinq ans.

4°. En face du lit, sur un des grands côtés, le portrait de *Mme Duchâtelet*.

5°. En pendant du côté opposé, le portrait de *Catherine-la-Grande*, brodé en soie par un nommé Lasalle, et présenté à Voltaire par l'auteur.

Une cheminée de marbre blanc de forme assez gothique :

Vis-à-vis, une espèce de cénotaphe au dessus duquel est écrit : *Mes mânes sont consolés puisque mon cœur est au milieu de vous*. Et sur le cénotaphe même : *Son esprit est partout, et son cœur est ici*. Ce cœur n'est plus à Ferney; Mme de Villette a enlevé ce trésor dont elle connaissait tout le prix *.

* Depuis la mort de cette dame, on assure que la

La table de marbre qui portait cette inscription a été brisée par des Autrichiens! Les barbares! quoi! ils n'ont pas laissé le tems exercer lentement ses ravages! Les Français, en Espagne, ont respecté le village du Toboso, en l'honneur de l'historien de *Don Quichotte* ; et ces vandales enrégimentés n'ont pas respecté le monument consacré à la gloire de Voltaire!

Entre le cénotaphe et la porte se trouvent trois cadres au dessus les uns des autres : le plus élevé renferme un joli portrait en pastel, représentant la *blanchisseuse de Voltaire* peinte en vierge.

Au dessous, le portrait gravé du *pape Clément XIV*, et sous la gravure, un autre portrait au pastel et non moins remarquable que le premier, représentant le *petit Ramoneur* du château, enfant d'une figure charmante.

boîte de vermeil qui renferme le cœur du meilleur et du plus grand des hommes, est reléguée dans une armoire avec quelques vieilles pièces d'argenterie destinées à être quelque jour vendues au poids.

Sur le côté de la chambre qui fait face au lit, plusieurs gravures dans l'ordre suivant :

A droite.	*Au centre.*	*A gauche.*
THOMAS,	LEIBNITZ,	D'ALEMBERT,
HELVÉTIUS,	MAIRAN,	LE DUC DE CHOISEUL,
	LES CALAS,	
DIDEROT,	NEWTON,	FRANCKLIN,
RACINE,	WASHINGTON,	CORNEILLE,
DELILLE,	LAFAYETTE,	MILTON.

Au bas du portrait de Washington, on lit cette inscription de la main de Voltaire :

Ne quid detrimenti capiat respublica.

Au bas du portrait de Delille, ce vers d'Horace inscrit par Voltaire :

Nulli flebilior quam tibi, Virgili.

Au bas du portrait de Leibnitz, Voltaire a inscrit ce quatrain :

Il fut dans l'univers connu par ses ouvrages,
Et dans son pays même il se fit respecter ;
Il instruisit les rois, il éclaira les sages :
Plus sage qu'eux, il sut douter.

Après avoir écrit ces notes au crayon, sur une vieille commode en marqueterie (seul meuble de cette chambre dont je n'aie pas parlé), je m'abandonne aux réflexions que ce lieu m'inspire.

C'est ici, dans cette étroite enceinte, qu'a vécu, pendant près de vingt ans, cet homme prodigieux à qui seul il a été donné de soumettre la puissance au génie, de flétrir tous les préjugés de son siècle, et de venger l'humanité et la raison des longs outrages du despotisme et de la superstition. Je ne puis faire un pas dans cette chambre ou plutôt dans ce sanctuaire sans y rencontrer ses traces : j'interroge les annales du monde, et j'évoque ici les ombres illustres dont s'enorgueillissent tous les peuples et tous les siècles : c'est d'elles-mêmes que Voltaire reçoit sa couronne immortelle.

Quel autre écrivain a jamais réuni le goût le plus pur au génie le plus sublime; l'imagination la plus ardente à la pensée la plus juste; la grâce la plus touchante à l'érudition la plus profonde ?

Quel historien a porté plus de lumière dans

ce chaos d'erreurs, de préjugés et de mensonges que l'on appelle l'histoire?

Quel poète a su, comme l'Apollon français, faire entendre tour à tour sur sa lyre les accords des neufs Muses? Quel autre avant lui avait fait parler à la raison le langage des dieux?

Quel philosophe s'est attaché avec plus de constance à la recherche de la vérité; a donné plus de charmes à la sagesse, plus d'empire à la vertu?

Quel moraliste a signalé les travers de son siècle avec une ironie plus sanglante, a stigmatisé ses vices d'un vers plus brûlant?

Qui le croirait cependant, cet homme unique, admirable exception de l'espèce humaine, ce Voltaire sans rival, à qui les anciens eussent élevé un temple, dont le nom est le premier titre de gloire de sa patrie, a vécu dans l'exil; et, quarante-cinq ans après sa mort, la Satire et l'Envie, debout auprès de l'urne qui renferme sa cendre, s'occupent encore *à remuer sa cendre avec des poignards*.

D'imbécilles énergumènes, possédés du démon du fanatisme et du pouvoir absolu, ne ces-

sent de répéter que Voltaire est l'auteur de la révolution. Sans doute il eût applaudi de toutes ses forces à une révolution qui consacrait la destruction des abus auxquels il avait déclaré durant sa vie une guerre si active et si courageuse ; il aurait béni cette assemblée nationale qui proclama l'abolition des droits féodaux, des dîmes, de la corvée, de la main-morte ; qui détruisit les priviléges exclusifs de la noblesse et du clergé, la vénalité des charges, les lettres de cachets, la torture, l'atrocité des supplices, l'entassement des malades dans les hôpitaux, l'établissement des cimetières au milieu des villes, les institutions monacales : il aurait béni l'édit qui décréta la liberté de la presse, la réforme d'un code civil et criminel, l'uniformité des poids et mesures, l'égale répartition des impôts décrétée par les députés de la nation ; sans doute Voltaire, témoin de tous ces prodiges, se fût écrié : « Courage, roi des Français ! courage, mandataires du grand peuple ! achevez de détruire tous les maux que j'ai signalés, de faire tout le bien que j'ai provoqué dans mes écrits. »

Mais à quels Français (aussi long-tems qu'ils sauront lire) espère-t-on faire accroire que l'auteur de *la Henriade* et du *Siècle de Louis XIV*, que le panégyriste de Louis IX et le chantre de Fontenoy, ait contribué par ses écrits à la chute d'un trône auquel se rattachaient ses plus beaux titres de gloire ; que l'écrivain qui accorda de si justes éloges aux édits bienfaisans qui signalèrent les trois premières années du règne de Louis XVI, ait amené les malheurs d'une famille dont il a immortalisé les vertus ?

Ne faut-il pas avoir renoncé à sa raison pour oser dire que l'écrivain qui avait pris pour devise *haine aux persécuteurs*, a provoqué des crimes qu'il a voués à l'exécration des siècles? l'entendez-vous s'écrier :

Exterminez, grands dieux! de la terre où nous sommes,
Quiconque avec plaisir répand le sang des hommes!

Vous ne pouvez nier que Voltaire, témoin des excès de la révolution, en eût été la première victime ; poussez donc la démence jusqu'à l'accuser d'en avoir été par anticipation l'instigateur et le complice.

« S'il est vrai, continuent les ennemis de Voltaire, qu'il eût abjuré les hommes de la terreur, il ne l'est pas moins qu'il en a préparé le règne en semant l'incrédulité dans tous les cœurs, en propageant l'athéisme dans tous les esprits. »

Vous mentez effrontément, répondrai-je en style de Saumaise à ces nouveaux tartufes : Voltaire un athée!.... celui qui fit ce vers à jamais gravé dans la mémoire des hommes :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Celui qui réfuta si violemmment *le Système de la nature*, et même le livre de *l'Esprit*, dont il aimait tendrement l'auteur, l'auteur *d'Alzire*, et du poëme *de la Loi naturelle!*... Voltaire croyait et voulait que l'on crût à l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur, d'un Dieu de paix et de bonté, devant lequel tous les hommes sont égaux ; qui vous tiendra plus de compte d'une bonne action que d'une longue prière ; d'un Dieu qui venge l'innocence, qui hait l'hypocrite et qui punit l'oppresseur. La religion de

Voltaire est celle de Fénélon, de Socrate, de Confucius, de Marc-Aurèle ; sa religion n'est pas la vôtre..... Je ne sais combien de tems je serais resté absorbé dans des réflexions que réveillait dans mon esprit chacun des objets dont j'étais entouré, si le banquier de Genève, qui m'avait accompagné au château, n'était venu m'avertir que notre dîner d'auberge était servi. Je ne sortis pas de la maison de Voltaire sans éprouver un serrement de cœur auquel je deviens chaque jour plus sujet en m'éloignant des lieux que j'aime avec la certitude de les avoir vus pour la dernière fois.

Pendant le dîner où M. N*** ne manqua pas d'inviter le jardinier de Voltaire, qui vit encore, on peut croire qu'il ne se dit pas un mot dont le grand homme ne fût l'objet. On aurait de la peine à s'imaginer la surprise du vieux jardinier en apprenant que celui qu'il n'entend jamais nommer sans porter la main à son cœur, avait eu beaucoup d'ennemis dans sa vie, et qu'il existait des hommes à qui sa mémoire était en horreur : « Dieu me préserve de les rencontrer jamais, ma bêche à la main, s'écria le

vieillard ; je sens que j'aurais de la peine.... »
M. N*** calma le courroux du bon-homme en l'assurant que le patriarche de Ferney n'avait eu et n'avait pour ennemis que les sots, les méchans, les hypocrites et les plus ineptes barbouilleurs de papier de son tems et du nôtre.
« Cela me fait souvenir, ajouta-t-il, que j'ai fait une vie de Voltaire d'un genre tout-à-fait nouveau. » Je lui témoignai ma surprise de ne point connaître cet intéressant ouvrage. — C'est un plaisir que je puis vous donner à l'instant même (reprit-il en tirant de sa poche une feuille de papier qu'il déploya devant moi); en ma qualité de banquier, je fais plus de cas des faits que des phrases ; j'ai donc imaginé de dresser le bilan de ce grand capitaliste pour savoir à quoi m'en tenir sur sa fortune. Je lui ai ouvert un compte en partie double ; le voici ; nous pouvons le vérifier ensemble. J'ai pris tant de plaisir à cet examen que je veux mettre les lecteurs à portée d'en vérifier eux-mêmes les résultats.

VOLTAIRE A LA POSTÉRITÉ.

COMPTE RENDU.

ACTIONS.

BONNES.

Fondation de Ferney.

Etablissement d'une fabrique d'horlogerie.

Etablissement d'une manufacture de vases de terre.

Quatre-vingts maisons bâties à ses frais.

Il y installe autant de familles.

Plan de la ville de Versoy.

Le pays de Gex affranchi des droits de douane.

Affranchissement de 12 cents serfs du Mont-Jura.

Mémoire de Calas réhabilitée.

Sirven, Martin, Montbailly arrachés à l'échafaud.

MAUVAISES.

Voltaire, chambellan du roi de Prusse.

Voltaire, ennemi de J. J. Rousseau.

Voltaire, flatteur du duc de Richelieu.

ACTIONS.

BONNES.	MAUVAISES.
Défense du génér. Lally, de la Barre, de Delalonde, de l'amiral Byng, du comte de Morangiès.	
Asile donné à Delille de Sales.	
Laboureur de Ferney arraché à la prison par Voltaire, qui paie pour lui une somme de 8,000 fr.	
Paysan de Gex sauvé par Voltaire, qui paie pour lui une somme de 3,500 fr.	
Nièce de Corneille dotée de 90,000 fr.	
Mademoiselle de Varicourt dotée de 150,000 fr.	
Somme de 15,000 francs payée pour dégager le patrimoine d'orphelins, au moment d'être dépouillés par les jésuites.	

ACTIONS.

BONNES.	MAUVAISES.
Réclamations contre les dîmes, la corvée, les lettres de cachet, la vénalité des charges, le droit de main-morte, les institutions monacales, la torture; en faveur de la liberté de la presse, de l'égale répartition des impôts, de l'uniformité des poids et mesures, de la réforme des codes.	
Gens de lettres sans nombre, protégés, secourus de son argent et de son crédit.	

RELATIONS SOCIALES.

AMIS.	ENNEMIS.
D'Alembert.	L'abbé Desfontaines.
Vauvenargues.	L'abbé Fréron.
Diderot.	L'abbé Patouillet.

RELATIONS SOCIALES.

AMIS.	ENNEMIS.
Frédéric II.	L'abbé Nonotte.
Condorcet.	L'abbé Bordoré.
Stanislas de Pologne.	L'abbé Coger.
La Condamine.	L'abbé Gauchet.
Le pape Benoît XIV.	L'abbé Dinouart.
Guibert.	L'abbé Pérusseau.
Servan.	L'abbé Joannet.
Lord Hervey.	L'abbé Griffet.
Gaillard.	L'abbé Desbillons.
Fréret.	L'abbé Guyon.
Schouwaloff.	L'abbé Bussier.
Boulanger.	L'abbé Briet.
Necker.	L'abbé Pezenas.
Le président Hénault.	L'abbé Simonet.
Boufflers.	L'abbé Neuville.
Montesquieu.	L'abbé Castel.
Gallitzin.	L'abbé Huet.
Bernis.	L'abbé Bergier.
Helvétius.	L'abbé Laborde.
Duclos.	L'abbé Garnier.
Raynal.	L'abbé Berthier.
Chesterfield.	Le récollet Hayer.

RELATIONS SOCIALES.

AMIS.

Florian.
Morellet.
Ducis.
Elie de Beaumont.
Chastellu.
Delille.
La margrave de Bareitz.
Dupaty.
D'Olivet.
Dargens.
Saint-Foix.
Champfort.
Saurin.
Lyttleton.
Chauvelin.
La Harpe.
Marmontel.
Rameau.
Ximenès.
Le duc de Villars.
Tronchin.
Le prince de Ligne.

ENNEMIS.

Le cordelier Viret.
Le convulsionnaire Abraham Chaumeix.
L'abbé Geoffroy.
Le libraire Gore.
M. Hugo.
M. Mazure.
M. Lepan.
M. le capitaine Paillet de Warcy.
Napoléon Bonaparte.

RELATIONS SOCIALES.

AMIS.	ENNEMIS.
Malesherbes.	
Turgot.	
Trudaine.	
D'Argentel.	
Chaulieu.	
Tressan.	
Le père Porée.	
Swift.	
Lekain.	
Mäiran.	
Lebrun.	
Clairaut.	
Shaftbury.	
Algarotti.	
Le comte d'Estaing.	
Mme du Deffant.	
Mme de Graffigny.	
Goëthe.	
Hume.	
Saint Gravehude.	
Capperonier.	
Voyer d'Argenson.	

RELATIONS SOCIALES.

AMIS.	ENNEMIS.
Choiseul (le duc.)	
Déformont.	
L'évêque Taylor.	
Walpole.	
Bolingbroke.	
Mme Dubocage.	
Mlles Quinault.	
Clairon.	
Dumesnil.	
Le duc de Villars.	
Le maréchal de Villars.	
Le père Adam.	
Cideville.	
Demilaville.	
Le prince de Beauvau.	
Le comte de Rochefort.	
Le marquis de Villevielle.	
Le prince de Gallitzin.	
Mme Necker.	
Grimm.	
Saint-Lambert.	
Mlle Lespinasse.	
Le Régent.	

RELATIONS SOCIALES.

AMIS.	ENNEMIS.
Madame la marquise DU CHATELET.	
Madame la marquise de VILLETTE.	

OUVRAGES.

BONS.	MAUVAIS.
La Henriade. Seul poëme épique qu'ait encore eu la France.	*La guerre civile de Genève*, à l'exception d'une soixantaine de vers qui appartiennent à l'autre colonne.
Direction philosophique, imprimée à la tragédie, à l'épître, à l'histoire.	*Essais malheureux de comédies satiriques*.
Dix tragédies, rivales des chefs-d'œuvre de la scène ancienne et moderne.	Quatre vers de mauvais goût dans le *Pauvre-Diable*.
Fondation d'une nouvelle école poétique.	*Agathocle* et les *lois de Minos*, mauvaises tragédies qui feraient la fortune de la plupart de nos auteurs modernes.
Essai sur les mœurs des nations. Siècle de Louis XIV. Annales de l'Empire. Vie de Charles XII. Histoire du Parlement.	
Création d'un nouveau genre de romans. *Candide, Zadig, Micromegas, le*	

OUVRAGES.

BONS.	MAUVAIS.
Huron, *l'Homme au quarante écus*.	
Poëmes critiques et philosophiques. *Epîtres*, *satires*, *contes*.	
Comédies d'un genre nouveau. *Nanine*, *l'Ecossaise*, *l'Enfant prodigue*.	
Deux opéras, modèles du genre.	
Chefs-d'œuvre de poésies fugitives.	
Chefs-d'œuvre de littérature mêlée, et de polémique critique et burlesque.	
L'Arioste égalé ou surpassé dans le poëme héroï-comique de la *Pucelle*.	
Modèles de traductions de tous les idiomes anciens et modernes.	
Questions sur l'Encyclopédie.	
Travaux scientifiques. *Elémens de philosophie de Newton*. *Essai sur la na-*	

OUVRAGES.

BONS.	MAUVAIS.
ture du feu. Doutes sur la nature des forces motrices. Institution physique.	
La plus vaste et la plus spirituelle correspondance.	
En un mot, cent volumes, dont soixante sont des chefs-d'œuvre.	

SOLDE DE COMPTE.

Défalcation faite des non-valeurs après avoir balancé l'actif et le passif de François Arouet de Voltaire, reste pour somme totale : LE PLUS PUISSANT GÉNIE, LE PLUS GRAND ÉCRIVAIN ET LE MEILLEUR HOMME qui ait *encore paru sur la terre.*

Ainsi fait et arrêté, sauf erreur et omission.

A Ferney, le 1er du mois d'Auguste 1822.

FRANÇAIS ET COMP.

En quittant Ferney, je jetai un dernier coup d'œil sur l'habitation du grand homme et sur les campagnes environnantes. Voilà, me dis-je, l'emblème le plus juste de cet esprit si vaste et si mesuré ; de ce génie à la fois régulier et

sublime : des allées droites et spacieuses, au milieu d'un parterre dessiné avec un goût exquis et émaillé de fleurs de tous les climats et de toutes les saisons ; un monument simple, élégant et solide, d'où l'on découvre le Mont-Blanc, la chaîne des Alpes, et toutes les magnificences de la nature.



FIN DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE.

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.

J.G. Aspin
16.10.81

